

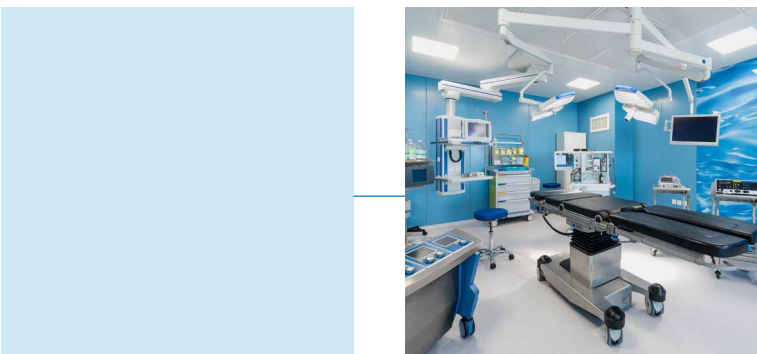


AKDITAL
Des soins et des liens

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2024



Sommaire



2

06 Présentation du groupe AKDITAL

- 08 - Une référence de premier plan dans le paysage de la santé au Maroc
- 10 - Plus de dix ans d'histoire portée par la confiance des citoyens
- 12 - Un actionnariat engagé dans la croissance à long terme
- 14 - Une gouvernance en faveur des ambitions du Groupe
- 16 - L'humain, fondement de l'engagement d'AKDITAL
- 18 - Une couverture géographique au service de l'accessibilité
- 20 - Des moyens médicaux performants pour des soins multidisciplinaires
- 24 - Une nouvelle phase stratégique 2025-2030
- 26 - Un modèle économique fondé sur la performance médicale et l'engagement sociétal

28 Rapport d'activité

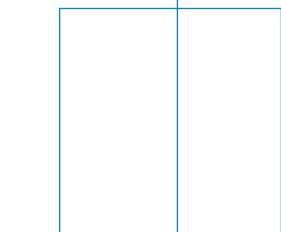
- 30 - Poursuite de l'exécution du plan de développement
- 36 - Activité médicale et innovation, diffuser l'excellence au service du soin
- 40 - Résultats annuels 2024

42 Rapport ESG

- 44 - Un engagement fort au service d'un progrès durable
- 52 - Engagement sociétal et actions de sensibilisation en santé publique
- 56 - L'engagement environnemental
- 58 - La qualité et la sécurité comme pilier de l'excellence

72 Comptes annuels & Rapports

- 74 - Rapport de Gestion
- 94 - Comptes sociaux
- 138 - Comptes consolidés
- 154 - Rapport des commissaires aux comptes





Mot du Président Directeur Général

Dr. Rochdi TALIB

PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'année 2024 restera, à bien des égards, une année décisive dans la trajectoire d'AKDITAL. Par sa cadence et ses réalisations, elle incarne la maturité de notre modèle, désormais reconnu comme une référence nationale en matière de santé privée, pleinement alignée avec la réforme du secteur de la santé engagée par notre pays. Présent dans dix-neuf villes du Royaume, nous veillons à ce que chaque nouvel établissement, qu'il soit implanté à Casablanca ou à Errachidia, réponde à la même exigence d'équité et respecte les mêmes standards d'excellence, tant en matière d'équipements que de ressources humaines.

Fidèles aux engagements que nous avons pris envers nos patients, nos partenaires et nos investisseurs, nous avons ouvert, dans les délais annoncés, l'ensemble des douze établissements prévus pour 2024, renforçant notre contribution au maillage territorial en matière de soins.

Cette année, nous avons également concrétisé des avancées majeures sur le front de l'innovation, moteur de la médecine de demain, en intégrant des technologies de pointe et en nouant des partenariats stratégiques pour accompagner l'émergence d'une médecine 4.0 au Maroc.

Le succès de notre augmentation de capital en 2024, marquée par une très forte adhésion des investisseurs, est venu confirmer la pertinence de notre vision et de notre stratégie. Cette confiance nous engage à maintenir notre cap au service des Marocains.

Dans cette perspective, notre feuille de route au niveau national s'enrichit en 2025 d'une nouvelle dimension. À l'extension de notre réseau d'établissements pluridisciplinaires viendra s'ajouter le développement d'un vaste réseau de centres de diagnostic, pour renforcer la proximité avec nos patients et faciliter l'accès aux examens de santé essentiels dans les petites villes. En parallèle, nous avons entamé les premières démarches vers une ouverture à l'international, notamment au Moyen-Orient, convaincus que notre savoir-faire saura répondre à la demande croissante en soins de qualité dans cette région.

“

Fidèles aux engagements que nous avons pris envers nos patients, nos partenaires et nos investisseurs, nous avons ouvert, dans les délais annoncés, l'ensemble des douze établissements prévus pour 2024, renforçant notre contribution au maillage territorial en matière de soins.

”

Je tiens à remercier l'ensemble de nos collaborateurs, partenaires, patients et investisseurs. Leur engagement quotidien nous permet d'aller toujours plus loin. Forts de la dynamique exceptionnelle de cette année, nous continuerons, avec la même énergie et la même détermination, à œuvrer pour offrir un accès à des soins de santé de qualité à tous les Marocains.

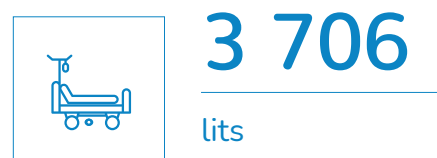
PRÉSENTATION DU GROUPE AKDITAL



Une référence de premier plan dans le paysage de la santé au Maroc

Acteur présent depuis plus d'une dizaine d'années, AKDITAL s'est imposé comme un partenaire de confiance au service des Marocains. Son développement s'est construit sur une vision durable de la santé, portée par des valeurs constantes et une exigence de qualité à tous les niveaux de la prise en charge.

Chiffres clés



Avec un réseau de 33 établissements répartis sur 19 villes, il est aujourd'hui le premier opérateur privé de santé au Maroc. Cette présence nationale reflète une volonté constante d'élargir l'accès aux soins, en particulier dans les régions historiquement peu couvertes. En deux ans, le groupe a doublé sa capacité d'accueil, passant de 1 822 à 3 706 lits à fin 2024.

Cette dynamique repose sur un modèle fondé sur la confiance des patients, la rigueur des pratiques médicales et l'implication des équipes. Le groupe compte aujourd'hui 7 090 collaborateurs. La diversité et la richesse de leurs expertises et leur mobilisation quotidienne contribuent à assurer une prise en charge fiable, individualisée et multidisciplinaire.

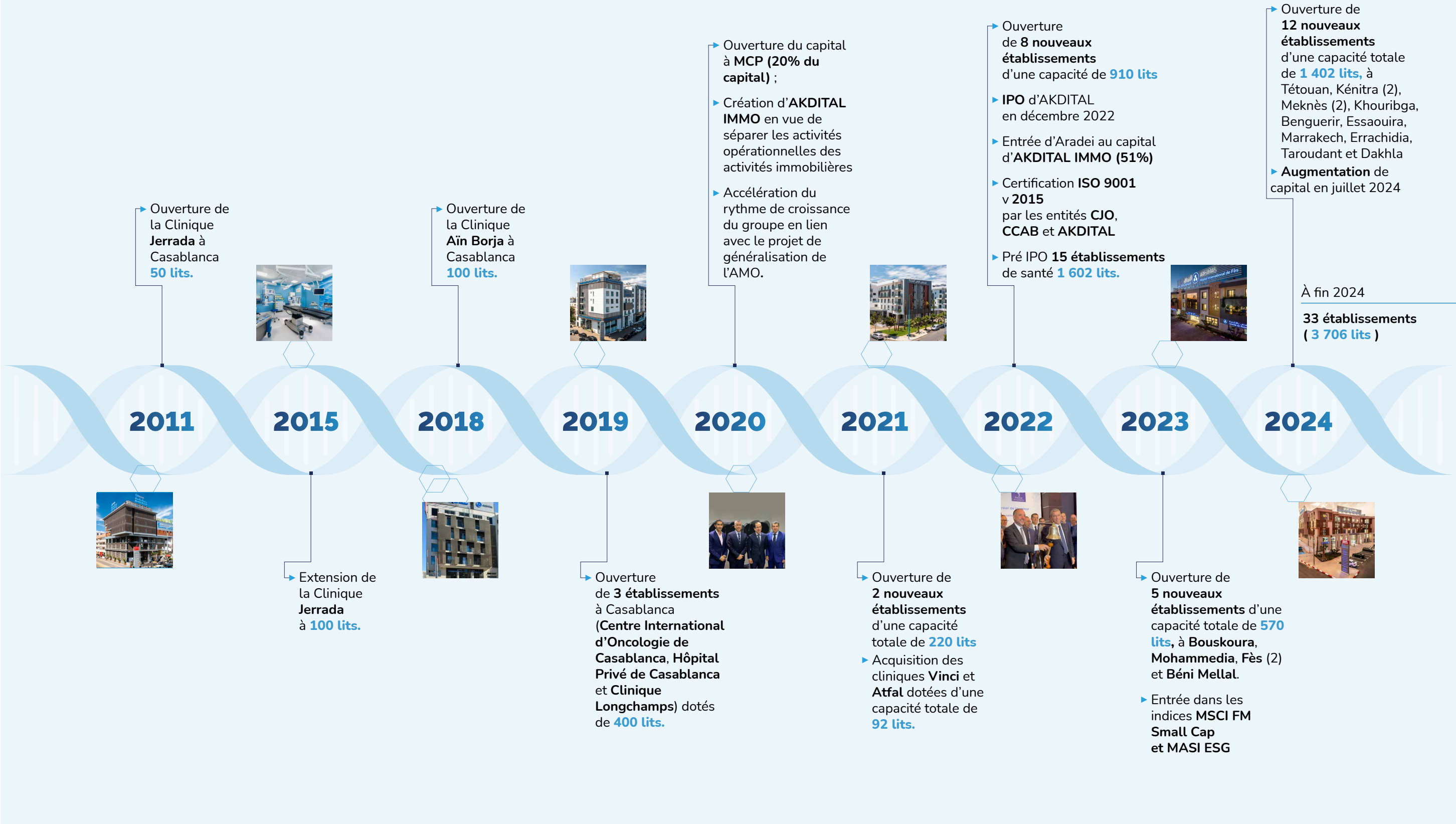
Le groupe se distingue également par son engagement constant en faveur de l'innovation médicale, en dotant

ses établissements de technologies de pointe et en intégrant les dernières avancées en matière de diagnostic et de traitement.

AKDITAL veille à harmoniser l'organisation et les standards de fonctionnement de l'ensemble de ses établissements. Chaque site applique les mêmes exigences en matière de sécurité, de qualité des soins, d'hébergement et d'accompagnement administratif, pour garantir une continuité optimale tout au long du parcours du patient.

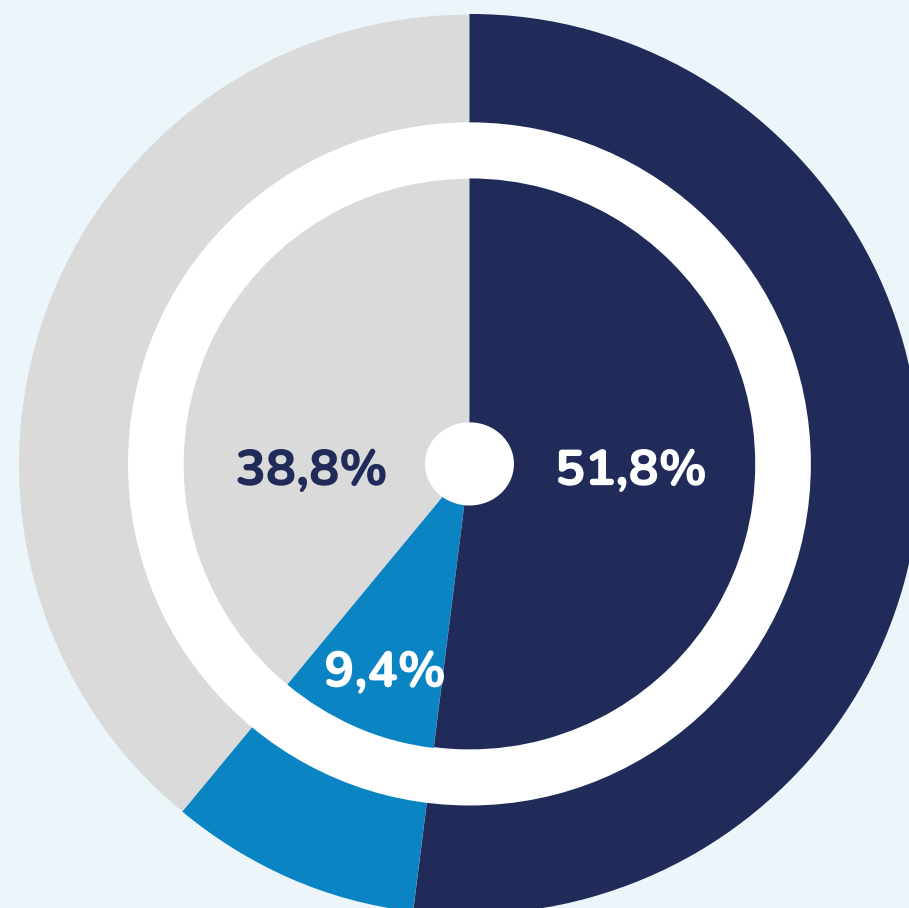
Au-delà de son rôle de prestataire de soins, AKDITAL se positionne comme un acteur responsable et durable. Cette ambition se concrétise par des engagements forts en faveur de l'environnement, du progrès social et d'un ancrage solidaire au sein des territoires.

Plus de dix ans d'histoire portée par la confiance des citoyens



Un actionnariat engagé dans la croissance à long terme

AKDITAL s'appuie sur des actionnaires engagés, convaincus par la vision de long terme et impliqués dans les grandes orientations du groupe. Leur présence renforce la stabilité du projet et contribue à son déploiement à l'échelle nationale.



■ Groupement d'actionnaires stables*

■ Flottant

■ MCIII Al Razi

* Groupement d'actionnaires stables : groupement d'actionnaires historiques



Un leadership engagé et visionnaire

L'équipe dirigeante d'AKDITAL réunit 8 profils aux compétences complémentaires, animés par une vision commune et engagés dans la concrétisation des grandes orientations du groupe. Chaque membre contribue à la coordination des fonctions clés de l'entreprise et participe activement à la mise en œuvre des priorités définies.



Dr. Rochdi TALIB
PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

Diplômé de la Faculté de Médecine de Casablanca, Dr. Rochdi Talib est médecin anesthésiste réanimateur. Il est ancien interne des hôpitaux de Paris et attaché des hôpitaux de France. Dr. Rochdi Talib a consacré une partie importante de sa carrière à la direction de la Clinique Socrate, de 1996 à 2009. Animé par la volonté d'offrir aux patients Marocains des soins de haute qualité et des infrastructures a débuté son activité en 2011. Au sein de cette clinique, il exerçait en tant qu'Anesthésiste-Réanimateur, tout en occupant les postes de Directeur Médical et de Gérant. En 2016, dans le cadre de sa vision de créer un groupe de cliniques, il a créé la société AKDITAL Holding SARL, dont il a été le gérant. Depuis la transformation de la société en une société anonyme (SA), Dr. Rochdi Talib occupe les fonctions de Président Directeur Général d'AKDITAL Holding.



Dr. Jaouad ZAKARIA
DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ - MÉDICAL

Diplômé en Médecine Générale de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca, Dr. Jaouad Zakaria a complété sa formation en anesthésie-réanimation à l'Université Bichat à Paris., ainsi qu'un diplôme universitaire en pathologie et soins d'urgence de l'Université Pitié-Salpêtrière à Paris. Sa carrière médicale a débuté en 1991 au Centre Hospitalier d'Arpajon, où il a exercé en tant qu'interne. Au fil des années, Dr. Jaouad Zakaria a élargi son expérience en travaillant dans des hôpitaux de renom tels que Henri Mondor, Necker, Saint Joseph, et Zakaria a rejoint le groupe Hospitalier Pitié-Salpêtrière en tant que Praticien Attaché en Anesthésie-Réanimation, poste qu'il a occupé jusqu'à la fin de l'année 1997. Il est ensuite retourné au Maroc en tant qu'Anesthésiste-Réanimateur, où il a consacré plus de 15 ans de sa carrière à la Clinique Abdelmoumen, de 2002 à 2018.

En 2018, il a rejoint le groupe AKDITAL en tant qu'Anesthésiste-Réanimateur. En décembre 2024, il a été nommé Directeur Général Délégué - Médical.



Ilyas EL HARTI
DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ - OPÉRATION, SUPPORT & TRANSFORMATION

Lauréat d'un Master Spécialisé en Finance et Fiscalité, Ilyas EL Harti a débuté sa carrière en tant que Chargé d'Affaires Comptables et Administratives chez A.R.D. Consultants, où il a exercé pendant environ 2 ans. En 2008, il a rejoint le groupe Briqueterie Jbel Annour en tant que Responsable Administratif et Financier pour une durée de 3 ans. Il intègre par la suite Générale d'Afrique, filiale du groupe Dennis en qualité de Directeur des Investissements pour une durée de 4 ans avant d'être nommé Directeur Administratif et Financier du groupe Dennis.

En juin 2020, Ilyas a rejoint le groupe AKDITAL en tant que Directeur du Pôle Finances et Support, avant d'être nommé DGA en janvier 2023, puis Directeur Général Délégué - Opération, Support & Transformation en octobre 2024.



Mourad BENHAMMACHT
DIRECTEUR PÔLE CAPITAL HUMAIN, RSE ET COMMUNICATION INTERNE

Mourad Benhammacht est diplômé de l'Université Al Akhawayn à Ifrane, où il a obtenu un Bachelor en Finance en 1999, suivi d'un MBA en 2001. Il a par la suite complété sa formation par un Master en Gestion des Ressources Humaines à l'Université de Bourgogne, en France, en 2011.

Fort d'une expérience de plus de 24 ans dans les domaines de la finance et des ressources humaines, il a exercé au sein de groupes marocains et internationaux de renom tels que SAMIR, ONA, Novartis et Sothema.

En décembre 2024, il rejoint le groupe AKDITAL en qualité de Directeur du Pôle Capital Humain, RSE et Communication Interne.



Mohamed EL BOUZIDI
DIRECTEUR PÔLE TRANSFORMATION

Mohammed El Bouzidi est titulaire d'un Master en Statistiques et Informatique pour la Décision de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour.

Il a accumulé 10 ans d'expérience au sein du cabinet Accenture où il a été Chef de projet.

En juillet 2018, Mohammed El Bouzidi a pris les rênes du Pôle Système d'Information en tant que Directeur au sein du groupe AKDITAL, avant d'être nommé Directeur Pôle Transformation en décembre 2024.



Amal RAJI
DIRECTRICE PÔLE DÉVELOPPEMENT & PARTENARIATS

Amal Raji a obtenu en 2006 un diplôme de l'Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises (ISCAE) en audit et comptabilité. En 2009, elle a renforcé sa formation en obtenant un Master en Finance délivré par l'école de commerce Neoma Business School. À l'issue de son master, Amal a débuté sa carrière professionnelle en tant que chargée d'affaires au sein de la banque Société Générale Maroc, où elle a exercé pendant environ 4 ans. Forte de cette expérience, elle a rejoint CIH Bank à la fin de l'année 2013 en tant que chargée d'affaires senior grands comptes.

En décembre 2020, Amal a rejoint le groupe en qualité de Directrice Pôle Exploitation. Depuis décembre 2024, elle est Directrice Pôle Développement & Partenariats.



Amine CHEIKH
DIRECTEUR PÔLE PHARMA

Dr Amine Cheikh est lauréat d'un doctorat en pharmacie et d'un PhD en économie de santé de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Rabat. Il a également obtenu un diplôme d'Executive MBA de l'ISCAE. Il a débuté sa carrière à l'Agence Nationale de l'Assurance Maladie avec le démarrage du régime de l'AMO en tant que chef de service des normes médicotéchniques. Il a par la suite contribué à la mise en place et au développement de plusieurs projets structurants à la Fondation Cheikh Zaid (Centre de bioéquivalence, établissement pharmaceutique grossiste répartiteur, pharmacies hospitalières, diplômes et formations universitaires...).

En 2023, Dr Amine Cheikh rejoint le groupe AKDITAL en tant que Directeur de la Direction Pharmacie et de la Centrale des Dispositifs Médicaux, avant d'être nommé Directeur Pôle Pharma en décembre 2024.



Amjad Hebbazi
DIRECTEUR PÔLE FINANCES

Amjad Hebbazi est titulaire d'un Bachelor en finance et commerce international à Al Akhawayn University et d'un diplôme de certification internationale dans le contrôle de gestion obtenu en 2007 à Londres. Il a débuté sa carrière chez Attijaribank en 2000 en tant que chargé de relation Corporate Banking. Il a ensuite occupé le poste de Financial Planner & Analyst chez Mondelez avant d'intégrer Unilever en 2003, où il a eu différents rôles et responsabilités dans les métiers de la finance au Maroc, en Afrique du Nord, au RoyaumeUni et en Afrique du Sud. Après avoir accumulé plus de 12 ans d'expérience au sein du groupe Unilever, il a été promu Directeur administratif et financier de la région Afrique du Nord en 2015. Enfin, il a rejoint la Société Nationale des Autoroutes du Maroc en 2017 en tant que Directeur Administratif et financier. En février 2024, Amjad a rejoint le groupe Akdital pour le poste de directeur du pôle financier.

L'humain, fondement de l'engagement d'AKDITAL

AKDITAL place la dimension humaine au centre de ses actions, convaincu qu'elle constitue un socle essentiel de sa responsabilité en tant qu'acteur de référence dans le secteur de la santé. Cette orientation s'exprime à travers la qualité de la relation entre soignants et patients, et les conditions de travail mises en place pour accompagner les professionnels de santé dans l'exercice de leur mission.

Une prise en charge centrée sur le patient

Chez AKDITAL, la qualité des soins repose à la fois sur la rigueur médicale et sur une attention constante portée à l'écoute et à l'accompagnement des patients. Chaque spécialité s'appuie sur des équipes hautement qualifiées, des protocoles maîtrisés et une présence continue à chaque étape du parcours de santé.

Chaque prise en charge mobilise des moyens de diagnostic performants et des infrastructures techniques de haut niveau, mais c'est la relation de confiance qui en constitue la clé. Les professionnels de santé prennent le temps d'expliquer, de rassurer et d'adapter leur accompagnement à chaque situation. Une attention particulière est portée à la présence et au confort des familles, dans un environnement pensé pour préserver la sérénité et le bien-être des patients.



Ce qui m'a convaincu dès le début dans le projet Akdital, c'est la clarté de la vision et la solidité des moyens mis en œuvre. Les objectifs étaient bien définis et les moyens mobilisés. Le plateau technique mis à disposition est complet, et l'équipe, tant médicale qu'administrative est compétente engagée. Un autre aspect essentiel est le respect constant des engagements. Akdital a toujours honoré ses obligations, ce qui instaure une relation de confiance précieuse pour tout médecin. Les retours que nous recevons des patients et des cardiologues partenaires est très positif, et nous enregistrons un excellent taux de réussite dans nos interventions.

Dr Monsef Hlal

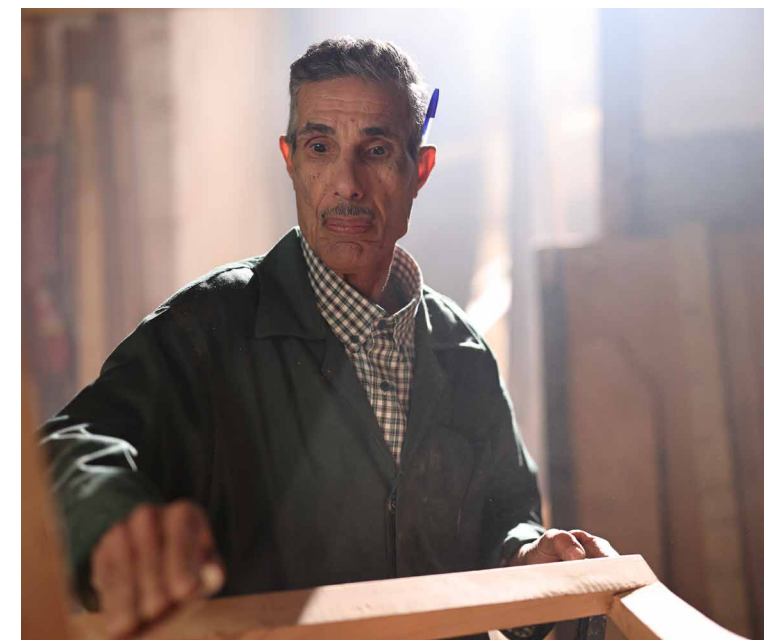
Chef de département de chirurgie cardio-vasculaire de l'Hôpital Privé de Tanger

Un engagement sociétal profond

La contribution d'AKDITAL ne s'arrête pas à l'acte médical. En tant qu'acteur majeur du secteur, le groupe inscrit son développement dans une démarche responsable, en lien avec les enjeux sociaux du pays.

L'ouverture d'établissements dans des régions peu couvertes traduit une volonté concrète de réduire les inégalités d'accès aux soins et de rapprocher les services de santé des populations. Ce positionnement s'accompagne d'initiatives solidaires, portées aux côtés d'association, en faveur des personnes les plus exposées à la précarité médicale ou sociale.

Présent dans plusieurs régions du Royaume, AKDITAL participe également à la dynamique économique locale, en favorisant l'emploi local et en contribuant à l'insertion professionnelle dans les régions où il est implanté.



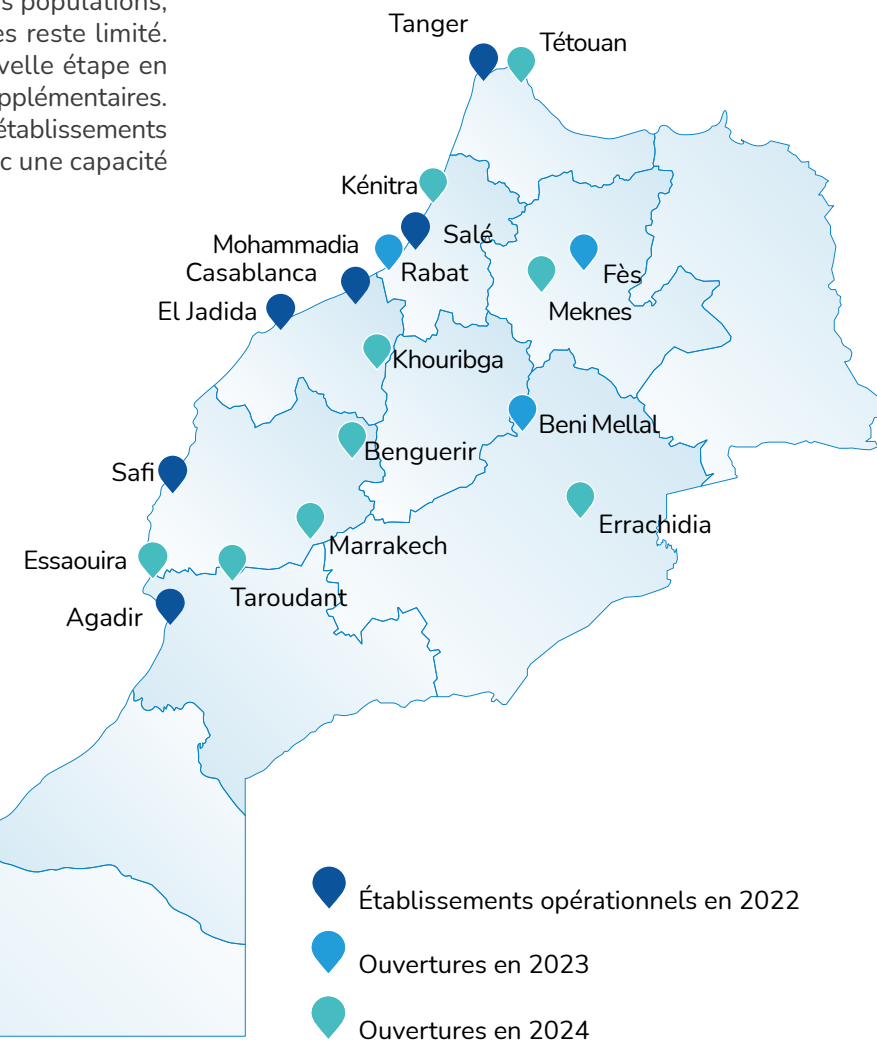
J'ai récemment subi une chirurgie cardiaque lourde à la clinique AKDITAL d'Errachidia, une intervention qui n'était jusqu'alors pas accessible dans la région. Sans cette structure, il aurait fallu me rendre à Fès ou Rabat, avec tout ce que cela implique en termes de coût, de déplacement et d'éloignement familial.

Être soigné dans ma ville, dans un établissement moderne, entouré d'équipes compétentes et disponibles, a fait toute la différence. L'ensemble de la prise en charge s'est déroulé dans d'excellentes conditions, et grâce à la couverture sociale, les coûts ont presque entièrement été pris en charge. C'est une véritable avancée de pouvoir accéder à ce niveau de soin, sans quitter sa ville.

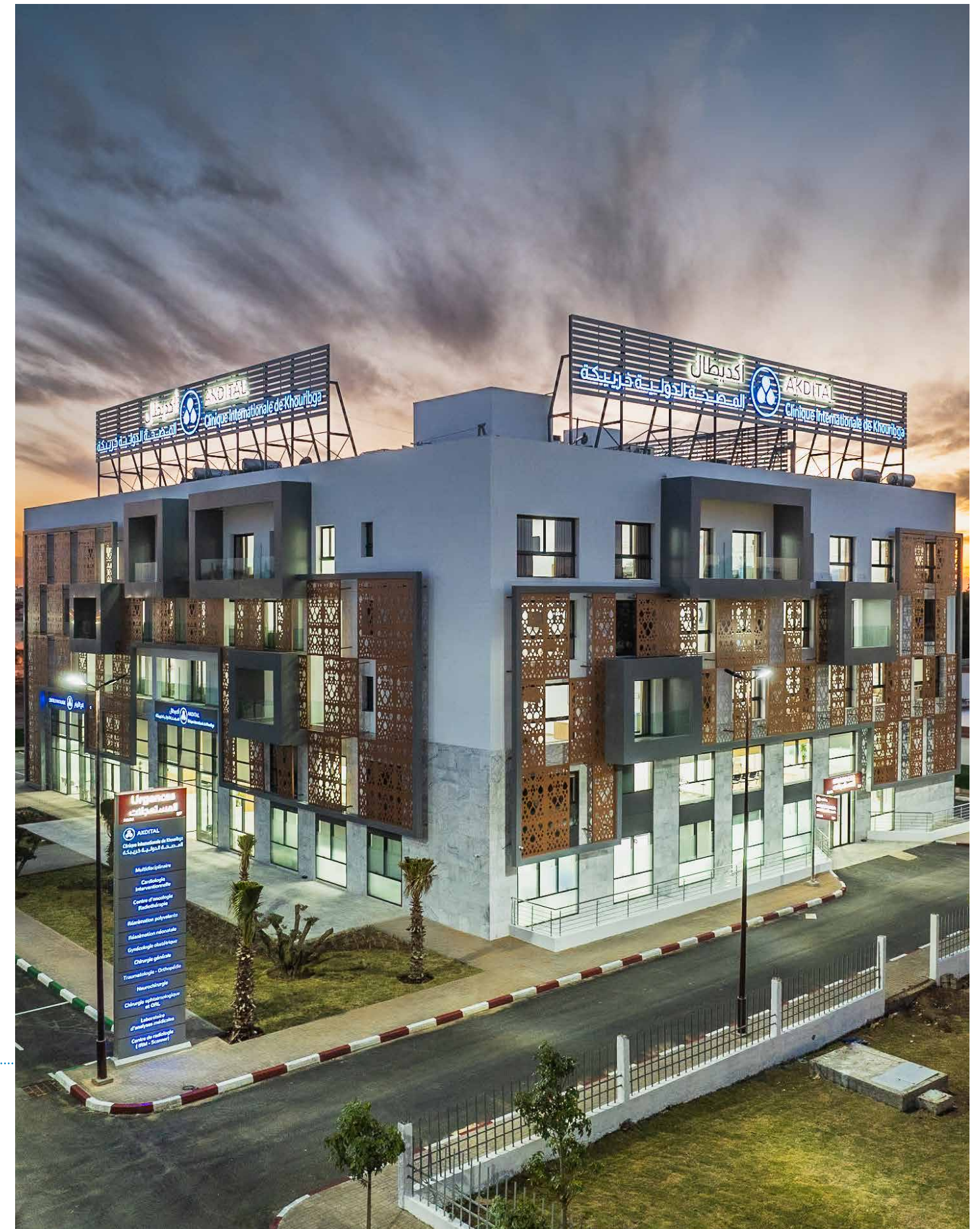
Patient de la clinique International d'Errachidia

Une couverture géographique au service de l'accessibilité

AKDITAL poursuit une stratégie d'expansion alignée sur les priorités nationales en matière de santé. L'objectif est clair : rapprocher l'offre de soins des populations, en particulier dans les zones où l'accès reste limité. En 2024, le groupe a franchi une nouvelle étape en renforçant sa présence dans 10 villes supplémentaires. Ce développement porte le réseau à 33 établissements répartis sur 19 villes du Royaume, avec une capacité totale de 3 706 lits.



19
Villes





20

Des moyens médicaux performants pour des soins multidisciplinaires

21

Services chirurgicaux

Les services chirurgicaux d'AKDITAL disposent d'équipements opératoires répondant aux standards internationaux et intégrant des technologies avancées. Ce niveau d'exigence technique permet de réaliser des actes complexes dans des conditions optimales de sécurité, de maîtrise et de précision.



197
blocs opératoires

2 337
chirurgies à cœur ouvert en 2024

Maternité

Les services de maternité d'AKDITAL disposent de salles d'accouchement équipées selon les standards médicaux les plus exigeants. Ils assurent une prise en charge attentive, dès les premiers instants de vie, dans un environnement rassurant pour la mère comme pour le nouveau-né.



352
lits de maternité

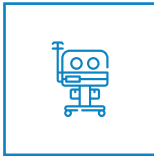
18 666
naissances en 2024

Soins intensifs et réanimations

Les unités de réanimation et de soins intensifs d'AKDITAL jouent un rôle central dans la prise en charge des urgences vitales. Elles sont dotées de dispositifs de surveillance avancés et assurent une réactivité immédiate en s'appuyant sur une approche empathique et centrée sur l'humain.



953
lits de soins intensifs



145
lits de réanimation néonatale



294
box de réanimation adulte

51%
occupation moyenne de la réanimation adultes en 2024

Services de diagnostic

Les services de diagnostic d'AKDITAL, incluant radiologie et laboratoires de biologie, reposent sur des équipements de haut niveau. Ils permettent des résultats rapides et fiables, indispensables à une orientation thérapeutique efficace, adaptée à chaque situation clinique.



26

centres de radiologie



19

laboratoires de biologie

Médecine interventionnelle

Les installations de médecine interventionnelle d'AKDITAL intègrent les équipements nécessaires au cathétérisme et aux actes minimalement invasifs. Elles permettent des diagnostics ciblés, des traitements spécialisés et une récupération plus rapide, avec une diminution significative des risques pour le patient.



24

salles de cathétérisme



Centre d'oncologie

Les Centres d'Oncologie d'AKDITAL regroupent l'ensemble des équipements et thérapies nécessaires au diagnostic, au traitement et au suivi du cancer. Cette prise en charge intègre également un soutien adapté à l'état psychologique et au bien-être global des patients, afin d'aborder la maladie dans toutes ses dimensions.



369

fauteuils de chimiothérapie



24

accélérateurs de radiothérapie



6

centres de médecine nucléaire



6

Pet Scan

95 459

nouvelles admissions aux centres d'oncologie en 2024

Une nouvelle phase stratégique 2025-2030

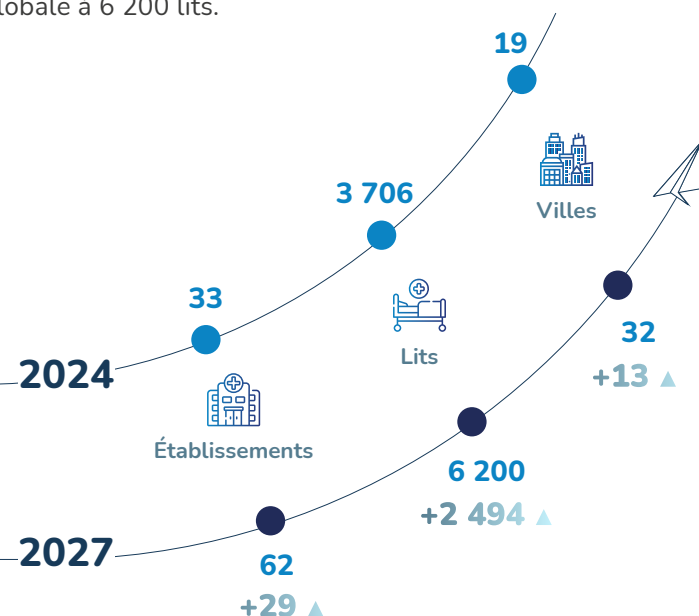
Dans un contexte marqué par la généralisation progressive de la couverture sociale et la montée en puissance de la demande en soins de qualité, AKDITAL a redéfini son cadre stratégique pour les années à venir. L'objectif est de continuer à répondre efficacement aux besoins de santé des Marocains, tout en soutenant les ambitions nationales pour le secteur de la santé.

Cette nouvelle trajectoire s'organise autour de 4 piliers complémentaires, conçus pour soutenir un modèle de croissance équilibré, capable de répondre aux enjeux nationaux, de s'ouvrir à de nouvelles opportunités de développement et fidèle aux valeurs d'exigence, d'innovation et de responsabilité du groupe.

Le développement au niveau national

24 Étendre notre présence pour garantir un accès équitable aux soins spécialisés

Dans la continuité du plan de développement déployé jusqu'à aujourd'hui, AKDITAL prévoit d'élargir sa couverture nationale à travers l'ouverture de nouvelles structures hospitalières, cliniques multidisciplinaires et centres d'oncologie, selon un calendrier d'exécution progressif sur trois ans. L'objectif est de porter le nombre d'établissements de 33 à 62 à l'horizon 2027, en ciblant 32 villes et en augmentant la capacité litière globale à 6 200 lits.



Développer une offre de proximité à travers un réseau de centres de diagnostic

Dans une logique de complémentarité avec son réseau hospitalier, AKDITAL engage un programme de déploiement de centres de diagnostic de proximité. Ce dispositif vise à rapprocher l'offre de soins des populations vivant en dehors des grands pôles urbains, en leur proposant un premier niveau de prise en charge accessible. Ces centres permettront de répondre aux besoins en imagerie, biologie médicale et consultation, tout en assurant, lorsque nécessaire, une orientation vers les établissements hospitaliers du groupe.

L'objectif est d'implanter 200 unités d'ici 2030, avec un modèle d'implantation rationalisé dans des villes de plus de 40 000 habitants, dans un rayon de 100 km autour des établissements du groupe.



200

centres de diagnostic d'ici 2030

Faire rayonner notre modèle à l'international, en ciblant des marchés à fort potentiel

AKDITAL entend également engager une première phase d'internationalisation sur deux marchés stratégiques : les Émirats Arabes Unis et l'Arabie Saoudite. Ces destinations conjuguent des politiques publiques favorables à l'investissement privé en santé et des besoins croissants en soins, notamment dans le segment intermédiaire à haut de gamme, liés à la croissance démographique ainsi qu'à un fort taux de couverture médicale (assurance).

Le groupe prévoit l'ouverture de 4 établissements d'ici 2030, opérés via une filiale dédiée AKDITAL International, dont le siège sera établi à Riyad. Ces établissements seront déployés selon le modèle déjà éprouvé au Maroc, avec séparation des activités opérationnelles et immobilières, et des infrastructures aux meilleurs standards médicaux. Les 2 premiers sont prévus à l'horizon 2027 à Dubaï et à Riyad.



4

établissements d'ici 2030



2

pays

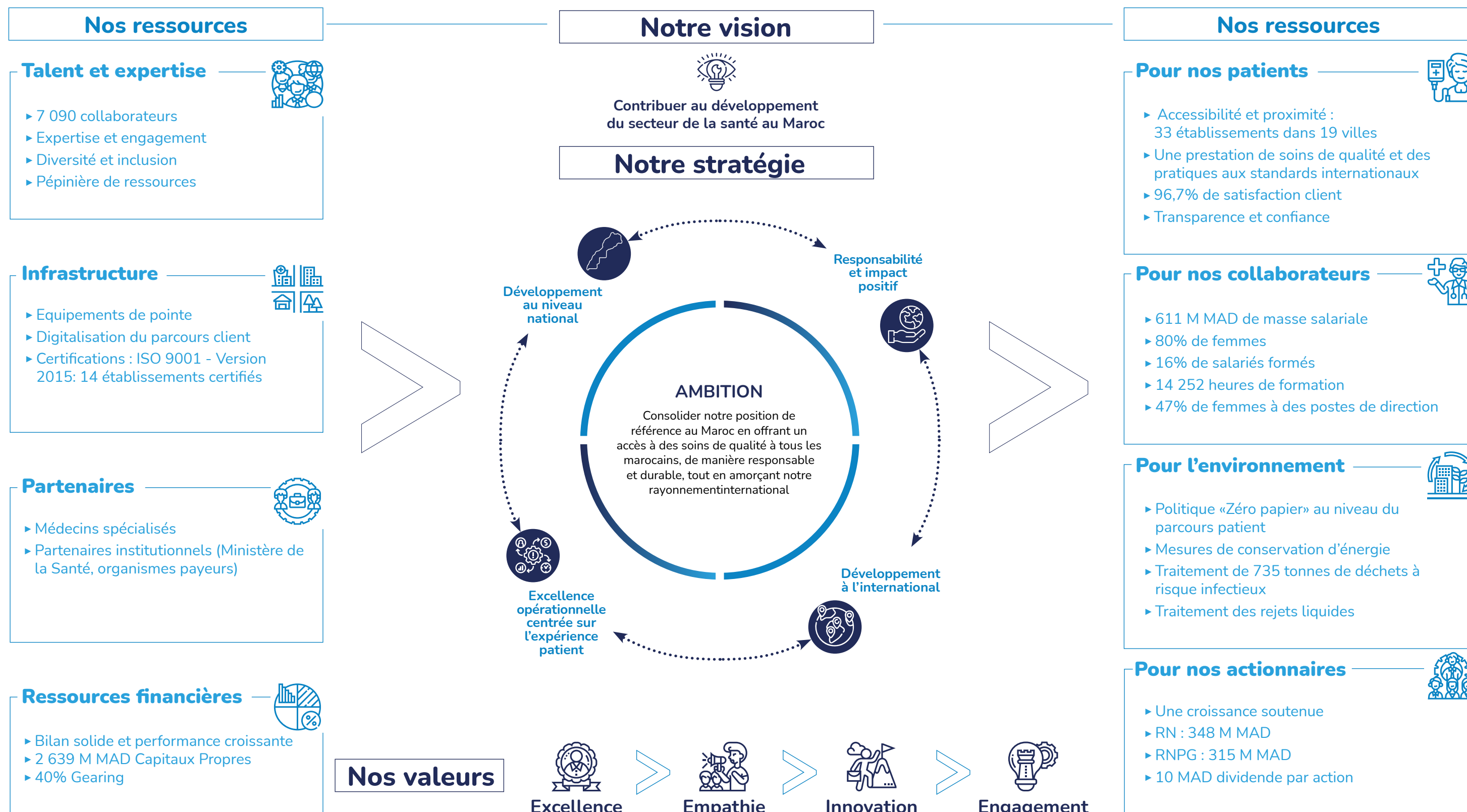
25

Excellence opérationnelle et responsabilité

Dans un secteur fondé sur la relation de confiance, garantir à chaque patient un niveau de soin élevé est une priorité pour AKDITAL. Pour y parvenir, le groupe s'appuie sur l'innovation et l'amélioration continue des standards de qualité. Le recours à des technologies de pointe, le renforcement des processus de certification et d'accréditation, ainsi que la généralisation des dispositifs d'écoute et de suivi de la satisfaction patient constituent les principaux leviers mobilisés à cet effet.

Enfin, en tant qu'acteur de référence, le groupe s'engage à créer de la valeur durable pour l'ensemble de ses parties prenantes et pour les territoires dans lesquels il opère. Cette responsabilité se traduit par plusieurs axes d'action : la montée en compétences de ses collaborateurs via la formation continue, l'intégration locale par la création d'emplois, la réduction de l'impact environnemental de ses établissements et les actions solidaires portées par la Fondation AKDITAL pour élargir l'accès aux soins.

Notre modèle économique



RAPPORT D'ACTIVITÉ



Poursuite de l'exécution du plan de développement

Soutenir la dynamique nationale de réforme du secteur de la santé

Le Maroc connaît aujourd'hui une transformation historique de son système de santé, portée des réformes engagées par les pouvoirs publics depuis 2022. Au cœur de cette transformation : la généralisation de la couverture sociale, pilier essentiel de l'État social, qui vise à élargir la couverture médicale, à améliorer la qualité des soins et à réduire les inégalités d'accès sur l'ensemble du territoire.

Ce programme a permis d'intégrer des millions de nouveaux bénéficiaires dans le régime de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO), notamment à travers la transition progressive des ex-bénéficiaires du RAMED vers le régime AMO-Tadamoun. À ce jour, plus de 28 millions de Marocains sont couverts par un régime d'assurance maladie, soit environ 74% de la population, selon les dernières déclarations du gouvernement, marquant une avancée sans précédent dans l'histoire de la couverture sociale au Maroc.

C'est dans ce contexte qu'AKDITAL agit comme un levier, dans une logique de complémentarité avec le secteur public, en contribuant à la régionalisation de l'offre de soins. En multipliant les implantations dans des villes où les infrastructures médicales étaient jusqu'ici limitées, le groupe permet à un nombre croissant de citoyens affiliés à la CNSS ou à l'AMO-Tadamoun d'accéder localement à des soins spécialisés, sans devoir se déplacer vers les grands centres urbains.

À Errachidia, Beni Mellal, Khouribga ou Dakhla, les cliniques récemment ouvertes offrent désormais des services de pointe dans des territoires historiquement sous-dotés, participant ainsi à l'équité territoriale que vise la réforme.

Cette dynamique se reflète directement dans la typologie de la patientèle accueillie par le groupe. En 2024, les patients couverts par des organismes payeurs représentaient 60 % des admissions. La part de la CNSS a connu une hausse particulièrement marquée, passant de 50 % en 2023, à 56 % cette année, portée par l'élargissement de la base assurée mais aussi par l'augmentation du taux de remboursement pour les soins complexes (supérieur à 95 % dans certains cas, notamment en oncologie et en chirurgie cardiovasculaire).



60%

des admissions
couvertes par
un organisme
payeur



56%

part de la
CNSS parmi
les organismes
payeurs

Agir concrètement contre les inégalités territoriales

Fidèle à sa mission d'élargir l'accès aux soins, AKDITAL concentre aujourd'hui la majeure partie de ses ouvertures sur des villes de taille moyenne, où l'offre de soins est encore insuffisante. En y déployant ses standards de qualité, des plateaux techniques complets et des équipes hautement qualifiées, le groupe contribue à hisser l'offre de soins locale au niveau de celle des grandes villes. En 2024, 9 nouvelles villes moyennes ont accueilli un établissement AKDITAL, permettant à des milliers de Marocains désormais couverts par l'AMO de se soigner près de chez eux, dans des conditions optimales. Cette dynamique se poursuivra avec la couverture d'une dizaine de villes supplémentaires d'ici 2027.



28

millions de
Marocains
couverts par
un régime
d'assurance
maladie



Douze nouvelles cliniques ouvertes en 2024

Hôpital Privé de Tétouan
Capacité litière 135
Superficie (en m²) 9 800
Bud. d'invest. (en M MAD) 245
Nombre de collaborateurs 292



Hôpital privé de Meknès et Centre d'Oncologie de Meknès
Capacité litière 169
Superficie (en m²) 13 860
Bud. d'invest. (en M MAD) 350
Nombre de collaborateurs 179



Hôpital International de Kénitra et Centre d'Oncologie de Kénitra
Capacité litière 163
Superficie (en m²) 13 143
Bud. d'invest. (en M MAD) 309
Nombre de collaborateurs 267



Clinique Internationale de Khouribga
Capacité litière 134
Superficie (en m²) 10 409
Bud. d'invest. (en M MAD) 220
Nombre de collaborateurs 250

Clinique Mogador d'Essaouira
Capacité litière 153
Superficie (en m²) 11 598
Bud. d'invest. (en M MAD) 256
Nombre de collaborateurs 232



Clinique Internationale de Dakhla
Capacité litière 138
Superficie (en m²) 10 000
Bud. d'invest. (en M MAD) 269
Nombre de collaborateurs 231



En 2024, Akdital a ouvert 12 nouveaux établissements répartis dans plusieurs régions du Royaume. Chaque site a été conçu pour offrir une prise en charge complète, appuyée sur des infrastructures modernes, un plateau technique de haut niveau et une organisation rigoureuse du parcours patient.

Clinique Internationale de Errachidia
Capacité litière 157
Superficie (en m²) 12 091
Bud. d'invest. (en M MAD) 267
Nombre de collaborateurs 259



Clinique Internationale de Taroudant
Capacité litière 169
Superficie (en m²) 11 599
Bud. d'invest. (en M MAD) 266
Nombre de collaborateurs 252



Hôpital International Ibn Nafis de Marrakech
Capacité litière 103
Superficie (en m²) 9 011
Bud. d'invest. (en M MAD) 275
Nombre de collaborateurs 225



Le Centre International d'Oncologie de Benguerir
Capacité litière 81
Superficie (en m²) 10 671
Bud. d'invest. (en M MAD) 226
Nombre de collaborateurs 114

Le groupe privilégie un modèle diversifié, combinant hôpitaux pluridisciplinaires, cliniques spécialisées et structures hybrides, capables de répondre à des besoins locaux précis et de s'intégrer dans l'écosystème médical régional. Ce modèle garantit un maillage équilibré du territoire et permet de désengorger les grands centres urbains.

Les nouveaux établissements déployés intègrent, selon leur vocation, des unités de soins intensifs, des pôles de réanimation, des services chirurgicaux, des services de maternité, des centres de radiologie avancés, des laboratoires complets, ainsi que des unités de chimiothérapie et de radiothérapie. La gestion digitalisée des flux médicaux permet un suivi sécurisé et une coordination optimale des soins.

Une expertise éprouvée dans l'ouverture de nouveaux établissements

Le déploiement accéléré du réseau AKDITAL repose sur une expertise, développée et affinée au fil des ouvertures. Pour assurer la mise en service d'établissements hospitaliers équipés selon les meilleurs standards médicaux, dans des délais courts, le groupe s'appuie sur un modèle d'organisation qui intègre toutes les dimensions du projet : choix des partenaires fonciers et équipementiers, pilotage des chantiers, ingénierie biomédicale, hygiène et sécurité, conformité réglementaire, recrutement ciblé et formation des équipes. Une cellule dédiée, mobilisant à la fois des compétences internes et externes, coordonne l'ensemble du processus d'ouverture : planification, installation des dispositifs médicaux, organisation des parcours patients et déploiement des systèmes d'information. L'anticipation des besoins, la standardisation des outils et l'expérience accumulée permettent une montée en charge rapide des établissements, avec un haut niveau de fiabilité opérationnelle.

L'exemple de la Clinique Internationale Mogador à Essaouira illustre parfaitement cette capacité d'exécution maîtrisée. Moins d'un an s'est écoulé entre le lancement des travaux et l'ouverture officielle de l'établissement, qui propose aujourd'hui une prise en charge complète. En 2024, cette expertise a permis de dépasser le nombre d'ouvertures initialement prévues dans le plan, tout en maintenant les exigences de qualité et de rentabilité.

Une nouvelle organisation pour le pilotage régional

Face à l'accélération de sa croissance, AKDITAL a amorcé en juin 2024 une nouvelle organisation avec un découpage régional. Opérationnelle à partir de janvier 2025, cette transformation s'est appuyée sur un benchmark international conduit avec le concours d'un cabinet de conseil spécialisé, afin d'aligner la structure managériale du groupe sur les meilleures pratiques à l'échelle internationale. Le territoire national a ainsi été structuré en 8 régions distinctes, chacune placée sous la responsabilité d'un directeur régional. Cette gouvernance régionale est renforcée par la mise



en place de relais fonctionnels (ressources humaines, achats, contrôle de gestion) et médicaux, à travers la nomination de coordinateurs médicaux en charge de décliner la stratégie médicale en concertation avec les directeurs médicaux des différents établissements. Cette nouvelle architecture organisationnelle constitue une étape décisive dans l'évolution de la gouvernance du groupe en répondant à une double ambition : renforcer l'agilité opérationnelle au plus près du terrain, et optimiser le déploiement des orientations stratégiques du siège vers les établissements.

Mobiliser les compétences pour accompagner le développement

L'ambition de croissance portée par AKDITAL s'accompagne d'un défi majeur : mobiliser, dans toutes les régions du Royaume, les ressources humaines qualifiées nécessaires au bon fonctionnement de ses établissements. Cette exigence concerne autant les profils médicaux que paramédicaux, et devient particulièrement complexe à mesure que le groupe s'étend au-delà des grands pôles urbains.

Face à une tension croissante sur le marché local, et à l'insuffisance des viviers disponibles dans certaines spécialités, AKDITAL déploie une stratégie de recrutement au Maroc et à l'international. Des campagnes ciblées sont organisées en Europe, notamment à Paris et Bruxelles, pour attirer des médecins spécialistes, marocains ou étrangers, formés dans des systèmes exigeants, prêts à s'installer durablement dans des villes comme Errachidia, Dakhla, Meknès ou Taroudant. L'approche cible des praticiens expérimentés, capables de prendre en charge des disciplines de pointe en dehors des grands centres hospitaliers.

Le défi s'étend également au recrutement des profils paramédicaux, avec un recours croissant à des talents venus de Tunisie et d'Afrique subsaharienne. Certains métiers restent particulièrement rares sur le marché marocain, à l'image des médecins hygiénistes ou des techniciens spécialisés en hygiène hospitalière, pourtant essentiels au respect des standards de qualité et de sécurité sanitaire.

Ce travail de fond, exigeant et rigoureux, constitue l'un des leviers clés de réussite du modèle AKDITAL. En garantissant à chaque ouverture une équipe complète, compétente et immédiatement opérationnelle, le groupe assure la qualité des soins prodigués et la continuité du service, y compris dans les régions les plus éloignées.

Une levée de fonds stratégique pour soutenir l'expansion nationale

Fort de ses succès et réalisations, et porté par l'ambition d'aller encore plus loin et d'accélérer le rythme de son développement, AKDITAL a de nouveau fait appel à l'épargne publique en juillet 2024. Le groupe a lancé une augmentation de capital d'un milliard de dirhams destinée à soutenir l'exécution de sa stratégie et à renforcer ses capacités de déploiement à l'échelle nationale.

L'opération a rencontré un vif succès, avec une sursouscription 29 fois supérieure au montant proposé, mobilisant plus de 16 623 investisseurs. Ce niveau de confiance du marché vient conforter la solidité du modèle AKDITAL et la pertinence de sa vision.

Ce financement a pour objectif d'accompagner le rythme d'ouverture jusqu'en 2027, dans des villes à fort besoin médical telles que Larache, El Kelâa des Sraghna, Berrechid, Khémisset, Berkane et Taza, prolongeant ainsi l'engagement du groupe en faveur d'un accès équitable et structuré aux soins dans toutes les régions du Royaume.



1 Md MAD

augmentation
de capital



16 623

investisseurs

29x

niveau de souscription

Activité médicale et innovation, diffuser l'excellence au service du soin

Avec comme ambition de contribuer à l'amélioration des standards médicaux, AKDITAL organise son engagement autour de trois priorités. Qu'il s'agisse de perfectionner les compétences des praticiens, de diffuser les meilleures pratiques cliniques ou d'introduire les technologies les plus avancées dans ses établissements, le groupe mobilise l'ensemble des leviers nécessaires à l'amélioration continue de la qualité des soins.

Former, partager, faire progresser les pratiques

AKDITAL organise régulièrement des formations ouvertes à l'ensemble de la communauté médicale. En collaboration avec des sociétés savantes, des industriels de santé ainsi qu'avec des experts nationaux et internationaux, le groupe a animé tout au long de l'année 2024 de nombreux ateliers, journées scientifiques et tables rondes autour de problématiques cliniques d'actualité.

Ces rencontres, organisées dans plusieurs établissements du groupe, visent à renforcer les compétences, actualiser les connaissances et favoriser la circulation des bonnes pratiques dans toutes les spécialités. Elles sont conçues comme des espaces de dialogue entre praticiens, autour de cas cliniques, de démonstrations en direct et de partages d'expériences, dans une logique de mise à jour continue des référentiels.

En 2024, plusieurs thématiques ont été mises à l'honneur : l'amylose cardiaque, les troubles du remplissage ventriculaire, l'apnée du sommeil, la curiethérapie de la prostate, les tests génétiques en oncologie, ou encore l'échocardiographie de stress. Des réunions de concertation pluridisciplinaire (RCP) ont également été organisées dans différentes spécialités afin de promouvoir une approche collective et coordonnée du soin.



Des interventions pionnières à l'échelle nationale et régionale

En ligne avec sa volonté de placer l'innovation médicale au service des patients, AKDITAL a accueilli en 2024 deux interventions d'envergure, inédites au Maroc et sur le continent africain. Ces avancées marquent une étape importante dans l'élargissement de l'offre thérapeutique disponible dans le Royaume, en intégrant des techniques éprouvées à l'international.

La première concerne la chirurgie iléo-métabolique (ou bipartition intestinale), réalisée pour la première fois au Maroc et en Afrique par le Pr Pedro Gutiérrez Contreras, un spécialiste reconnu venu du Mexique. Cette technique mini-invasive, indiquée dans les cas d'obésité sévère, de diabète de type 2 ou d'échec de chirurgie bariatrique, permet de réorienter le circuit de l'intestin pour agir sur le métabolisme du patient afin d'améliorer le contrôle du diabète et favoriser la perte de poids.

La seconde innovation concerne le traitement de la fibrillation atriale, un trouble du rythme cardiaque courant. Pour la première fois au Maroc, une ablation par électroporation a été pratiquée à la Clinique Jerrada Oasis par les Professeurs Abdelhamid Moustaghfir et Pascal Defaye. Contrairement aux méthodes classiques qui utilisent la chaleur ou le froid pour traiter les zones défaillantes, cette technique utilise des impulsions électriques ciblées, ce qui permet une intervention rapide (45 minutes en moyenne), avec moins de risques pour les tissus voisins. C'est une avancée majeure pour la sécurité et le confort des patients.



La chirurgie assistée par robot : une nouvelle ère pour la pratique médico-chirurgicale

En 2024, AKDITAL a franchi un nouveau cap en intégrant, pour la première fois au sein du secteur privé marocain, une technologie de chirurgie assistée par robot, en coordination avec la Société Marocaine de Chirurgie Robotique. Cette solution de pointe permet de réaliser des gestes chirurgicaux d'une précision extrême tout en réduisant considérablement le caractère invasif des opérations.

Destinée à plusieurs disciplines, notamment l'urologie, la gynécologie, la chirurgie digestive, thoracique ou encore oncologique, cette technologie ouvre de nouvelles perspectives pour la qualité des soins prodigués aux patients. Elle permet de travailler dans des zones anatomiques complexes avec une finesse et une stabilité inégalées, et contribue à réduire les risques opératoires, à améliorer les suites post-opératoires et à accélérer la récupération.

Pour accompagner cette avancée, les chirurgiens du groupe ont bénéficié d'une préparation spécifique à la maîtrise de cette technologie de dernière génération.

AKDITAL Innov ouvre la voie à la médecine 4.0

En 2024, AKDITAL a posé les bases d'un dispositif en matière d'innovation médicale en scellant un partenariat inédit avec Dassault Systèmes, leader mondial des solutions 3D et de la santé numérique, et Long Island University, université américaine de référence dans les sciences de la santé. Ce protocole d'accord, signé dans le cadre d'AKDITAL Innov, vise à faire émerger un modèle de médecine 4.0 fondée sur la technologie et la recherche appliquée.

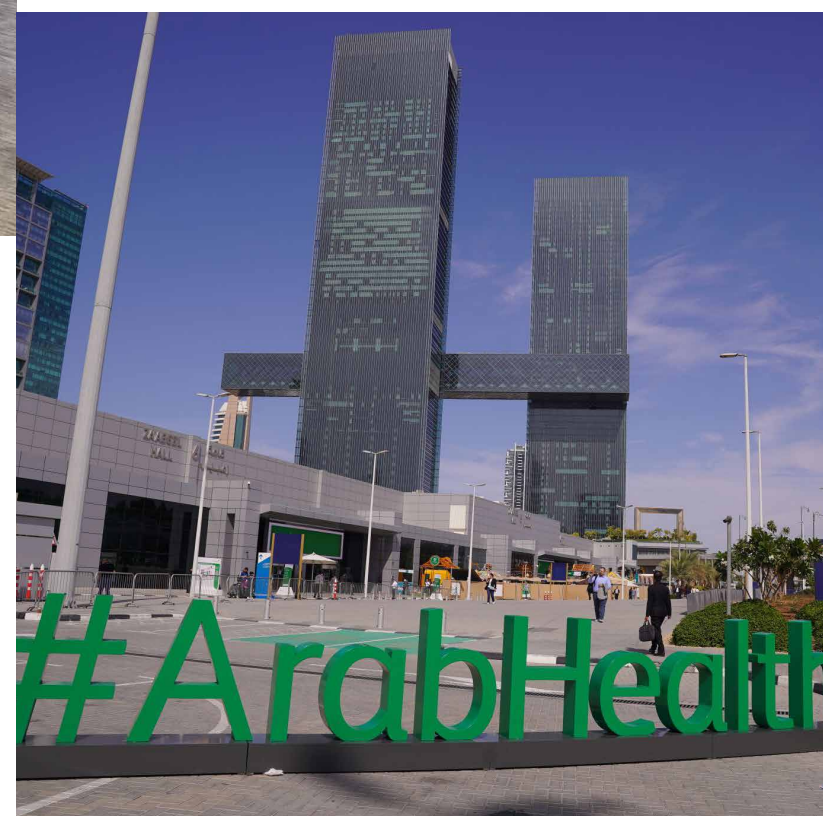
Ce partenariat positionne AKDITAL comme pionnier d'une nouvelle approche des soins de santé au Maroc, à travers l'introduction de technologies avancées telles que les jumeaux numériques d'organes et l'analyse approfondie des données biomédicales. Ces outils visent à améliorer la précision des traitements, à prédire les réponses thérapeutiques, et offrir des soins personnalisés et centrés sur le patient.

La première phase de cette collaboration prévoit un programme de transfert de compétences, avec la formation des équipes médicales et techniques du groupe aux usages concrets de la santé numérique. Elle préparera le terrain pour l'intégration progressive de ces technologies dans les établissements du groupe.



AKDITAL à la rencontre de l'innovation mondiale en santé

À l'occasion de sa première participation au prestigieux salon Arab Health, le groupe AKDITAL s'est affirmé comme un ambassadeur dynamique du secteur privé marocain de la santé. Présent au cœur de l'exposition, le stand du groupe a permis de valoriser l'excellence de son offre de soins ainsi que ses projets de développement ambitieux. Cette présence a également été l'occasion de découvrir les toutes dernières innovations mondiales, allant des nouveaux dispositifs de radiologie aux traitements de pointe, en passant par la robotique chirurgicale et les plateformes de diagnostic dopées à l'intelligence artificielle. Les équipes AKDITAL ont activement participé aux échanges avec les exposants internationaux, nouant des partenariats et s'imprégnant des avancées technologiques les plus prometteuses.



Chiffres clés consolidés



2 954 M MAD

Chiffre d'affaires



1 866 M MAD

Marge brute

Marge brute (%) : 63,2%



839 M MAD

EBITDA

Marge EBITDA : 28,4%



348 M MAD

Résultat net

Marge nette : 11,8%



4 128 M MAD

Actif immobilisé*



1 753 M MAD

Endettement net**

Gearing 40%



2 639 M MAD

Capitaux propres



361 M MAD

BFR d'exploitation

Nombre de jour de CA : 45

* Actif immobilisé hors écart d'acquisition, titre mis en équivalence et impôts différés actifs
** Endettement net = dette de financement (incluant les dettes envers les fournisseurs d'immobilisations) + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

Une année de croissance exceptionnelle et d'engagements tenus

« AKDITAL signe une nouvelle année exceptionnelle, marquée par une forte dynamique de développement et une performance opérationnelle solide, qui confirme la pertinence de ses choix stratégiques. Nous avons relevé un défi majeur cette année en ouvrant, dans les délais annoncés, l'ensemble des 12 établissements prévus, respectant ainsi nos engagements envers nos patients et partenaires. L'augmentation de capital réussie en 2024 nous donne aujourd'hui les moyens d'accélérer notre expansion et soutient notre détermination à offrir un accès à des soins de santé de qualité à tous les marocains. » Rochdi TALIB, Président Directeur Général.

Expansion du réseau de soins et réalisations stratégiques

Fidèle à sa vision d'une santé de qualité accessible à tous, AKDITAL a poursuivi en 2024 son expansion à un rythme soutenu. Le Groupe a renforcé son maillage territorial avec 12 nouvelles ouvertures, portant sa capacité à 3 706 lits répartis sur 33 établissements à travers le Royaume. De Tétouan à Dakhla, en passant par Kénitra, Meknès, Khouribga, Bengérir, Essaouira, Marrakech, Errachidia et Taroudant, ces nouvelles infrastructures viennent répondre à une demande croissante de proximité.

Akdital renforce son engagement en faveur de l'innovation et de l'amélioration de l'expérience patient en intégrant des technologies de pointe telles que l'acquisition du robot chirurgical ainsi que le lancement d'AKDITAL Innov un centre d'excellence en matière de technologies médicales avancées.

Progression des indicateurs d'activité

Le chiffre d'affaires d'AKDITAL atteint 2 954 M MAD en 2024, affichant une progression soutenue de 55 % par rapport à l'exercice précédent. Cette dynamique d'évolution reflète à la fois la montée en puissance des établissements ouverts ces deux dernières années et la progression continue des structures historiques. En termes d'activités, l'oncologie poursuit sa forte croissance, renforçant sa contribution au chiffre d'affaires.

Renforcement de la rentabilité et maîtrise des coûts

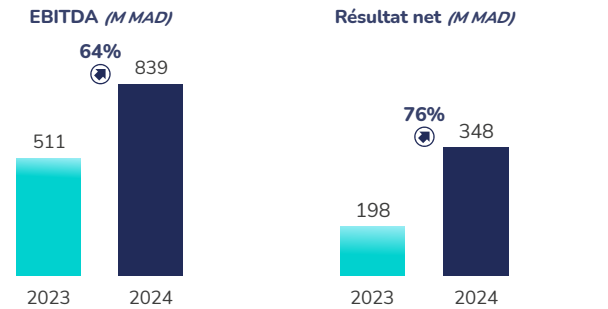
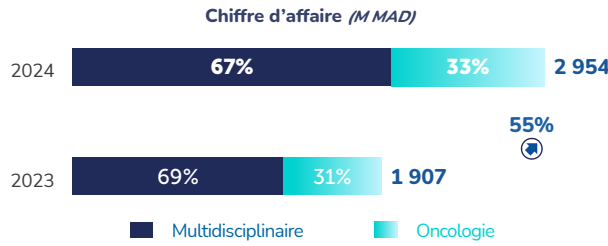
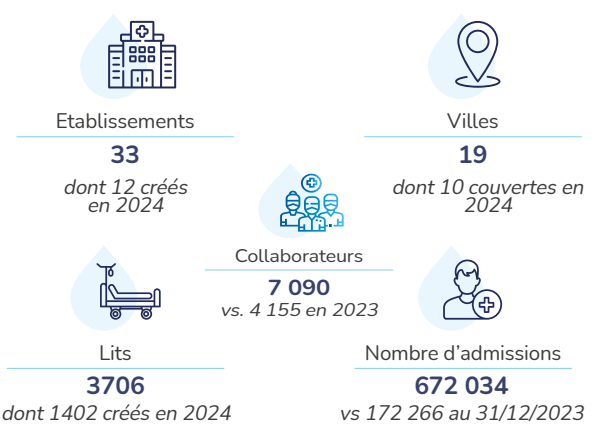
L'EBITDA s'élève à 839 M MAD, en hausse de 64% par rapport à l'année dernière, notamment porté par une amélioration continue de l'efficacité opérationnelle. Le taux de marge d'EBITDA continue ainsi sa croissance passant de 26,8% en 2023 à 28,4% en 2024.

Le résultat net consolidé s'établit à 348 M MAD, en nette progression de 76 %. Le résultat net part du groupe (RNPG) atteint à 315 M MAD.

Investissement et endettement

Afin d'accompagner ses ambitions d'expansion, AKDITAL a poursuivi ses efforts d'investissement avec une enveloppe atteignant, en 2024, 1 792 M MAD, en hausse de 64 % par rapport à l'année précédente. Ces investissements portent sur l'équipement des nouveaux établissements et sur les futures implantations.

L'endettement net s'établit à 1753 M MAD au 31 décembre 2024, soit un ratio de 2,0 par rapport à l'EBITDA contre 2,4 l'année dernière, traduisant ainsi une forte rigueur dans la gestion de la croissance du groupe.



Perspectives

Akdital entend accélérer son développement en 2025 avec l'ouverture de nouveaux établissements à Casablanca, Laâyoune, Guelmim, Inzegane, Rabat, Nador et Oujda. Avec l'objectif de dépasser 54 établissements dans plus de 30 villes d'ici 2026, le Groupe renforce sa capacité à répondre aux besoins croissants en soins de santé, porté par des bases financières solides après son augmentation de capital réussie en juillet 2024.

RAPPORT ESG

Méthodologie et périmètre du rapport

Le rapport ESG du groupe AKDITAL permet à l'entreprise de rendre compte de ses engagements sur les aspects environnementaux, sociaux, sociétaux et de gouvernance, conformément aux exigences de la circulaire de l'AMMC n°03/19 du 20 février 2019, telle que complétée par la circulaire n°02/20 du 22 décembre 2020, en s'appuyant sur les orientations de la norme ISO 26 000 relative à la responsabilité sociétale des entreprises. Le périmètre couvert par le présent rapport concerne les activités du groupe AKDITAL au Maroc pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2024.



Un engagement fort au service d'un progrès durable

AKDITAL considère son engagement social comme une extension naturelle de ses activités. Le groupe fait de la santé un levier d'inclusion et de progrès et inscrit son action dans une dynamique de création de valeur. Cette ambition se décline autour de trois axes complémentaires : le soutien aux communautés locales, la contribution au développement économique et social des régions, et l'investissement durable dans les compétences et le potentiel de ses collaborateurs.

Un levier de développement économique et social local

Présent dans de nombreuses régions du Royaume, AKDITAL joue un rôle moteur dans le développement économique et social des territoires où il s'implante. Chaque nouvel établissement du groupe génère un impact significatif, et contribue à l'essor des communautés locales.

La création d'emplois constitue l'un des effets les plus immédiats, avec un taux de recrutement local qui peut atteindre jusqu'à 70 %. Ces ouvertures enrichissent le marché de l'emploi en offrant des opportunités variées, qu'il s'agisse de fonctions médicales, paramédicales, administratives ou de support.

L'implantation d'établissements de santé modernes stimule le tissu économique local. Elle entraîne une hausse de la demande en biens et services qui profite aux petites et moyennes entreprises environnantes. À titre d'exemple, une société, spécialisée dans l'aménagement et la rénovation de locaux, a enregistré une progression de 40 % de son chiffre d'affaires depuis l'ouverture de l'Hôpital International Ibn Nafis à Marrakech. Dans plusieurs localités, l'arrivée d'AKDITAL a également entraîné des améliorations notables des infrastructures, notamment au niveau des routes, de l'éclairage public et des espaces verts, ce qui permet de

contribuer à la modernisation des communes et à l'amélioration de la qualité de vie des habitants.

Enfin, l'implantation d'établissements de soins de qualité dans des villes dites « secondaires » contribue à renforcer l'attractivité de ces territoires. Elle encourage l'installation d'entreprises à la recherche de nouveaux ancrages, tout comme celle de familles et d'actifs en quête d'une meilleure qualité de vie, en répondant à un besoin fondamental d'accès aux soins. Pour les porteurs de projets économiques, éducatifs, culturels ou sportifs, la présence d'une infrastructure médicale de proximité représente un atout déterminant dans la concrétisation de leurs initiatives.

Cette dynamique s'est traduite, en 2024, par plusieurs exemples concrets. À Khouribga, par exemple, l'accueil d'une équipe de football junior française venue disputer un tournoi a été rendu possible grâce à la mobilisation des équipes AKDITAL, qui ont assuré la disponibilité d'un appui médical continu durant toute la compétition. De même, lors d'un tournage à Errachidia, la présence d'un établissement du groupe a constitué un critère déterminant pour la production, soucieuse de disposer d'un accès rapide aux soins en cas de besoin.



L'investissement dans le capital humain

Chez AKDITAL, les talents sont au cœur de la stratégie du groupe. La politique RH vise à valoriser chaque collaborateur en mettant l'accent sur le développement des compétences, l'accompagnement professionnel et l'épanouissement individuel. Le groupe s'attache à garantir un environnement de travail équitable, fondé sur l'égalité des chances. Les décisions liées au recrutement, à la progression de carrière ou à la rémunération, sont prises dans le strict respect des principes de non-discrimination. Au-delà des obligations éthiques et réglementaires, AKDITAL s'engage à maintenir un cadre inclusif et respectueux, fidèle à ses valeurs. Cet engagement constitue un levier essentiel pour attirer et fidéliser les talents, renforcer l'engagement des équipes et assurer l'excellence des soins délivrés aux patients.

La formation, levier de qualité et d'excellence

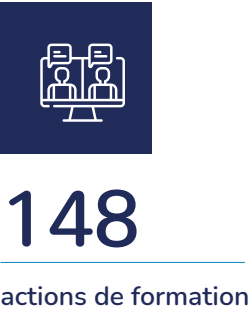
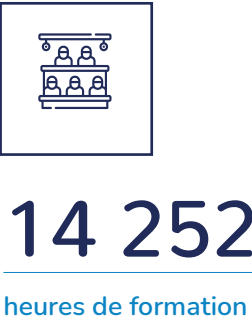
En réponse aux besoins concrets liés à l'ouverture régulière de nouveaux établissements, à l'intégration de profils variés et à l'évolution des métiers du soin, le groupe a déployé en 2024 un dispositif adapté à ces enjeux, combinant formations techniques, modules transversaux et accompagnement managérial. Plus de 16 % des collaborateurs ont ainsi bénéficié d'un parcours de formation, principalement en présentiel, au sein des établissements ou dans des espaces dédiés à la formation professionnelle.

Les parcours proposés ont couvert un large éventail de thématiques, articulées autour de deux grands volets : les compétences techniques d'une part, telles que la radioprotection, la gestion des stocks, le traitement et la maîtrise des eaux, et les compétences transversales d'autre part, incluant la communication interpersonnelle, la prise de parole, les langues étrangères, les fondamentaux des ressources humaines, la qualité, l'hygiène, la sécurité et l'environnement, ainsi que la maîtrise des outils informatiques.

Un accent particulier a également été mis sur le management opérationnel et stratégique, à travers des modules dédiés au leadership, à la gestion d'équipe et à l'optimisation des pratiques managériales. Ce programme de développement professionnel témoigne de la volonté du groupe d'accompagner ses collaborateurs dans la montée en compétence continue, au service de l'excellence opérationnelle.

Dans la continuité du partenariat tripartite établi en 2023 avec l'Université Hassan I^{er} et l'Institut Supérieur des Sciences de la Santé qui vise à garantir une adéquation entre les compétences des recrues et les exigences opérationnelles du groupe, AKDITAL a poursuivi ses efforts pour optimiser la formation et l'intégration du personnel paramédical. Des discussions ont été engagées

avec plusieurs institutions académiques de référence, telles que le CHU de Benguerir et l'Université Mohammed VI Polytechnique, en vue de co-construire des parcours de formation spécialisés et de créer des passerelles solides entre l'enseignement supérieur et la pratique hospitalière.



L'intégration du personnel paramédical, une priorité pour l'excellence

Pour chaque nouvel établissement, AKDITAL met en œuvre un processus d'intégration pour le personnel paramédical nouvellement recruté, en s'assurant que chaque collaborateur est formé selon les standards d'excellence du groupe.

En 2024, ce dispositif d'intégration a permis d'accueillir environ 1 800 professionnels, bénéficiant d'un accompagnement adapté et axé sur la qualité des soins. Les nouveaux membres du personnel paramédical débutants suivent une formation en alternance, organisée en collaboration avec une école partenaire et les établissements de référence du groupe. Ce programme couvre les protocoles de soins spécifiques à AKDITAL, les processus de prise en charge des patients, ainsi que des modules essentiels sur la communication, la gestion du stress et la résolution de conflits.



Lancement de l'Académie AKDITAL

Afin d'accompagner sa trajectoire de croissance, AKDITAL a engagé, durant l'année 2024, les travaux préparatoires à la création de l'Académie AKDITAL, dont le lancement officiel est prévu courant 2025. Ce projet stratégique répond aux enjeux liés à l'expansion rapide du groupe et à l'ouverture programmée de 200 centres de diagnostic à l'échelle nationale. Pensée comme un pilier de la politique de formation du groupe, l'Académie a pour ambition d'organiser et de mutualiser les parcours de développement des compétences, en accompagnant trois profils cibles : les jeunes diplômés issus des établissements partenaires, les professionnels expérimentés récemment intégrés, ainsi que les collaborateurs en poste souhaitant bénéficier de programmes de formation continue. Cette initiative marque une étape décisive dans la capacité d'AKDITAL à garantir un haut niveau de qualification pour l'ensemble de ses équipes et à consolider une culture commune fondée sur l'excellence opérationnelle et l'apprentissage tout au long de la vie.



les femmes
représente
près de
80%

La diversité au cœur des établissements AKDITAL

Perçue comme une source de richesse humaine et de performance collective, la diversité s'exprime à travers la composition des équipes, marquée par une forte représentation des femmes, une pluralité de générations et une mixité socio-économique. En 2024, les femmes représentaient près de 80 % des effectifs, tous métiers confondus, une prédominance qui témoigne de leur rôle central dans les activités du groupe.

Au-delà de cette diversité interne, AKDITAL a également poursuivi une stratégie de recrutement ouverte à l'international, en réponse à la pénurie de profils qualifiés, notamment dans certaines régions éloignées où les viviers locaux sont insuffisants. Cette orientation s'est traduite, en 2024, par l'intégration d'environ quarante professionnels tunisiens, principalement dans les domaines du paramédical et de l'hygiène. Le groupe a également recruté plusieurs médecins issus d'Afrique subsaharienne, contribuant à renforcer la pluralité des expertises et à enrichir la diversité culturelle au sein de ses établissements. Aujourd'hui le taux des collaborateurs non marocains dans l'effectif du groupe est de l'ordre de 1,33%.



Une politique d'attractivité des talents fondée sur des partenariats durables

En 2024, AKDITAL a renforcé son positionnement en tant qu'acteur engagé dans l'attractivité et la professionnalisation des talents. Cette dynamique s'est traduite par la mise en place de partenariats stratégiques et de dispositifs d'insertion concrets, visant à faciliter l'accès des jeunes à des formations qualifiantes et à leur insertion sur le marché de l'emploi. Le groupe a notamment conclu des accords à fort impact avec la Fondation Education For Employment (EFE) et l'Agence allemande de coopération internationale GIZ Morocco dans le cadre du programme Invest for Jobs, ainsi qu'avec l'ANAPEC et EFE Maroc dans le cadre du programme A Chance to RESET.

Par ailleurs, AKDITAL a engagé un partenariat avec la Fédération des écoles privées du Maroc, dont la mise en œuvre en 2025 permettra de centraliser le recrutement des profils paramédicaux et de consolider un vivier national de candidats mieux préparés aux exigences du secteur de la santé.

Dans le prolongement de ses partenariats, AKDITAL mène également des actions de proximité visant à renforcer sa visibilité auprès des jeunes talents et à faciliter leur projection dans les métiers du groupe. L'ancrage territorial et le lien avec les nouvelles générations se sont illustrés lors de la participation d'AKDITAL à l'Exposition Carrière de HEM Rabat, où le groupe a pu valoriser la richesse de ses opportunités de carrière et dialoguer directement avec les étudiants, écouter leurs aspirations professionnelles et leur présenter les perspectives d'évolution offertes au sein du groupe.

Enfin, pour sécuriser l'intégration des nouvelles recrues, le groupe a reconduit en 2024 son cycle d'alternance de six mois, permettant aux jeunes collaborateurs d'acquérir les savoir-faire opérationnels et les réflexes attendus avant leur prise de poste. Ce dispositif d'immersion progressive contribue à fidéliser les talents dès leur recrutement.

L'ensemble de ces actions s'inscrit dans une stratégie cohérente de valorisation du capital humain, distinguée en 2024 par l'obtention du label Krunchy du Meilleur Employeur dans le cadre du projet A chance to RESET.



Un engagement renouvelé en faveur du bien-être au travail

En 2024, AKDITAL a confirmé son engagement en faveur du bien-être au travail en obtenant une double distinction lors de la cérémonie annuelle des labels Marque Employeur organisée par ReKrute. Déjà labellisé Feel Good en 2023, le groupe a renouvelé cette reconnaissance tout en décrochant le label Krunchy Company, dédié aux entreprises valorisant de bonnes pratiques managériales. Ces distinctions saluent la politique RH d'AKDITAL et reflètent l'attractivité croissante du groupe en tant qu'employeur.

Principaux indicateurs RH

Répartition de l'effectif global par genre	2022	2023	2024
Femmes	2 356	3 330	6 118
Hommes	552	825	972
Total effectif	2 908	4 155	7 090

Répartition de l'effectif permanent par genre	2022	2023	2024
Femmes	2 139	3 330	5 824
Hommes	535	825	899
Total effectif	2 674	4 155	6 723

Répartition de l'effectif global par nature du contrat de travail	2022	2023	2024
CDD	155	217	358
CDI	2 674	3 907	6 364
Saisonniers	0	21	355
ANAPEC	79	10	13
Total effectif	2 908	4 155	7 090

Répartition de l'effectif permanent par catégorie déclinée par genre	2022	2023	2024
Femmes direction	10	8	61
Femmes cadres	334	201	201
Femmes non cadres	1 795	3 121	5 129
Total femmes	2 139	3 330	5 391
Hommes direction	16	11	68
Hommes cadres	86	100	125
Hommes non cadres	433	714	1.139
Total hommes	535	825	1 332
Total effectif	2 674	4 155	6 723

Répartition de l'effectif global par branche d'activité	2022	2023	2024
Personnel paramédical	1859	2 730	4 551
Direction	32	38	97
Personnel administratif	636	795	783
Hébergement	359	447	1 612
Autres	22	145	47
Total effectif	2 908	4 155	7 090

Répartition par ancienneté	2022	2023	2024
0 - 2 ans	2 033	3 040	5 011
2 - 5 ans	703	967	1 568
5 - 10 ans			448
5 - 12 ans	145	120	21
12 - 20 ans	21	25	42
20 - 25 ans	6	3	0
25 ans et plus	0		0
Total effectif	2 908	4 155	7 090

Formation globale	2022	2023	2024
Salariés ayant bénéficié d'une formation en % de l'effectif global	51%	69%	51%
Budget formation en % de la masse salariale	1%	1%	1%
Jours de formation / salarié	6j / salarié formé	4j / salarié formé	4j / salarié

Dialogue social	2022	2023	2024
Jours de grève	0		0
Représentants du personnel	57	28	24
Litiges sociaux	6		1

Santé & Sécurité au travail	2022	2023	2024
Nombre d'accidents de travail	40	50	107
Taux de fréquence des accidents	9,3%	18,4%	132
Taux de gravité des accidents	0,15%	4,2%	16
Actions de formation en sécurité en faveur des salariés			7

Engagement sociétal et actions de sensibilisation en santé publique

Chez AKDITAL, la santé ne se limite pas aux soins dispensés dans les établissements. Le groupe adopte une approche plus large, fondée sur la prévention, la sensibilisation, l'accompagnement et la solidarité. Cette démarche se traduit tout au long de l'année par des campagnes médicales, des actions de proximité et des initiatives solidaires menées sur l'ensemble du territoire.

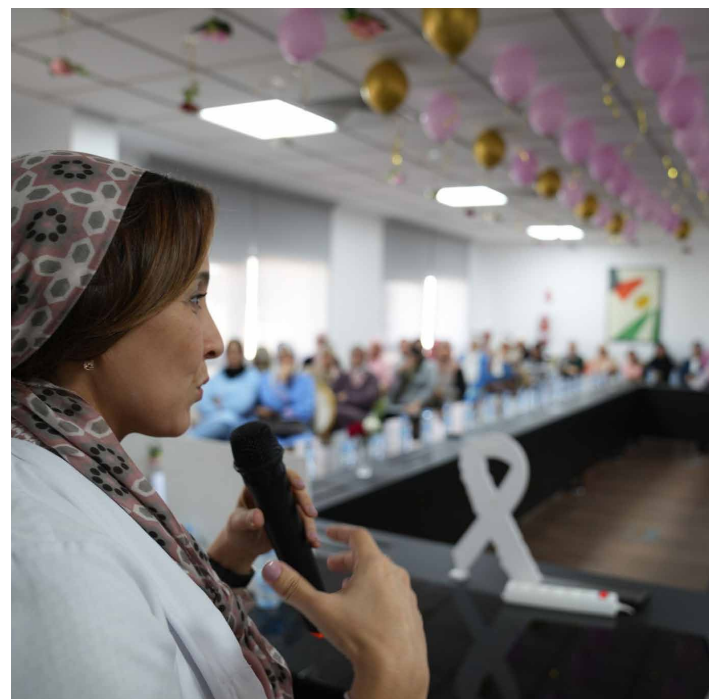
Mobilisation contre le cancer : prévention et accompagnement



734

personnes sensibilisées

Dans le cadre de la campagne mondiale Octobre Rose, AKDITAL a orchestré une mobilisation à l'échelle nationale, impliquant l'ensemble de ses centres d'oncologie et de nombreuses cliniques du groupe, pour promouvoir la santé des femmes. Parmi ces actions, la Clinique Internationale de Khouribga, a organisé un atelier qui a permis d'échanger autour des gestes essentiels pour mieux vivre la chimiothérapie, complété par des conseils pratiques en nutrition pour soutenir le système immunitaire. Ces actions ont combiné ateliers de sensibilisation sur les effets des traitements, conseils pratiques en nutrition pour renforcer le système immunitaire, séances d'art-thérapie favorisant l'expression des émotions, ainsi que dépistages gratuits du cancer du sein et du col de l'utérus. L'ensemble de ces actions a contribué à instaurer un climat de confiance et à renforcer la proximité avec les patientes, dans une approche qui allie information, soutien psychologique et prise en charge médicale personnalisée. Au total, 734 femmes ont été sensibilisées dont 659 ont bénéficié d'un dépistage.



La prise en charge psychologique au centre des soins

Dans le cadre de cette mobilisation, des ateliers centrés sur l'importance du soutien psychologique dans le parcours de soin. Ces moments d'écoute et de partage a permis aux patientes d'exprimer leurs ressentis, de partager leurs victoires et leurs difficultés dans un cadre bienveillant, soulignant combien l'accompagnement émotionnel favorise la résilience et complète efficacement la prise en charge médicale.

Briser les tabous, libérer la parole

Une conférence publique a également été organisée en partenariat avec l'association Les Amis du Ruban Rose. Ouverte à tous, elle a permis d'informer largement sur les enjeux du dépistage précoce et de briser les tabous encore associés au cancer du sein. Par la qualité de ses échanges et la diversité des intervenants, cette rencontre a favorisé l'information, l'écoute et l'engagement collectif autour de la lutte contre le cancer.

52

53



13

entreprises partenaires sensibilisées



659

personnes bénéficiaires du dépistage

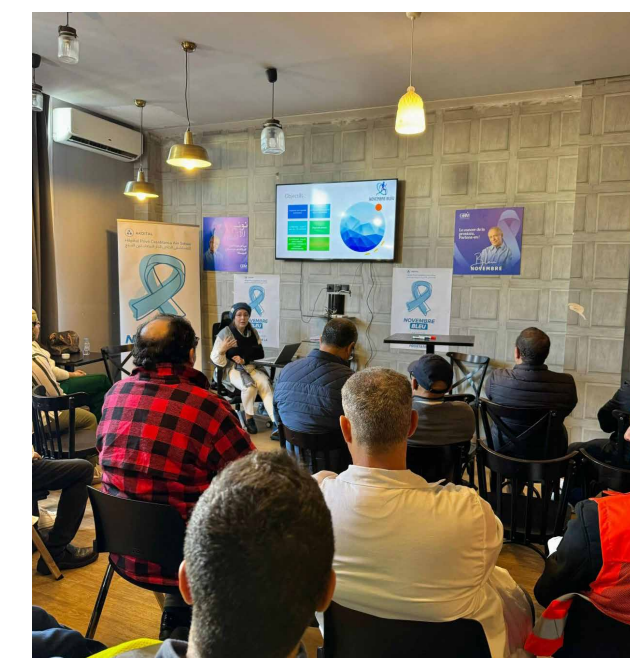


15

Ateliers de sensibilisation

Prévention en entreprise

Afin de renforcer sa mission de prévention en santé, AKDITAL a organisé en 2024 des sessions de sensibilisation au sein des entreprises, visant à promouvoir la santé au travail à travers des actions ciblées d'information et de dépistage. Cette initiative permet aux structures partenaires de bénéficier d'interventions médicales sur mesure, adaptées aux enjeux de santé spécifiques à leurs collaborateurs. À titre d'exemple, à l'occasion de Novembre Bleu, l'Hôpital Privé de Casablanca Ain Sebaa a organisé une journée de sensibilisation au cancer de la prostate, au profit des collaborateurs du groupe des Boissons du Maroc. Cette action a combiné des séances d'information médicale et un dispositif de dépistage précoce.



Sensibiliser à la nutrition pour une meilleure prévention

En 2024, AKDITAL a organisé deux ateliers éducatifs axés sur la nutrition et la gestion du diabète, au sein de l'Hôpital Privé de Casablanca Ain Sebaa et de la clinique Jerrada Oasis. Ces rencontres, animées par des nutritionnistes et diététiciennes du groupe, ont permis, à travers des échanges enrichissants et des conseils personnalisés, d'informer les patients sur l'adoption d'une alimentation équilibrée, la prévention des complications liées au diabète, et la préservation de la santé cardiaque, notamment chez les personnes opérées.



2 089

consultations
médicales
multidisciplinaires



Mobilisation pour le don de sang

Conscient des tensions régulières pesant sur les stocks des centres de transfusion au niveau national, le groupe s'est mobilisé à travers plusieurs de ses établissements pour organiser des journées de don de sang. Portées par un esprit de solidarité et un fort engagement pour la santé publique, ces actions ont rassemblé les équipes médicales, paramédicales et administratives, ainsi que des proches de patients. Elles ont également été l'occasion de sensibiliser à l'importance de ce geste capable de sauver des vies.



Construire un avenir meilleur avec SOS Villages d'Enfants

Avec la volonté de favoriser l'inclusion sociale et de contribuer à l'égalité des chances dès le plus jeune âge, AKDITAL soutient l'action de SOS Villages d'Enfants, une organisation qui œuvre pour offrir un cadre de vie structurant et protecteur à des enfants privés de soutien familial. À travers son soutien financier, le groupe contribue à construire des parcours de vie plus stables, dans un environnement où l'éducation, la santé et le bien-être sont pleinement assurés.



Une Fondation engagée pour l'accès aux soins

Créée pour prolonger l'action du groupe au-delà des murs de ses établissements, la Fondation AKDITAL agit pour l'inclusion sociale et l'égalité d'accès aux soins. Elle concentre ses efforts sur les populations les plus fragiles, en menant des initiatives dans les domaines de la santé, de l'éducation et du développement local.

En 2024, la Fondation AKDITAL a renforcé son action solidaire en se dotant de nouveaux moyens pour pérenniser son engagement. La nomination d'un coordinateur dédié et l'instauration d'un mécanisme de financement durable, basé sur une contribution de chaque établissement du groupe, permettent désormais de soutenir ses initiatives de façon continue et organisée, au service des populations les plus vulnérables.

Fidèle à ses engagements de terrain, la Fondation a poursuivi ses actions en 2024 en organisant des caravanes médicales et des interventions chirurgicales, notamment dans les domaines de la cataracte et des cardiopathies.

Sur le plan scolaire et social, une caravane médico-solidaire a été organisée dans 5 écoles, au bénéfice de 500 élèves, avec la distribution de 500 packs scolaires, 500 tenues vestimentaires et 500 guides de sensibilisation conçus par la Fondation. Dix enfants ont par ailleurs été pris en charge dans les cliniques du groupe.

En 2025, cette dynamique d'inclusion se renforcera par la mise en place d'un dispositif de prise en charge du ticket modérateur, accessible sur évaluation médicale et sociale, élargissant ainsi encore davantage le champ d'action de la Fondation AKDITAL.



547

Actes radiologiques



186

actes chirurgicaux
ophtalmologiques



262

analyses
biologiques



4

chirurgies
cardiaques



1 663

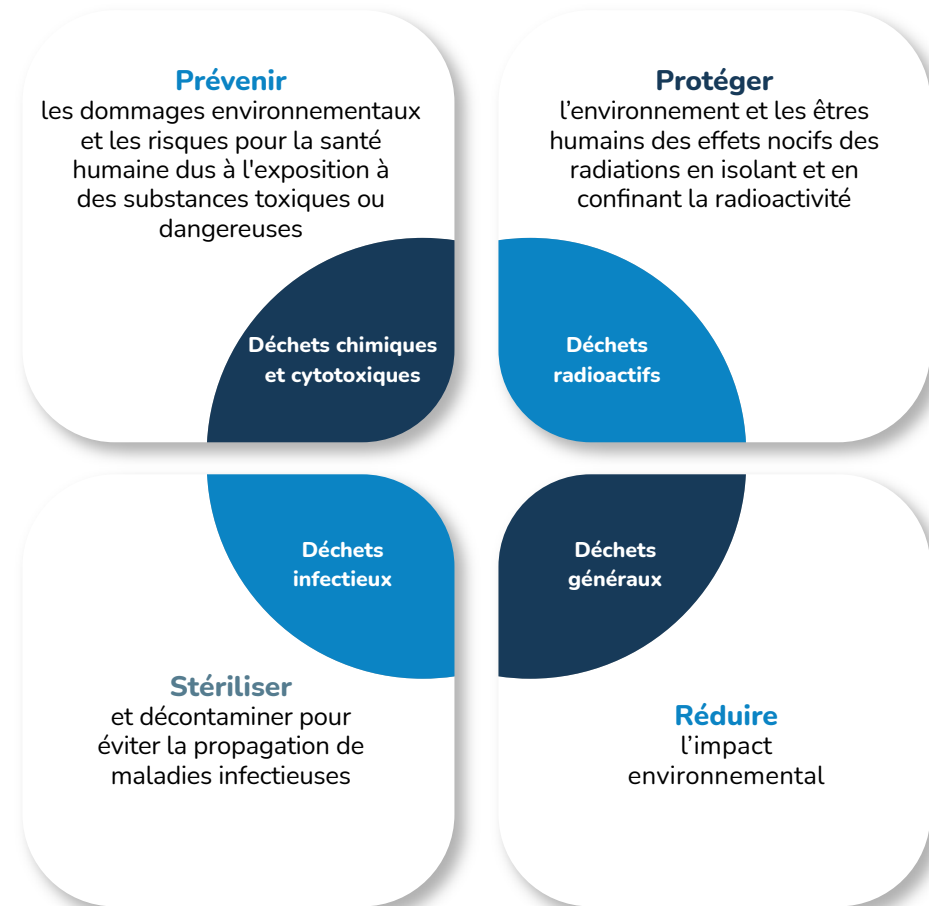
activités dentaires

L'engagement environnemental

Efficacité énergétique, vers une gestion durable des établissements

AKDITAL a initié un vaste programme d'optimisation de la consommation énergétique au sein de ses établissements, avec pour objectif de concilier performance opérationnelle et responsabilité environnementale. À travers la collaboration avec un opérateur spécialisé en performance énergétique, une analyse des schémas de consommation a permis de déployer des mesures ciblées, allant de l'installation d'équipements à haute performance énergétique à l'amélioration des processus techniques, sans oublier

la sensibilisation et la formation des équipes aux bonnes pratiques de consommation responsable. Lancé en 2023 sous forme de projet pilote à l'Hôpital Privé de Casablanca Aïn Sebaâ, le dispositif a permis une réduction de près de 8 % de la consommation énergétique. Fort de ce succès, le programme a été étendu en 2024 à d'autres établissements du groupe, dont l'Hôpital Privé d'El Jadida, marquant une nouvelle étape dans la transition énergétique d'AKDITAL.



Une gestion responsable des déchets pour protéger l'environnement

Soucieux de limiter l'impact des déchets générés par son activité sur l'environnement, AKDITAL déploie d'un dispositif rigoureux de gestion des déchets médicaux et pharmaceutiques, conforme à la réglementation en vigueur et aux meilleures pratiques du secteur.

Ce dispositif repose sur une classification stricte des déchets en fonction de leur nature et de leur niveau de risque. Chaque catégorie fait l'objet d'un traitement adapté, visant à réduire les impacts potentiels sur la santé publique et les écosystèmes. Le groupe s'appuie sur des prestataires agréés, spécialisés dans la collecte, la stérilisation, la décontamination et l'acheminement vers des centres de traitement autorisés, avec recours

aux procédés adéquats dont le traitement physico-chimique, la stérilisation et la décontamination, le broyage ou encore l'enfouissement sécurisé.

Pour garantir l'efficacité du dispositif, des formations régulières sont dispensées aux équipes, afin de renforcer leur vigilance et leur maîtrise des procédures en vigueur.

Grâce à cette approche, AKDITAL n'a enregistré, à ce jour, aucun incident ni contentieux liés à la gestion de ses déchets ou à des problématiques environnementales.



58

La qualité et la sécurité comme pilier de l'excellence

La santé et la sécurité : un pilier de la démarche d'AKDITAL

Chez AKDITAL, la santé et la sécurité des patients comme des collaborateurs constituent une priorité absolue. Le groupe déploie des dispositifs rigoureux pour garantir un environnement de soins sécurisé, conforme aux standards les plus exigeants.

Sur le plan de la sécurité incendie, chaque établissement est équipé de systèmes adaptés à ses spécificités : détection automatique, ventilation, désenfumage, ainsi qu'une gestion strictement contrôlée du stockage et de l'utilisation des gaz médicaux et matériaux inflammables. Ces dispositifs sont régulièrement évalués à travers des audits de conformité visant à en assurer l'efficacité opérationnelle continue.

La sécurité alimentaire bénéficie également d'une attention constante, avec l'application stricte des normes HACCP sur l'ensemble de la chaîne : de la

réception des denrées à la distribution des repas. Cette rigueur garantit aux patients des repas sûrs, sains et conformes aux meilleures pratiques d'hygiène.

Par ailleurs, AKDITAL conduit régulièrement des évaluations des risques professionnels, qu'ils soient biologiques, chimiques, physiques ou ergonomiques, notamment dans les zones à forte exposition comme les blocs opératoires ou les services de radiologie. Ces diagnostics donnent lieu à un plan d'action annuel, soutenu par des sessions de formation et de sensibilisation ciblées auprès des équipes concernées. Enfin, le groupe poursuit ses investissements dans des équipements de protection individuelle et dans l'amélioration continue de la sécurité des espaces de travail.

Hygiène hospitalière : un levier essentiel de qualité et de sécurité

Pour garantir un environnement de soins sain, conforme aux normes sanitaires les plus strictes, le groupe a consolidé en 2024 son dispositif d'hygiène hospitalière en mettant en place une organisation structurée à trois niveaux : central, régional et local. Ce nouveau modèle repose sur un pilotage assuré par un hygiéniste central, épaulé par huit hygiénistes régionaux, chacun en charge de plusieurs établissements. Ce dispositif permet une coordination fluide, une application homogène des protocoles dans l'ensemble des établissements du réseau hospitalier. Ce cadre organisationnel a été renforcé grâce à un partenariat avec un médecin hygiéniste, inscrit dans le cadre du programme Qmentum International, conduit par Accréditation Canada. Ce programme, d'une durée de trois ans, marque l'ambition d'AKDITAL de se hisser aux plus hauts standards internationaux en matière de sécurité sanitaire et de qualité des soins, en intégrant les meilleures pratiques hospitalières à l'échelle mondiale.

La nouvelle organisation renforce donc le rôle de l'hygiéniste qui couvre l'audit régulier des sites, l'élaboration de protocoles adaptés et leur déploiement, ainsi que la formation continue du personnel, notamment lors de l'ouverture de nouveaux établissements. Cette approche garantit une appropriation optimale des bonnes pratiques par l'ensemble des équipes soignantes. Sous sa supervision, des contrôles sanitaires réguliers sont réalisés : prélèvements d'eau, de surfaces, contrôle de la qualité de l'air, en particulier dans les zones sensibles telles que les blocs opératoires ou les unités de soins intensifs. Ces mesures permettent une surveillance constante et une réactivité adaptée face aux risques infectieux. Par ailleurs, L'hygiéniste travaille en étroite coordination avec les comités de lutte contre les infections nosocomiales présents dans chaque site. Ces comités valident les protocoles proposés, analysent les rapports, et s'assurent du respect strict des consignes sur le terrain.

Renforcement du système de management

Cette année AKDITAL a renforcé son système de gestion de la qualité avec l'extension de la certification ISO 9001:2015 à dix établissements, incluant trois nouveaux sites. Cette certification, décernée suite à un audit n'ayant relevé aucune non-conformité ni point faible, confirme que les établissements d'AKDITAL répondent aux normes de gestion de la qualité les plus exigeantes. Cette étape a également clos le premier cycle triennal de certification, préparant le terrain à la mise en œuvre d'un système de management intégré (ISO 9001, ISO 45001, ISO 14001), dont la certification est envisagée à l'horizon 2026.



59

Journées sur la sécurité des patients

À l'occasion de la Journée mondiale de la sécurité des patients, le Centre International d'Oncologie de Casablanca et l'Hôpital Privé de Casablanca Ain Sebaâ ont organisé des journées thématiques dédiées à la sécurité des soins. Quatre axes majeurs ont été abordés à travers des stands interactifs : les soins avec un focus sur la prévention des chutes, l'utilisation de la checklist opératoire, la gestion des plaies et les pratiques de contention ; la qualité à travers l'identitovigilance et la gestion des incidents liés à la sécurité des patients ; l'hygiène avec la mise en avant des bonnes pratiques en matière d'hygiène des mains et de retraitement des dispositifs médicaux ; et la pharmacie avec un accent particulier sur les médicaments à haut risque (MHR) et les abréviations interdites.

Ces ateliers ont permis aux équipes paramédicales de se former dans un cadre à la fois pédagogique et convivial, en approfondissant leurs connaissances via des démonstrations pratiques, des protocoles innovants et des sessions de QCM ludiques. Fort du succès de cette initiative, le groupe prévoit de généraliser progressivement cette démarche à l'ensemble de ses établissements.

Construire la confiance par l'écoute et la réactivité

L'expérience patient est aujourd'hui reconnue comme un indicateur clé de performance aussi déterminante que la qualité des soins médicaux dispensés. Dans cette optique, AKDITAL adopte une démarche proactive d'évaluation continue, en s'appuyant notamment sur des enquêtes de satisfaction trimestrielles. Ces dernières permettent d'analyser l'ensemble du parcours patient, depuis l'accueil jusqu'au suivi post-traitement, en passant par la prise en charge médicale et administrative. Les résultats recueillis à travers ces enquêtes témoignent d'un haut niveau de satisfaction, atteignant 96,7 % en 2024.

Conscient de la valeur de chaque retour, AKDITAL a également mis en place une équipe dédiée à la gestion des réclamations, y compris celles émises via les réseaux sociaux. Cette cellule veille à traiter chaque signalement avec réactivité, professionnalisme et efficacité, en apportant des solutions concrètes. Les réclamations font par ailleurs l'objet d'analyses systématiques afin d'identifier des axes d'amélioration et de renforcer les processus internes.

L'année 2024 a également été marquée par une réflexion approfondie sur l'expérience patient, concrétisée par l'organisation d'un meet-up le 22 novembre. Cette rencontre a permis de croiser les résultats des enquêtes de satisfaction avec les retours recueillis sur le terrain, pour affiner la compréhension des attentes et définir des leviers d'amélioration ciblés.

98%

taux de clôture
des réclamations

1,5j

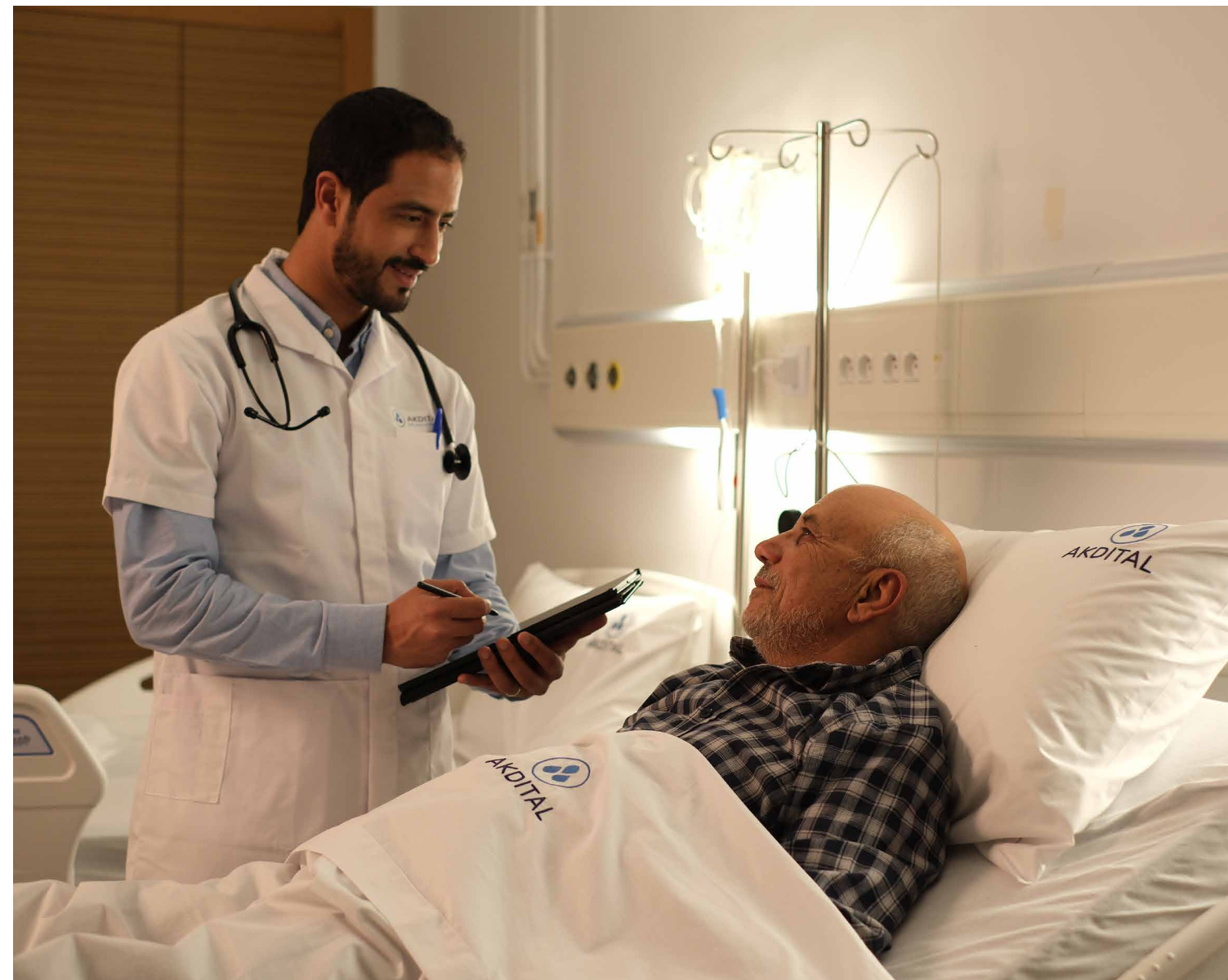
durée moyenne de
traitement des réclamations

96,7%

taux de satisfaction
des patients

Des processus qualité digitalisés pour une meilleure efficacité

Avec pour ambition de renforcer la performance de son système qualité et de simplifier la coordination des actions sur le terrain, le groupe a déployé en 2024 la plateforme Qualios. Cette solution digitale assure une gestion intégrée et centralisée de l'ensemble des processus qualité : documentation, audits, non-conformités, réclamations, plans d'action et veille réglementaire. Elle permet un gain significatif en fiabilité et en réactivité, grâce à une meilleure traçabilité des données et une lecture consolidée des indicateurs de performance.



Renforcement de la conformité et de la gouvernance de l'éthique

AKDITAL accorde une attention constante au respect de l'éthique et de la déontologie dans l'ensemble de ses activités. Pour garantir l'adhésion de ses collaborateurs aux standards les plus élevés, le groupe a mis en place plusieurs dispositifs de référence : un code de bonne conduite, un code éthique général et un code spécifique aux soignants, tous signés dès la prise de fonction. Ces documents formalisent les valeurs de l'entreprise et encadrent les comportements attendus.

Pour veiller à l'application de ces principes, AKDITAL a

constitué un comité d'éthique et a nommé un responsable éthique qui joue un rôle essentiel dans l'encadrement éthique du personnel ainsi que dans le mécanisme de signalement mis en place. Ce dernier encourage les employés à signaler toute conduite inappropriée ou non conforme à l'éthique, incluant la corruption et le harcèlement. Le groupe a également défini une liste de situations qui requièrent un signalement auprès du responsable éthique, notamment les conflits d'intérêts, les divulgations non autorisées d'informations confidentielles, la discrimination et le harcèlement.

La Charte des valeurs, diffusée à l'ensemble des équipes et partenaires, met en avant les piliers culturels d'AKDITAL tels que l'excellence, empathie, innovation et engagement. Une charte anti-corruption vient compléter ce cadre, en définissant des règles de prévention et de détection des actes de corruption, complétée par des enquêtes de satisfaction patient qui aident à surveiller et à rectifier les écarts de conduite potentiels.

En 2024, la dimension éthique a connu une réorganisation stratégique. Désormais rattachée à la direction de l'audit interne, la gestion de l'éthique se structure autour de trois piliers complémentaires : l'éthique de la gouvernance, l'éthique organisationnelle, incluant la prévention du harcèlement et des violences internes, et l'éthique clinique, qui encadre les prises de décision dans les situations médicales complexes. Pour aller plus loin, AKDITAL étudie la création d'un comité éthique central ainsi que de comités cliniques locaux dès 2025, dans le but de renforcer sa démarche de responsabilité et de transparence à tous les niveaux de l'organisation.

En parallèle, AKDITAL a mis en place une veille réglementaire HSE, expérimentée en 2023 sur trois établissements pilotes, a été déployée à l'échelle de l'ensemble du groupe. Cette généralisation s'est accompagnée de la mise en place d'une base de données juridique centralisée, permettant d'analyser les textes réglementaires en vigueur, de détecter les écarts de conformité et d'élaborer des plans d'action correctifs sur mesure.

Enfin, en sa qualité d'entreprise cotée à la Bourse de Casablanca, AKDITAL respecte strictement les exigences réglementaires en matière de transparence et d'information financière. Le groupe s'engage à communiquer de manière claire, équitable et régulière l'ensemble des données pertinentes relatives à son activité et à ses résultats financiers, afin de garantir aux investisseurs les conditions nécessaires à une prise de décision éclairée. Par ailleurs, AKDITAL a mis en place un dispositif de déontologie boursière structuré, incluant la désignation d'un déontologue chargé de sensibiliser les collaborateurs aux obligations de confidentialité et aux restrictions applicables aux transactions sur les titres du groupe, notamment durant les périodes dites de « fenêtre négative ».

Gouvernance

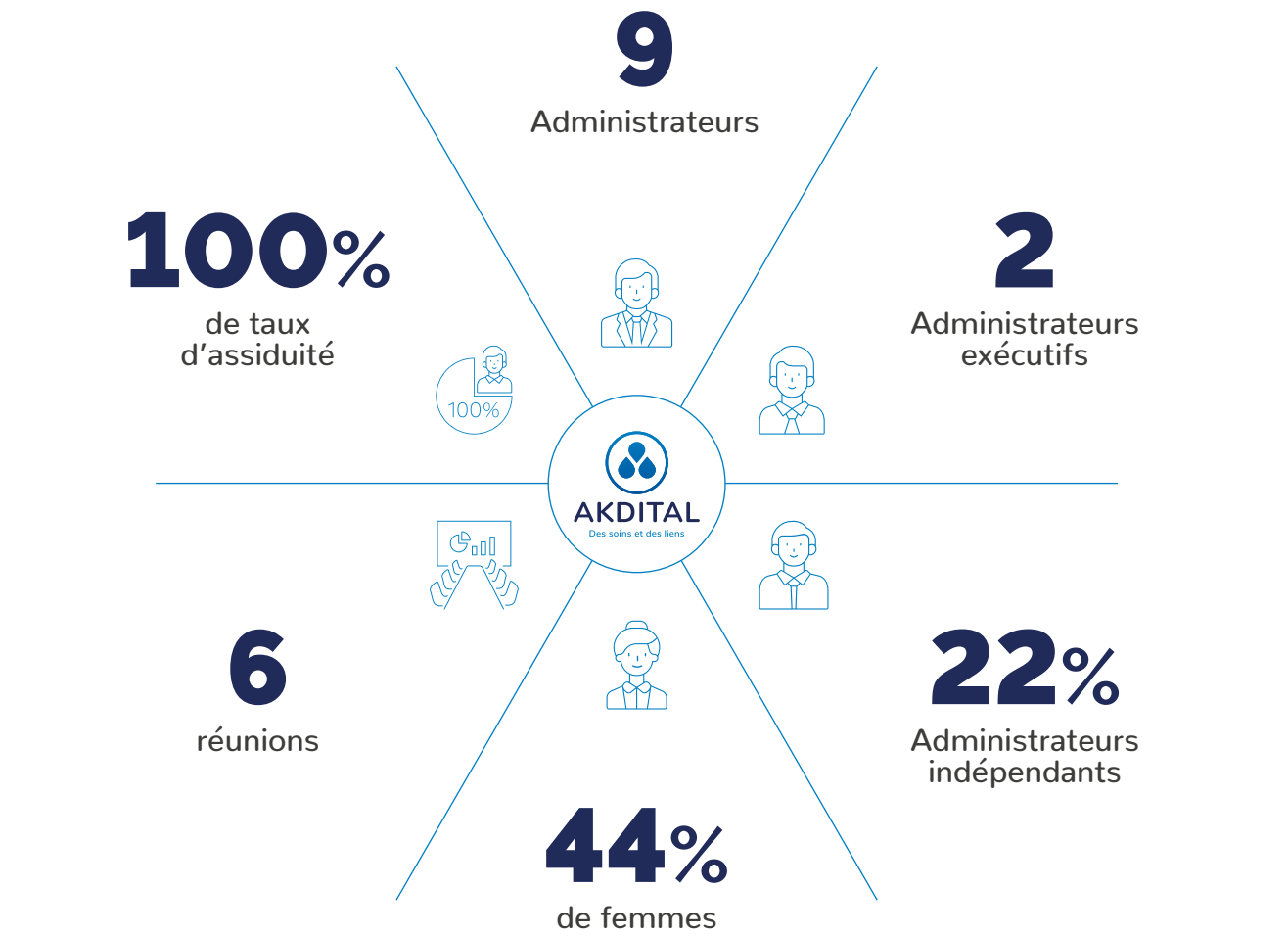
AKDITAL est une société anonyme, à Conseil d'Administration.

En 2024, les 9 membres du Conseil d'Administration ont continué à déterminer les orientations stratégiques de l'activité de la société et à veiller à leur mise en œuvre.

La gestion opérationnelle de l'entreprise est assurée par un Comité de Direction.

Pour accomplir sa mission, le Conseil d'Administration s'appuie sur deux comités spécialisés : le Comité d'Audit et le Comité Stratégique de Nominations et de Rémunérations.

Le Conseil d'Administration en quelques chiffres



Réunions et présence des membres du Conseil d'Administration et des Comités

Au cours de 2024, le Conseil d'Administration s'est réuni 6 fois, le Comité d'Audit 2 fois et le Comité Stratégique de Nominations et de Rémunérations 1 fois.

Conseil d'Administration	Conseil	Comité d'Audit	Comité Stratégique de Nominations et de Rémunérations
M. Rochdi TALIB	6/6		
Mme Fatima AKDIM	6/6		
M. Jaouad ZAKARIA	6/6		
Mme Maria TALIB	6/6		
Mme Mouna TALIB	6/6		
M. Saad BENDIDI	6/6		
M. Mohammed Amine BENHALIMA	6/6	2/2	
Mme Yasmina BADDOU	6/6	2/2	1/1
M. Hatim BENAHMED	6/6		1/1

Conseil d'Administration



Dr. Rochdi TALIB
Président du Conseil d'Administration
Membre exécutif

Nationalité : Marocaine
Date de nomination : 28/09/2018
Échéance du mandat : 31/12/2027



Mme Fatima AKDIM
Administratrice
Membre non exécutif

Nationalité : Marocaine
Date de nomination : 28/09/2018
Échéance du mandat : 31/12/2027

Expérience et qualifications

Diplômée de la Faculté de Médecine de Casablanca, Mme Fatima Akdim a complété son cursus par un Diplôme de Spécialisation en Radiodiagnostic et Imagerie Médicale de la Faculté de Médecine René Descartes à Paris. Entre 1996 et 2017, Mme Akdim a créé et développé un cabinet privé de radiologie à Casablanca. En 2011, elle rejoint la Clinique Jerrada Oasis (CJO) comme responsable du service de radiologie. Avec l'expansion du groupe AKDITAL, ses responsabilités se sont considérablement élargies. Mme Akdim est désormais responsable des services de

radiologie de plusieurs établissements, notamment la Clinique Jerrada Oasis (CJO), la Clinique de Casablanca Ain Borja (CCAB), la Clinique Médicale Casablanca (CMCL), la Clinique Pédiatrique Atfal, la Clinique Vinci, le Centre International d'Oncologie de Casablanca (CIOC), l'Hôpital Privé de Casablanca (HPC), et l'Hôpital Privé d'El Jadida (HPE).

6 Autres mandats

Fondation Akdital, Tazak, Rohafa, Kenitra Sante, Rochjo, Harobra.

Expérience et qualifications

Diplômé de la Faculté de Médecine de Casablanca, M. Rochdi Talib est médecin anesthésiste réanimateur. Ancien interne des hôpitaux de Paris et attaché des hôpitaux de France, M. Talib a également été Directeur de la Clinique Socrate de 1996 à 2009. Désireux d'offrir aux patients marocains une qualité de soins et des infrastructures comparables à celles des pays développés, il a fondé la Clinique Jerrada Oasis, qui a commencé ses activités en 2011. Il y a exercé en tant qu'anesthésiste réanimateur et a occupé les postes de directeur médical et de gérant. En 2016, M. Talib a créé AKDITAL Holding SARL pour concrétiser son ambition de développer un réseau de cliniques. La même année, la holding a été transformée en société anonyme (SA), et M. Talib y exerce depuis les fonctions de Président Directeur Général.

63 Autres mandats

Clinique Jerrada-Oasis, Clinique Ain Borja, Centre International d'Oncologie de Casablanca, Hôpital Privé Casablanca Ain Sebaa, Hôpital Privé El Jadida, Clinique Pédiatrique Atfal, Clinique Médico Chirurgicale Longchamps, Centre International d'Oncologie El Jadida, Hôpital Privé de Tanger, Centre International d'Oncologie Boughaz de Tanger, Hôpital International Agadir, Centre International d'Oncologie Agadir, Clinique

Panorama Sidi Maarouf, Hôpital Prive de Sale, Centre d'Oncologie Privé de Sale, Clinique de spécialités de Safi, Clinique du Bien Être Bouskoura, Hôpital International de Fès, Centre International d'Oncologie de Fès, Clinique Internationale de Mohammedia, Hôpital Privé Beni Mellal, //, Clinique Internationale de Khouribga, Hôpital International Ibn Nafis, Clinique Internationale de Mogador Essaouira, Hôpital Privé de Tétouan, Hôpital privé international de Kénitra, Centre International d'Oncologie de Kénitra, Clinique Internationale de Taroudant, Hôpital Privé Meknès, Centre International d'Oncologie de Meknès, Hôpital privé Ibn Yassine Rabat, Clinique Internationale d'oncologie de Rabat, Clinique Internationale d'Errachidia, Clinique internationale de Dakhla, Hôpital Prive Guelmim, Hôpital Privé Oujda, Centre international d'oncologie Oujda, Hôpital Privé Nador, Clinique Internationale d'Inezgane, Taliak, Brochak, Bait Atfal, Tahafa, Brafante, Bousante, Cio jedida, Rochaktalim (Ex Brafej), Cioc invest, Psysante, Tanger sante, Onco sante, Jaktalim, Onco agadir, Onco green city, Taghazout Santé, AKDITAL Investment in healthcare enterprise and development L.L.C, AKDITALIFE, La Centrale des Dispositifs Médicaux, Centre de diagnostic et de soins médicaux (Ex Service Emergency Bouznika), AKDITAL Services, AKDITAL IMMO.

M. Jaouad ZAKARIA
Administrateur
Membre exécutif

Nationalité : Marocaine
Date de nomination : 28/09/2018
Échéance du mandat : 31/12/2027



Expérience et qualifications

Diplômé en Médecine Générale de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca, M. Jaouad Zakaria a complété son cursus par un diplôme de spécialisation en anesthésie réanimation de l'Université Bichât à Paris et par un diplôme universitaire de pathologie et de soins d'urgence de l'Université Pitié-Salpêtrière à Paris. Il a commencé sa carrière en 1991 au Centre Hospitalier d'Arpajon en tant qu'interne. Il a acquis une expérience significative en passant par des hôpitaux prestigieux tels qu'Henri Mondor, Necker, Saint Joseph et l'Institut Gustave Roussy, principalement dans les services de réanimation et d'anesthésie. En octobre 1995, M. Zakaria a intégré

le groupe Hospitalier Pitié-Salpêtrière en tant que praticien attaché en anesthésie-réanimation, poste qu'il a occupé jusqu'à la fin de l'année 1997. Il est ensuite rentré au Maroc pour exercer en tant qu'anesthésiste-réanimateur. De 2002 à 2018, il a travaillé à la Clinique Abdelmoumen, avant de rejoindre le groupe AKDITAL en tant qu'anesthésiste-réanimateur.

9 Autres mandats

Jaoudaolive, Hôpital Prive De Casablanca Ain Sebaa, Talzak, Tazak, Rohafa, Marrakech Sante Invest, Rochjo, Harobra, Sécurité Protection Maroc.



Mme Maria TALIB

Administratrice

Membre non exécutif

Nationalité : Marocaine

Date de nomination : 07/11/2018

Échéance du mandat : 31/12/2027

Expérience et qualifications

Après avoir obtenu son Baccalauréat Scientifique à Casablanca, Mme Maria Talib a poursuivi ses études supérieures à l'Université Libre de Bruxelles, où elle a obtenu un Bachelor et un Master en Médecine. Actuellement, Mme Talib poursuit un Master de Spécialisation en Psychiatrie Infanto-Juvénile à la même université. En parallèle, elle suit une formation en nutrition et nutrithérapie au Centre Européen pour la Recherche, le Développement et l'Enseignement

de la Nutrition (CERDEN). Mme Maria Talib a acquis une expérience précieuse en passant par l'Unité de Psychologie Médicale et Psychosomatique du CHU Brugmann, ainsi que par l'Unité Thérapeutique pour Enfants et Adolescents de l'Hôpital Vincent Van Gogh.

0 Autres mandats

Mme Maria Talib ne dispose pas de mandats sociaux autres que celui au sein d'AKDITAL.



Société MC III Al Razi représentée par

M. Hatim BEN AHMED

Administrateur

Membre non exécutif

Nationalité : Marocaine

Date de nomination : 24/03/2020

Échéance du mandat : 31/12/2027

Expérience et qualifications

Après des études en ingénierie à l'ESTP puis en Private Equity et Business Administration à Harvard Business School, M. Hatim Ben Ahmed intègre EY en tant qu'Auditeur en 2002 avant de rejoindre le cabinet Accuracy en 2006 en qualité de Manager en Conseil Financier. En novembre 2008, il rejoint Riva y Garcia en tant que Directeur d'Investissement. En 2013, une scission au sein de Riva Y Garcia, menée par l'équipe gérante, dont M. Hatim Ben Ahmed, donne naissance à Mediterranean Capital Partners (MCP). M. Ben Ahmed est aujourd'hui Managing Partner de MCP, membre du Comité d'Investissement des fonds gérés par MCP et membre du Conseil d'Administration de plusieurs sociétés dans lesquelles les fonds gérés par MCP sont actionnaires.

38 Autres mandats

MCP Côte d'Ivoire, MC IV Money S.A., MC IV Packaging S.A., MC IV Pharma S.A., MC II Concrete Ltd, MC II Pasta Ltd, MC II Trailers Ltd, MC III Al Razi Ltd, MC III Indus Ltd, MC IV Team Malta Ltd, MC Partners Ltd, Mediterranean Capital II (SICAV) plc et, Mediterranean Capital Partners Limited et, MC III Clean, MC III Concrete Limited, MC IV Team Ltd, MCP (Mauritius) GP III LTd, MCP (Mauritius) GP IV Ltd, MCPartners (Mauritius) Ltd, Mediterranean Capital Partners (Mauritius) IM, Limited, MC Team Maroc, MCP RE FPCC, Mediterranean Capital Partners Gestion, Mediterranean Capital Partners Maroc, M Park, M Office Qca, MS Partners, Cash Plus en représentation d'une, personne morale, TGCC en représentation d'une, personne morale, DISLOG Industries en représentation d'une, personne morale, Société Meunière Tunisienne et en, représentation d'une personne morale, Laprophan SA, AMIC.



Mme Mouna TALIB

Administratrice

Membre non exécutif

Nationalité : Marocaine

Date de nomination : 07/11/2018

Échéance du mandat : 31/12/2027

Expérience et qualifications

Après avoir obtenu son Baccalauréat Scientifique à Casablanca, Mme Mouna Talib a entrepris des études supérieures de pharmacie à l'Univercidad Europea de Madrid.

0 Autres mandats

Mme Mouna Talib ne dispose pas de mandats sociaux autres que celui au sein d'AKDITAL.



MC III TEAM Ltd, représentée par

M. Saad BENDIDI

Administrateur

Membre exécutif

Nationalité : Marocaine

Date de nomination : 24/03/2020

Échéance du mandat : 31/12/2027

Expérience et qualifications

M. Saad Bendidi est diplômé de l'École Centrale, de HEC et de Sciences Po Paris.

Après avoir exercé à Wafabank et été à la tête de Magetex et de CIB, il devient le premier Président de Méditel (actuellement Orange) entre 1999 et 2005. En 2001, il rejoint BMCE Bank en tant que Vice- Président de Finance.com. Il quitte le groupe en 2005 et devient Président de l'ONA (actuellement Al Mada) jusqu'en 2008. Depuis, il a assuré plusieurs mandats et a réalisé diverses missions de conseil. En 2013, il est nommé Directeur Général Délégué au sein du groupe Saham, qu'il quittera en 2017. Aujourd'hui, M. Saad Bendidi est Associé et Président du Conseil d'Administration de MCP, membre du comité d'investissement des fonds gérés par MCP et membre du Conseil d'Administration de plusieurs sociétés dans lesquelles les fonds gérés par MCP sont actionnaires.

48 Autres mandats

Al Raja – X- Ray center CO., Cairo Diagnostic Imaging Centres, Cairo Radiotherapy and Radiology Complex (Cairo Ray), Cairo Scan Radiology & Labs S.A.E, Consultant Radiologists Diagnostic Center, Lab Med

Medical Laboratories, Medical Imaging Technology center (Techno Rad), Medicine Technology center (Techno Med), MedRay, MetaLab L.L.C, Techno Group for Medical Centers Management, Technogroup Investments Holdings, TechnoScan- Radiology Technology center, MC IV Pharma S.A., MC II Auto Ltd, Africa Select Equity Fund (SICAV) P.L.C., Eastern Medical Holding Limited, MC II Concrete Ltd, MC II Education Ltd, MC II Fashion Ltd, MC II K12 Ltd, MC II Pasta Ltd, MC II Trailers Ltd, MC III Indus Ltd, MC III Scan 1 Ltd, MC III Team Ltd, MC IV Team Malte Ltd, MC IV Packaging S.A., MC Partners Ltd, MCIV LTD., MCTeam Ltd., Mediterranean Capital II (SICAV) plc, Mediterranean Capital Partners Limited ,, Olea SPV Limited, Ray-Lab Ltd, MC III Clean, MC III Concrete Limited, Mediterania Capital III (Parallel) LP, Mediterranean Capital III LP, MCP RE FPCC, Mediterranean Capital Partners Gestion, TGCC, Les Eaux Minerales d'Oulmes et, Dislog Industries, Cash Plus, Forafric, HWM.



Mme Yasmina BADDOU
Administratrice indépendante
Membre non exécutif

Nationalité : Marocaine
Date de nomination : 16/11/2022
Échéance du mandat : 31/12/2027

Expérience et qualifications

Mme Yasmina Baddou est avocate de profession. Elle a poursuivi ses études de droit à l'Université Mohamed-V de Rabat où elle a obtenu une Maîtrise en Droit Privé, puis les 1er et 2ème Certificats d'Études Supérieures en Droit des Affaires. Entre 1994 et 1996, elle est Directeur Adjoint au Département Juridique à la Banque Commerciale du Maroc. En 2001, en plus d'être élue secrétaire de section, chargée de l'animation de la Commune d'Anfa, elle co-fonde l'ONG de réflexion et d'orientation « Alliance Pro ».

En 2002, elle remporte les élections législatives, devenant députée de la circonscription de Casablanca-Anfa.

Elle a été secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Emploi, des Affaires sociales et de la Solidarité, chargée de la Famille, de la Solidarité et de l'Action sociale dans le gouvernement Jettou I de 2002 à 2007, puis Ministre de la Santé de 2007 à 2012 dans le gouvernement El Fassi.

Forte de ses expériences, elle a été réélue lors des élections législatives de 2007 et communales de 2009. Mme Yasmina Baddou a également été conseillère juridique du Wali de la région du Grand Casablanca.

0 Autres mandats

Mme Yasmina Baddou ne dispose pas de mandats sociaux autres que celui d'AKDITAL.



M. Mohammed Amine BENHALIMA
Administrateur indépendant
Membre non exécutif

Nationalité : Marocaine
Date de nomination : 16/11/2022
Échéance du mandat : 31/12/2027

Expérience et qualifications

Diplômé de Télécom ParisTech et de l'École Polytechnique, Mohammed Amine Benhalima a démarré sa carrière à la Royale Air Maroc entre 1993 et 1998, d'abord en tant qu'Ingénieur d'Études au Département Télécommunications, Directeur des Programmes puis Directeur de l'Organisation et des Systèmes d'Information.

Entre 1998 et 2002, il est Directeur Délégué Marchés des Capitaux et Directeur Général Adjoint de Casablanca Finance Markets au sein de CFG.

En 2002 il intègre la CDG où il sera Directeur Général

Adjoint chargé de la stratégie, du développement et de la prévoyance de 2010 à 2017.

En 2017, il devient Associé Gérant de Simpligo une société de conseil indépendante.

Depuis avril 2019, M. Benhalima est membre de l'organisme d'évaluation des opérations de privatisation au Maroc.

5 Autres mandats

Sothema, Colorado, Orange Money Maroc, Lydec, Maghreb Steel. **Dont 4 faisant appel public à l'épargne.**

Le Conseil d'Administration s'appuie sur deux comités

Le Comité d'Audit

Le Comité d'Audit est chargé d'assurer le suivi dans les différents domaines suivants : l'information financière, le contrôle interne et la gestion des risques, le contrôle légal des comptes annuels et l'indépendance des commissaires aux comptes.

Il se réunit au moins trois fois par an.

Membre	Fonction au sein du comité
M. Amine BENHALIMA	Président du Comité d'Audit
Mme Yasmina BADDOU	Membre

Le Comité Stratégique de Nominations et de Rémunérations

Le Comité Stratégique de Nominations et de Rémunérations est chargé de présenter des recommandations au Conseil d'Administration sur les projets relatifs à la détermination de la stratégie de développement de la Société et des filiales et de sa mise en œuvre. Il émet également des recommandations sur la nomination et la politique de rémunération globale des dirigeants et/ou salariés de la Société, ainsi que le type et le mode de nomination et de calcul des rémunérations de ces dirigeants et/ou salariés.

Il se réunit au moins une fois par an.

Membre	Fonction au sein du comité
M. Hatim BENAHMED	Président du Comité Stratégique de Nomination et de Rémunération
Mme Yasmina BADDOU	Membre

Critères d'indépendance des Administrateurs

Le Conseil d'Administration a adopté les critères d'indépendance tels qu'ils sont définis par l'article 41 bis de la loi n°17-95 fixant les conditions et les modalités de désignation d'administrateurs indépendants. Il compte ainsi, en 2024, 2 administrateurs indépendants.

Rémunération des Administrateurs

L'Assemblée Générale a décidé de fixer le montant des jetons de présence, à allouer aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2024, à un montant global brut de 600 000 Dirhams. Le Conseil répartira cette somme entre ses membres dans les proportions qu'il jugera convenables.

Parité

Le Conseil d'Administration compte 4 femmes pour un total de 9 membres, soit 44%. Avec ce taux, AKDITAL est conforme aux exigences édictées par la loi sur les sociétés anonymes, fixant le pourcentage cible de membres de sexe féminin à 40% à fin 2027.

Rôle du Comité de Direction

Le Comité de Direction est une instance de partage de l'information, de discussions opérationnelles et de prise de décisions. Il est constitué des Directeurs de Pôle et des Directeurs de Départements rattachés directement à la Direction Générale. Le Comité se réunit mensuellement pour discuter des sujets opérationnels, notamment l'exploitation des cliniques et les problématiques opérationnelles y afférentes. Il veille aussi à la déclinaison sur le terrain des décisions et orientations prises. Il discute aussi de l'état d'avancement des projets en cours et de la programmation des actions relatives aux ouvertures (commandes et livraison du matériel, recrutement, autorisations...) ainsi que des projets organisationnels lancés par le groupe ou par ses filiales.

Dirigeants au 31 décembre 2024

M. Rochdi TALIB	Président Directeur Général	nommé en août 2016
M. Jaouad ZAKARIA	Directeur Général Délégué - Médical	nommé en septembre 2019
M. Ilyas EL HARTI	Directeur Général Délégué - Opération, Support & Transformation	nommé en juin 2020
M. Amal RAJI	Directeur Pôle Développement & Partenariats	nommée en décembre 2020
M. Mohammed EL BOUZIDI	Directeur Pôle Transformation	nommé en juillet 2018
M. Amine CHEIKH	Directeur de la Filière Pharmacie et de la centrale des dispositifs médicaux	nommé en novembre 2023
M Mourad BENHAMMACHT	Directeur Pôle Capital Humain, RSE et Communication Interne	nommé en décembre 2024
M. AMJAD HEBBAZI	Directeur Pôle Finances	nommé en février 2024

Rémunération des dirigeants

Au titre de l'année 2024, la rémunération des dirigeants est fixée à 36 472 436,55 dirhams.

Informations publiées relatives à l'exercice 2024

Conformément aux exigences réglementaires, AKDITAL informe régulièrement ses actionnaires des performances financières, des décisions stratégiques importantes, des projets d'expansion, des changements dans la gouvernance, ainsi que des événements significatifs susceptibles d'affecter la société. Ces informations sont publiées sur son site internet où sont répertoriées l'ensemble des publications légales exigées pour toute société cotée en bourse.

Communiqués de Presse	Dates de Publication
Communiqué de presse relatif à l'apport d'actifs immobiliers au profit de Syhati Immo SPI	02/02/2024
Communiqué de presse relatif aux indicateurs du 4 ^{ème} trimestre 2023	28/02/2024
Communiqué de presse relatif aux résultats financiers 2023	30/04/2023
Résultats financiers 2023 et Communiqué de presse relatif au RFA 2023	30/04/2024
Avis de convocation à l'AGO du 13 juin 2024	10/05/2024
Avis de convocation à l'AGE du 13 juin 2024	13/05/2024
Communiqué de presse relatif aux indicateurs du 1 ^{er} trimestre 2024	23/05/2024
Communiqué de presse post AGO du 13 juin 2024	14/06/2024
Communiqué de presse post AGE du 13 juin 2024	14/06/2024
Communiqué de presse suite au visa de l'AMMC sur le prospectus relatif à l'augmentation de capital d'Akdital	25/06/2024
Communiqué de presse relatif aux résultats de l'augmentation de capital	19/07/2024
Communiqué de presse relatif aux indicateurs du 2 ^{ème} trimestre 2024	28/08/2024
Résultats financiers du 1 ^{er} semestre 2024	30/09/2024
Communiqué de presse relatif aux indicateurs du 3 ^{ème} trimestre 2024	27/11/2024

COMPTES ANNUELS & RAPPORTS



Rapport de Gestion

AKDITAL

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 141 592 070 DIRHAMS
SIÈGE SOCIAL : 246, Route de l'Oasis - Casablanca
RC N° 357999 CASABLANCA - IF N° 18813595

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous rendons compte de la situation et de l'activité de la société AKDITAL ainsi que de ses résultats durant l'exercice clos le 31 décembre 2024 et soumettons à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Les comptes annuels qui vous sont présentés sont conformes au Code Général de la Normalisation Comptable en vigueur au Maroc.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

I -PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

L'activité d'AKDITAL a consisté pendant l'exercice 2024, à poursuivre la réalisation du développement du Groupe, grâce à la mise en place des stratégies et moyens nécessaires et à la conduite opérationnelle de l'ensemble des opérations techniques, administratives et financières permettant l'ouverture des nouvelles unités médicales.

Parallèlement aux activités de développement, AKDITAL a fourni durant cet exercice à ses filiales et participations, des prestations d'assistance technique, de conseil et de mutualisation d'un certain nombre de fonctions support et métier.

L'exercice 2024 a été marqué notamment par les principaux évènements suivants ayant eu un impact significatif sur les activités et les performances du Groupe AKDITAL :

- Augmentation de capital réussie d'AKDITAL avec la levée de près de 1 Md DH via une émission de 1,49 million d'actions nouvelles à 670 DH l'unité. L'opération a été sursouscrite 29 fois par 16.623 investisseurs ;
- Ouverture de 12 nouveaux établissements de santé à Khouribga, Marrakech, Essaouira, Tétouan, Errachidia, Taroudant, Dakhla, Kénitra (2), Benguéir et Meknès (2), d'une capacité totale de 1 406 lits ;
- Cession de la participation d'AKDITAL dans AKDITAL IMMO, confirmant ainsi la stratégie du Groupe consistant à se désengager progressivement des investissements immobiliers, pour concentrer son action sur les activités cœur de métier ;
- Mise en place d'un nouveau modèle organisationnel avec la création de directions régionales afin d'accompagner son expansion à l'échelle nationale et internationale ;
- Acquisition du robot chirurgical de dernière génération pour des interventions plus précises et avec moins d'impact pour les patients ;
- Poursuite du programme d'accréditation canadienne Qmentum International MC de certaines unités du Groupes par la réalisation d'un audit à blanc avec des résultats satisfaisants ;
- Création de la filiale AKDITAL INNOV avec la conclusion d'un memorandum d'entente pour un partenariat autour de la médecine 4.0 avec Dassault Systèmes et Long Island University.

II - PRÉSENTATION DES COMPTES SOCIAUX D'AKDITAL

II.1 – PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE L'EXPLOITATION

1) PRODUITS

L'activité de la Société pendant cet exercice a permis de réaliser des produits totalisant 379 584 611,87 DH contre 240 313 809,56 DH en 2023, soit une hausse de 58 % d'un exercice à l'autre, détaillés comme suit :

	2024	2023	Variation
Produits d'exploitation	122 015 132,00	84 311 632,11	+44,72%
Produits financiers	208 675 047,44	118 086 072,37	+76,71%
Produits non courants	48 894 432,43	37 916 105,08	+28,95%
TOTAL PRODUITS	379 584 611,87	240 313 809,56	+ 58%

L'augmentation des produits se justifie principalement par la croissance que connaît le Groupe impliquant une augmentation en parallèle des prestations de service et des intérêts des comptes courants qu'AKDITAL facture à ses filiales.

2) CHARGES

Les charges se sont élevées à un montant de 173 960 210,25 DH contre 146 658 350,35 DH en 2023, détaillées sur les principales rubriques suivantes :

	2024	2023	Variation
Charges d'exploitation	123 890 834,80	100 634 446,25	+ 23,11
Charges financières	20 107 283,83	3 953 628,38	+408,58%
Charges non courantes	26 444 542,62	37 587 176,72	-29,64%
Impôts sur les résultats	3 517 549,00	4 483 099,00	-21,54%
TOTAL CHARGES	173 960 210,25	146 658 350,35	+18,62%

Malgré l'augmentation remarquable des produits, les charges ont connu une hausse limitée d'un exercice à l'autre. À noter la variation importante des charges financières induites notamment par les emprunts contractés par AKDITAL pour participer au financement des projets de développement et la constitution d'une provision pour dépréciation des titres BAIT ATFAL qui a cessé ces activités, suite à la cession du bien immeuble lui appartenant à l'OPCI SYHATI IMMO.

3) RÉSULTATS

Compte tenu des produits et charges, le résultat net de l'exercice s'est soldé par un bénéfice net de 205 624 401,62 DH contre 93 655 459,21 DH en 2023, soit une amélioration de près de 120% d'une année à l'autre, selon détail ci-après :

Postes	2024	2023	Variation en %
Résultat d'exploitation	-1 875 702,80	-16 322 814,14	-88,51%
Résultat financier	188 567 763,61	114 132 443,99	+65,22%
Résultat non courant	22 449 889,81	328 928,36	+6725,16%
Résultat net	205 624 401,62	93 655 459,21	+119,55%

À noter que le résultat non courant s'explique principalement par la plus-value réalisée par AKDITAL suite à la cession de sa participation dans AKDITAL IMMO.

II.2. PRÉSENTATION DE LA SITUATION PATRIMONIALE ET FINANCIÈRE

1) ACTIF DU BILAN :

Le total de l'actif du bilan a progressé de près de 93% d'une année à l'autre, qui s'explique par les principales variations suivantes des postes :

Postes	2024	2023	Variation en %
Immobilisations nettes	1 695 395 392,58	1 082 344 654,25	+56,64%
Actif circulant	1 038 763 161,53	408 982 871,79	+154%
Trésorerie Actif	306 278 377,35	84 413 044,49	+ 262,83%
TOTAL ACTIF	3 040 436 931,46	1 575 740 570,53	+93%

Il convient de signaler en particulier les principaux faits suivants :

- L'augmentation des immobilisations nettes est due principalement aux immobilisations financières dont la croissance s'explique par la création de nouvelles filiales et la participation au financement de leur programme d'investissement à travers des avances en compte courant associés ;
- L'augmentation de l'actif circulant s'explique d'une part, par l'importance des avances consenties par AKDITAL aux fournisseurs en vue de la commande des équipements nécessaires aux projets en cours de réalisation, particulièrement consistants en 2024, en attendant la création des filiales concernées et la mise en place des financements ; et d'autre part, par le placement à court terme de fonds disponibles en titres de placement d'une valeur de 322 529 434,10 DH au 31/12/2024 ;
- L'augmentation de la trésorerie s'explique essentiellement par la levée réussie des fonds réalisée par AKDITAL suite à l'augmentation du capital de 1 milliard DH.

2) PASSIF DU BILAN :

Les principales variations du passif du bilan se présentent comme suit :

Postes	2024	2023	Variation en %
Capitaux propres	2 298 712 215,37	1 208 706 186,37	+90,18%
Dettes de financement	90 489 320,64	82 513 842,20	+9,67%
Dettes du Passif circulant	651 235 395,45	234 520 541,96	+177,70%
Trésorerie Passif	-	50 000 000,00	-100%-
TOTAL PASSIF	3 040 436 931,46	1 575 740 570,53	+93%

Les principaux postes du passif du bilan ont connu des évolutions significatives d'un exercice à l'autre qui s'expliquent comme suit :

- L'évolution des capitaux propres est due d'une part, à l'augmentation du capital et à la prime d'émission y afférente et d'autre part, à l'augmentation des résultats de l'exercice ;
- Les dettes du passif circulant ont connu de leur côté une évolution de près de 178% par rapport à 2023, en raison principalement des dettes liées au financement des investissements consenties par les fournisseurs en attendant le déblocage des crédits bancaires.

3) PRINCIPAUX INDICATEURS D'ÉQUILIBRE FINANCIER

Les principaux indicateurs d'équilibre financier reflètent la solidité financière d'AKDITAL, ainsi qu'il ressort du tableau ci-après :

Postes	2024	2023	Variation
Fonds de roulement permanent	693 806 143	208 875 374	+ 232,16%
Ratio Fonds de roulement permanent	1,41	1,19	+18,49%
DLT/capitaux propres	0,04	0,07	-42,86%
Endettement : Dettes totales/capitaux propres	0,32	0,30	+ 6,67%
BFR Exploitation	64 998 332	174 462 329	-62,74%
Ratio de liquidité générale (Actif circulant/passif circulant)	1,59	1,74	-8,62%

III – FILIALES ET PARTICIPATIONS

III.1 – TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS D'AKDITAL

Il ressort du tableau des filiales et participation présenté en annexe, que le Groupe AKDITAL comprend au 31/12/2024, 64 filiales et participations, compte tenu de :

- La création de nouvelles filiales dans le cadre du plan de développement du Groupe ;
- La cession d'AKDITAL IMMO qui s'inscrit dans une stratégie de recentrage du Groupe sur son cœur de métier, à savoir l'exploitation et le développement d'établissements de santé.

III-2 – ACTIVITÉS DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Les activités des filiales et participations d'AKDITAL (dont une synthèse des principaux résultats est fournie en Annexe (2) a été marquée par les principaux faits suivants :

- Le Groupe AKDITAL comprend à fin 2024, 33 établissements médicaux (hôpitaux privés, cliniques multidisciplinaires et spécialisées et centres d'oncologie), totalisant 3 706 lits d'hospitalisation, répartis sur 19 différentes villes du Royaume ;
- Ces établissements fonctionnent tous selon les standards internationaux les plus exigeants et sont dotés d'équipements de pointe permettant de traiter toutes les pathologies dans tous différents domaines de la médecine ;
- L'effectif du personnel du Groupe a atteint 7 090 collaboratrices et collaborateurs, contre 4 155 en 2023, soit une croissance de 71% d'une année à l'autre ;
- Les prestations médicales sont rendues grâce également au partenariat avec plus de 3 569 médecins.

III-3. COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE AKDITAL

1) RÉSULTATS CONSOLIDÉS DE L'EXPLOITATION

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe AKDITAL s'est élevé durant l'exercice 2024 à 2 954 MDH, contre 1 907 MDH au 31/12/2023, soit une progression de près de 55% d'un exercice à l'autre.

Cette dynamique d'évolution reflète à la fois la montée en puissance des établissements ouverts ces deux dernières années et la progression continue des structures historiques. En termes d'activités, l'oncologie poursuit sa forte croissance, renforçant sa contribution au chiffre d'affaires.

Les charges d'exploitation consolidées ont totalisé 2 435 MDH en 2024, contre 1 579 MDH en 2023, soit globalement une hausse de 54% environ, laquelle s'explique principalement par l'évolution des différents postes de charges, en cohérence avec l'évolution du chiffre d'affaires.

Le résultat net consolidé du Groupe est passé de 198 MDH en 2023 à 348 MDH en 2024, dont 315 MDH représente le résultat net part Groupe.

Les principaux résultats consolidés se présentent comme suit :

(En millions DH)	2024	2023	Évolution
EBITDA	839	511	+64%
Résultat net	348	198	+76%
Dont part Groupe	315	175	+80%

Les résultats consolidés reflètent une amélioration remarquable des performances du Groupe. Ainsi, l'EBITDA représente près de 28,4% du chiffre d'affaires et le résultat net près de 11,8% (contre près de 10,5% en 2023).

2) SITUATION PATRIMONIALE ET FINANCIÈRE CONSOLIDÉE DU GROUPE AKDITAL

Le bilan consolidé du Groupe totalise au 31/12/2024 un montant de 6 368 MDH, contre 3 900 MDH au 31/12/2023, en raison de l'évolution des principaux postes suivants :

À l'actif :

Les principaux postes d'Actif consolidé ont évolué comme suit d'un exercice à l'autre :

Postes	2024	2023	Variation en %
Immobilisations nettes	4 128 030 755	2 735 005 820	+51%
Actif Circulant	1 663 947 368	958 187 690	+74%
Trésorerie Actif	575 808 633	206 449 652	+179%
TOTAL ACTIF	6 367 786 756	3 899 643 162	+63%

- Le montant total consolidé des immobilisations nettes s'élève à 4 128 MDH au 31/12/2024, contre 2 735 MDH au 31/12/2023, soit une croissance de plus de 51% qui reflète l'effort d'investissement du Groupe, lié notamment à l'ouverture des nouvelles unités médicales.
- L'actif circulant consolidé totalise un montant de 1 664 MDH, contre 958 MDH un an auparavant, soit une hausse de 74%, qui s'explique notamment par une augmentation du poste « Clients et comptes rattachés » en relation avec la croissance du chiffre d'affaires et l'augmentation des prises en charge des patients par les unités médicales.
- La trésorerie Actif totalise 576 MDH, contre 206 MDH au 31/12/2023.

Au passif :

Les principaux postes du Passif consolidé ont évolué comme suit d'un exercice à l'autre :

Postes	2024	2023	Variation en %
Capitaux Propres	2 638 508 203	1 425 567 535	+85%
Autres comptes Financement Permanent	1 434 195 198	1 078 713 040	+33%
Dettes du Passif Circulant	2 052 423 077	1 276 815 791	+61%
Trésorerie Passif	242 660 277	118 546 796	+105%
TOTAL PASSIF	6 367 786 756	3 899 643 162	+63%

- Les capitaux propres consolidés totalisent 2 639 MDH en 2024, contre 1 426 MDH en 2023, soit une progression de 85% qui s'explique principalement par l'augmentation du capital et de la prime d'émission d'AKDITAL ainsi que les augmentations du capital de plusieurs filiales, des réserves et des résultats nets consolidés ;
- Les autres comptes de financement permanent totalisent 1 434 MDH en 2024 contre 1 079 MDH en 2023, soit une augmentation de 33%, et sont constitués principalement des dettes financières totalisant 1 429 MDH contre 1 067 MDH au 31/12/2023, reflétant ainsi la confiance des établissements financiers dans le programme d'investissement du Groupe ;
- Le passif circulant consolidé totalise 2 052 MDH en 2024, contre 1 277 MDH au 31/12/2023, soit une progression de près de 61%, qui s'explique principalement par les facilités obtenues auprès des fournisseurs d'équipements médicaux liées aux nouvelles unités médicales, en attendant le déblocage des crédits bancaires.
- La trésorerie Passif totalise 243 MDH en 2024, contre 119 MDH en 2023 (soit +105%).

Les principaux indicateurs de la situation patrimoniale et financière du Groupe se présente comme suit :

- Au titre de l'exercice 2024, le ratio de Fonds de Roulement Permanent (FRP) s'est établi à 0,99, contre 0,92 en 2023. Cette progression reflète un renforcement notable de la structure financière du groupe, cela signifie que les actifs immobilisés sont désormais financés par des ressources stables (capitaux propres et dettes à MLT), ce qui renforce la structure financière du groupe.
- Le ratio d'endettement (dettes de financement/capitaux propres) est de 0,54 (contre 0,75 en 2023) cette amélioration s'explique principalement par les augmentations de capital réalisées par AKDITAL et les principales filiales qui ont contribué au renforcement de sa structure financière, traduisant une stratégie équilibrée de financement.
- Le BFR global du Groupe s'élève à +392 MDH à fin 2024, contre -73 MDH en 2023. Cette évolution s'explique par une hausse légère des stocks (+3 jours) pour accompagner la croissance, et une amélioration du recouvrement clients (-12 jours) traduisant une meilleure gestion des encours. En parallèle, les délais fournisseurs se sont raccourcis de 23 jours, en lien avec la politique de règlement à temps et la mise en œuvre de la loi sur les délais de paiement.

IV – AFFECTATION DES RÉSULTATS

Nous vous proposons d'affecter les résultats nets comme suit :

Résultat de l'exercice :	205 624 401,62 DH
Réserve légale 5% :	-5 964 709,13 DH
Report à nouveau antérieur :	4 513 581,13 DH
Montant total à répartir	204 173 273,62 DH
Dividende par action	10 DH
Dividendes	141 592 070,00 DH
Montant reporté à nouveau	62 581 203,62 DH

Votre Conseil d'Administration propose de distribuer aux actionnaires au titre des résultats de l'exercice 2024, un montant de 141 592 070,00 DH, soit **10 DH** par action, contre 6 DH/action au titre de l'exercice 2023.

V – PROPOSITION DE JETONS DE PRÉSENCE À ALLOUER AUX ADMINISTRATEURS

Nous proposons de fixer à un montant de 600 000 (six cent mille) dirhams bruts de jetons de présence à allouer aux administrateurs au titre de l'exercice 2025 et de laisser le soin au Conseil d'Administration de le répartir entre ses membres, conformément aux dispositions légales en vigueur.

VI – APPROBATION DES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES VISÉES À L'ARTICLE 56 DE LA LOI 17-95

Nous vous rendons compte en Annexe au présent Rapport de Gestion des conventions visées à l'Article 56 de la loi 17-95 conclues lors des exercices précédents et poursuivies durant l'exercice 2024, ainsi que des nouvelles conventions autorisées durant le présent exercice.

Nous vous invitons à approuver les opérations réalisées au titre desdites conventions ainsi qu'elles vous sont soumises.

VII - RENOUVELLEMENT DE LA MISSION DE CO-COMMISSAIRE AUX COMPTES DE LA SOCIÉTÉ OMNIPACT

Nous vous informons que le mandat de co-commissaire aux comptes de la société OMNIPACT expire à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2024 et vous proposons de renouveler sa mission pour les exercices 2025, 2026 et 2027.

VIII – ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE

Depuis la clôture de l'exercice 2024, il convient de signaler les principaux événements suivants :

1) Poursuite de la réalisation du Plan de Développement d'AKDITAL

Depuis la clôture de l'exercice 2024, une nouvelle unité multidisciplinaire a été ouverte à Guelmime fin mars 2024 et deux Hôpitaux ont été acquis par le Groupe dans la ville de Laâyoune dont l'ouverture est prévue dans les prochaines semaines. Par ailleurs, 8 autres cliniques, hôpitaux privés et centres d'oncologie actuellement en cours de construction ou d'équipement, sont prévues ouvrir avant la fin de l'exercice 2025. Ces ouvertures, ainsi que l'amélioration du taux de remplissage des unités mises en exploitation en 2024, devraient avoir un impact positif sur les performances et résultats de l'exercice 2025.

2) Diversification des activités du Groupe

Dans le cadre de sa stratégie de développement, le Groupe AKDITAL a lancé un nouveau programme d'implantation de 200 centres de diagnostic et de soins dans diverses petites villes du Royaume, dont l'ouverture va s'étaler entre 2025 et 2030, augmentant ainsi de façon significative le maillage territorial des unités médicales du Groupe et améliorant sa politique de proximité aux besoins des patients.

Par ailleurs, le Groupe AKDITAL a lancé un programme de développement à l'International avec l'identification des opportunités de création d'hôpitaux privés à Dubai et en Arabie Saoudite.

3) Finalisation des contrats de crédits bancaires en vue de financer les investissements

Les premiers mois de 2025 ont été marqués par la finalisation des contrats de crédits relatifs à des unités opérationnelles avec les établissements financiers (BOA et CDM), tandis que les négociations sont très avancées en vue de permettre le déblocage des fonds nécessaires au financement complémentaire des projets en cours de réalisation.

IX – DIFFICULTÉS ET PERSPECTIVES

IX-1. DIFFICULTÉS

L'exercice 2024 a été marqué par de nombreux évènements importants qui ont mobilisé votre Conseil d'Administration, la direction générale et l'ensemble du personnel du Groupe, mentionnés au début de notre rapport.

La difficulté essentielle était de relever le défi d'ouvrir 12 nouvelles unités médicales en une seule année, tout en poursuivant un programme de développement ambitieux pour 2025 et 2026, en assurant d'une part le financement des investissements, la construction et l'équipement de ces unités et enfin, la mise en place des ressources humaines nécessaires pour leur fonctionnement, parfois dans des régions défavorisées du Royaume.

IX-2. INVESTISSEMENTS - PERSPECTIVES

Au cours de l'exercice 2024, la Société a réalisé des investissements importants qui ont eu pour effet une augmentation des immobilisations nettes consolidées de près de 1,4 milliard de dirhams, tout en préservant, voire en améliorant notablement les principaux indicateurs de solidité financière du Groupe.

Grace d'une part à la levée d'un milliard de dirhams en bourse ainsi que la cession des titres de participation d'AKDITAL IMMO et le remboursement des avances en compte courant qui lui étaient consenties et d'autre part, à la confiance renouvelée des établissements bancaires dans le plan de développement du Groupe, le financement des investissements réalisés en 2024 et ceux inscrits dans son plan de développement devrait être assuré dans des conditions satisfaisantes.

Confiant dans son organisation, la qualité de ses ressources humaines et les différents savoir-faire acquis dans la prestation de service de soins et de gestion des unités médicales, le Groupe AKDITAL poursuit son plan de développement qui lui permettra de disposer à l'horizon 2027 de 62 hôpitaux privés, cliniques et centres d'oncologie (contre 33 à fin 2024), totalisant 6 200 lits (contre 3 706 fin 2024) et couvrant 32 villes du Royaume (contre 19 fin 2024), outre les centres de diagnostic et de soins médicaux susmentionnés.

Ce plan de développement reflète l'engagement du Groupe AKDITAL de fournir des soins de santé de qualité au plus près de ses patients et sa volonté d'étendre encore plus son empreinte géographique nationale. Ce positionnement devrait également bénéficier de la réforme du secteur de la santé au Maroc, avec notamment la généralisation de l'Assurance Maladie Obligatoire qui offre de nouvelles opportunités pour l'ensemble des acteurs du secteur.

X – GOUVERNANCE

Mandat des Administrateurs

- M. Rochdi TALIB, Président Directeur Général
- Société MC III TEAM Ltd représentée par M. Saad BENDIDI
- Société MC III AL RAZI représentée par M. Hatim BEN AHMED
- Mme. Fatima AKDIM
- M. Jaouad ZAKARIA
- Mme Yasmina BADOU
- M. Mohammed Amine BENHALIMA
- Melle Mouna TALIB
- Melle Maria TALIB

Directeurs généraux délégués

- Monsieur Ahmed AKDIM, en qualité de Directeur Général Délégué Chargé des Affaires Administratives
- Monsieur Jaouad ZAKARIA, en qualité de Directeur Général Délégué Chargé des Affaires Médicales.
- Monsieur Ilyas EL HARTI, en qualité de Directeur Général Délégué Chargé des Opérations, Support et Transformation.

Contrôle

La Société a désigné comme co-commissaire aux comptes pour les exercices 2024, 2025 et 2026 le cabinet MAZARS MAROC et pour les exercices 2022, 2023 et 2024, le cabinet OMNIPACT, dont la mission est proposée au renouvellement pour les exercices 2025, 2026 et 2027.

Comité d'Audit

Le Comité d'Audit est constitué de 4 membres en application des dispositions légales et statutaires, à savoir :

- M. Mohammed Amine BENHALIMA, Président
- Mme Yasmina BADOU
- MCIII Arrazi représenté par M. Hatim BEN AHMED
- Melle Mouna TALIB

Comité Stratégique de Nominations et de Rémunérations

Le Comité Stratégique de Nominations et de Rémunérations est constitué de 3 membres en application des dispositions statutaires, à savoir :

- MCIII Arrazi représenté par M. Hatim BEN AHMED, Président
- Mme Yasmina BADOU
- Melle Maria TALIB.

Il convient de signaler à cet égard, que dans le cadre de l'amélioration de sa gouvernance, votre Conseil a adopté la Charte du Conseil d'Administration permettant de préciser les règles de gouvernance applicables aussi bien à son fonctionnement et celui de ses différents comités, que celles applicables aux Administrateurs.

Par ailleurs, il a décidé de porter à quatre le nombre de comités chargés d'assister le Conseil d'Administration, à savoir :

- Le Comité d'Audit
- Le Comité Stratégique
- Le Comité de Nominations et Rémunérations
- Le Comité Expérience Patient

Les membres de ces Comités seront définis par la prochain Conseil d'Administration.

Liste des mandats des Administrateurs dans d'autres conseils d'administration ou conseils de surveillance

La liste des mandats des Administrateurs dans d'autres conseils d'administration ou conseils de surveillance n'a pas connu de modification significative par rapport à l'exercice précédent, sous réserve des nouveaux mandats de gérants des nouvelles filiales créées dans le cadre du plan de développement.

Toutefois, M. Rochdi TALIB et M. Hatim BEN AHMED ont démissionné de leurs fonctions d'administrateurs au sein d'AKDITAL IMMO, suite à la cession des titres de participation y afférents.

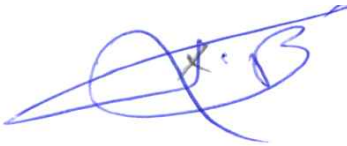
* * *

Nous vous invitons à approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 qui vous sont présentés ainsi que le présent Rapport de Gestion et d'adopter le projet de résolutions qui vous sont proposées.

Fait à Casablanca, le
25/04/2025

P/ LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

M. Rochdi TALIB



ANNEXE 1 : CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES
I – NOUVELLES CONVENTIONS CONCLUES EN 2024

1. Opérations de paiement de factures pour le compte des filiales

Il s’agit principalement des montants payés par AKDITAL pour le compte de ses filiales ou de projets dont les filiales n’ont pas encore été créées au 31/12/2024 ou de nouvelles filiales n’ayant pas encore finalisé les conventions de prêts avec les banques, dans le cadre de leur programme d’investissement :

Filiale	Montant avancé	Montant remboursé	Solde au 31/12/2024
TAJAK	75 120,05	75 120,05	0,00
CCAB	92 055,72	92 055,72	0,00
CIOC	254 922,50	254 922,50	0,00
HPC	627 867,13	162 867,13	465 000,00
CMCL	49 568,32	49 568,32	0,00
CJO	123 921,3	123 921,3	0,00
ATFAL	29 033,00	29 033,00	0,00
HPE	106 218,00	106 218,00	0,00
CIOJ	507 487,00	42 487,00	465 000,00
COPS	493 825,00	28 825,00	465 000,00
HPS	100 474,32	100 474,32	0,00
CIOA	507 487,00	42 487,00	465 000,00
HIA	1 566 763,63	1 566 763,63	0,00
CPSM	42 487,00	42 487,00	0,00
CSS	542 893,00	77 893,00	465 000,00
CIOBT	18 535 812,00	70 812,00	18 465 000,00
HPT	1 410 044,67	1 410 044,67	0,00
CIM	21 632 649,72	21 632 649,72	0,00
CBB	16 289 035,00	16 289 035,00	0,00
HIF	237 731,00	237 731,00	0,00
Projet TETOUAN	65 507 580,21	25 931 213,74	39 576 366,47
BAIT AL ATFAL	1 754 246,11	1 754 246,11	0,00
CIOF	36 934 325,00	36 934 325,00	0,00
PROJET KHOURIBGA	24 526 146,00	24 061 146,00	465 000,00
PROJET BENIMELLAL	27 543 506,16	27 078 506,16	465 000,00
PROJET KENITRA	57 274 151,44	26 302 499,1	30 971 652,34
PROJET BOUZNIKA	153 135,73	153 135,73	0,00
PROJET MARRAKECH	104 267 061,44	41 381 061,44	62 886 000,00
PROJET ESSAOUIRA	57 178 220,22	31 193 269,73	25 984 950,49
CIE	50 289 775,07	2 205 277,15	48 084 497,92
HPM	66 147 049,25	38 820 146,27	27 326 902,98
CIT	46 914 715,86	22 411 356,68	24 503 359,18
CIOM	25 800 000,00	0,00	25 800 000,00
CID	38 429 309,84	7 274 639,40	31 154 670,44
HPG	44 921 754,08	18 184,00	44 903 570,08
HPN	39 784,00	39 784,00	0,00
HPO	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00
HPIYR	88 053 580,95	2 763 769,50	85 289 811,45
CIOR	25 827 900,00	0,00	25 827 900,00
CIOB	45 306 941,26	10 829 506,07	34 477 435,19

2. Garanties corporate accordées à différents bailleurs pour le compte de Filiales d’AKDITAL, dans le cadre de Contrats de Bail ou de Contrats de Bail en état futur d’achèvement :

Personnes concernées : AKDITAL (actionnaire) – M. Rochdi TALIB (Président Directeur Général d’AKDITAL, Gérant des filiales concernées) – M. Ahmed AKDIM (Gérant des filiales concernées)

a. Garanties corporate accordées par AKDITAL aux filiales de l’OPCI SIHATY :

En 2024, les garanties corporate suivantes ont été autorisées par votre Conseil d’Administration en faveur de l’OPCI SIHATY IMMO :

Bailleur	Locataire (Filiale d'AKDITAL)
OPCI SIHATY IMMO	Centre International d'Oncologie Bengrir
OPCI SIHATY IMMO	Clinique Internationale de Dakhla
OPCI SIHATY IMMO	Clinique Internationale d'Errachidia
OPCI SIHATY IMMO	Clinique Internationale de Mogador

b. Garanties corporate accordées par AKDITAL aux filiales du Groupe SAMA INVEST :

Bailleur	Locataire (Filiale d'AKDITAL)
SAMA FONCIERE	Hôpital Privé de Tétouan

c. Garanties corporate accordée par AKDITAL au groupe YAMED :

Bailleur	Locataire (Filiale d'AKDITAL)
YIM OPPORTUNITE 1 SCA	Anfa Prime Hospital (Casablanca)

3. Contrats de Bail ou contrats de Bail en l’état Futur d’Achèvement signées entre des filiales d’AKDITAL et des Filiales de TAZAK INVEST et Garanties corporate accordées par AKDITAL aux filiales du Groupe TAZAK INVEST, en application de la convention autorisée par le Conseil d’Administration du 30 mars 2023 :

Personnes concernées : AKDITAL – M. Rochdi TALIB, M. Ahmed AKDIM, M. Jaouad ZAKARIA – Mme Fatima AKDIM – M. Brahim AKDIM

Bailleur	Locataire (Filiale d'AKDITAL)
Taroudant Santé	Clinique Internationale de Taroudant
Kenitra Santé	Hôpital International de Kénitra
Kenitra Santé	Centre International d'Oncologie de Kénitra
Onco Meknès	Hôpital Privé Meknès
Onco Meknès	Centre International d'Oncologie de Meknès
Marrakech Santé Invest	Hôpital International IBN NAFIS

II – CONVENTIONS CONCLUES LORS DES EXERCICES ANTÉRIEURS ET POURSUIVIES EN 2024

1)1) Convention relative aux garanties corporate accordées aux filiales d'AKDITAL IMMO

Personne concernée : AKDITAL (actionnaire) – M. Rochdi TALIB (Président Directeur Général d’AKDITAL, administrateur d’AKDITAL IMMO, Gérant des filiales concernées) – M. Ahmed AKDIM (Gérant des filiales concernées) – M. Hatim BEN AHMED (administrateur d’AKDITAL et d’AKDITAL IMMO).

À noter que M. Rochdi TALIB et M. Hatim BEN AHMED ont démissionné en octobre 2024 de leurs fonctions d'Administrateurs d'AKDITAL IMMO, suite à la cession de la totalité des actions détenues par AKDITAL dans cette société.

En 2021, la garantie corporate a été accordée au titre de la location par l'Hôpital Privé d'El Jadida et du Centre International d'Oncologie d'EL Jadida de leurs locaux à la société TAJAK.

En 2022, la garantie corporate a été accordée, dans le cadre des accords entre AKDITAL IMMO et AKDITAL signés en 2021, au titre des BEFA suivants :

Bailleur (filiale d'AKDITAL IMMO)	Locataire (Filiale d'AKDITAL)
KAZAK	Hôpital Privé de Tanger Centre International d'Oncologie Boughaz Tanger
AGADIR SANTE	Hôpital Privé d'Agadir Centre International d'Oncologie d'Agadir
SALE INVEST	Hôpital Privé de Salé Centre International d'Oncologie de Salé
ASFI INVEST	Clinique des Spécialités de Safi

En 2023, les garanties corporate suivantes ont été autorisées par votre Conseil d'Administration :

Bailleur	Locataire (Filiale d'AKDITAL)
OPCI SIHATY IMMO	Hôpital Privé de Casablanca Ain Sebaa
OPCI SIHATY IMMO	Clinique Pédiatrique ATFAL
MONTANA IMMOBILIER	Clinique Panorama Sidi Maarouf
SAMA FONCIERE	Clinique Internationale de Mohammedia
LES MEDECINS UNIS	Hôpital International de Fès
LES MEDECINS UNIS	Centre International d'Oncologie de Fès
DAY OLIVIERS	Hôpital Privé de Béni-Mellal
NEC IMMO	Clinique de Bien-Etre de Bouskoura.

2) Conventions de prêts entre AKDITAL et les Filiales

Personnes concernées : AKDITAL et ses filiales – M. Rochdi TALIB et M. Ahmed AKDIM.

Ces prêts sont accordés en application de la convention cadre de prêts inter-compagnie, dont les montants sont autorisés chaque année par votre conseil d'Administration. A rappeler que pour l'essentiel, ces prêts sont consentis dans le cadre des apports en fonds propres qu'a effectué AKDITAL pour le financement du plan de développement du Groupe.

Cette convention a été poursuivie en 2024.

a) Le solde des prêts en compte courant accordés par AKDITAL aux filiales totalise au 31/12/2024 un montant de 1 193 899 654,90 DH détaillé comme suit :

SOCIÉTÉ	Solde du compte courant au 31/12/2024
BROCHAK	40 316 323,48
CJO	22 965 340,15
TAHAFA	22 749 946,22
TALIAK	28 781 589,44
JAKTALIM	9 471 000,00
CMCL	4 193 600,00
BRAFSANTE	1 574 441,26
TANGERSANTE	7 518 005,42
PSYSANTE	3 857 875,73
ONCOSANTE	4 892 710,45
CCAB	0,00
BOUSANTE	12 853 132,00
BAIT AL ATFAL	0,00
HPC	21 770 500,00
CIOJEDIDA	1 198 950,00
HPE	4 470 224,00
HPT	66 262 232,74
HIA	11 851 017,07
CPSM	27 171 253,70
HPS	16 459 811,57
CBB	41 914 179,42
CSS	68 948 191,88
CIOBT	12 155 499,96
CIOA	8 263 704,72
COPS	11 557 742,20
CIM	6 599 302,62
HIF	61 405 853,39
CIOF	11 561 144,85
CENTRE DISPOSITIF MEDICAL	2 565 689,97
RABAT IBN YASSINE	18 876 702,05
HPBM	37 004 483,97
AKDITAL SERVICE	10 240 280,73
KHOURIBGA	39 028 410,14
MOGADOR	52 352 509,08
HOPITAL PRIVE MEKNES	30 950 862,49
CIT	36 253 286,39
CIO DE MEKNES	4 683 541,42
BOUZNIKA	1 221 875,23
HPIK	40 156 996,08
CIOK	20 250 139,07
CIO D'OUJDA	245 808,84
HOPITAL PRIVE OUJDA	6 990 612,62
AKDITAL INVESTMENT	112 817 198,63
TAGHAZOUT SANTE	36 000,00
HPTET	54 558 209,19
CIE	39 705 997,07
CID	46 130 013,91
CLINIQUE PEDIATRIQUE ATFAL	8 350 000,00
HOPITAL INTERN IBN NAFIS	56 469 575,87
CENTRE D'ONCOLOGIE DE BENGRIR	24 158 074,56
HOPITAL PRIVE NADOR	7 095 839,55
HOPITAL PRIVE DE GUELMIM	11 069 811,61
CLINIQUE INTERNATIONAL D'INZEGAN	804 164,16
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE RABAT	1 120 000,00

Les intérêts comptabilisés par AKDITAL en produits financiers à ce titre sont détaillés ci- après :

SOCIÉTÉ	Montant des intérêts HT
BROCHAK	907 117,28
CJO	499 606,96
TAHAFA	511 873,79
TALIAK	455 660,76
JAKTALIM	213 097,50
CMCL	21 686,30
BRAFSANTE	35 424,93
TANGERSANTE	169 770,05
PSYSANTE	87 417,13
ONCOSANTE	110 700,91
CCAB	217 589,36
BOUSANTE	367 945,47
AKDITAL IMMO	2 922 000,00
BAIT AL ATFAL	19 656,26
CIOJEDIDA	26 976,38
HPE	135 680,04
HPC	206 780,06
HPT	1 543 754,25
HIA	937 797,51
CPSM	549 584,48
HPS	902 200,06
CBB	0,00
CIOA	27 160,98
COPS	35 020,75
CSS	1 372 252,01
CIM	362 356,08
HIF	1 349 724,23
CIOF	8 244,41
CDM	31 199,83
HPBM	1 401 234,95
AKDITAL SERVICE	68 434,93
HPIK	308 175,83
CIMO	339 447,93
BOUZNIKA	53 344,33
AKDITAL INVESTMENT	899 491,07
TAGHAZOUT SANTE	810,00
HPIYR	200 619,47
CIK	630 192,74
HPM	158 392,09
HPTET	452 383,16
CIE	275 536,25
CID	259 187,66
HIIN	1 504 223,18
CIOM	17 939,34
CIT	229 726,10
CIOB	410 170,58
HPN	14 334,18
CIO OUDA	2 538,17
CIOK	61 613,12
HPG	22 047,34
CII	724,52
CLINIQUE PEDIATRIQUE ATFAL	47 656,85
CIOR	3 383,01
HPO	17 184,81

b) Prêts accordés par les filiales à AKDITAL, dont le solde au 31/12/2024 se présente comme suit

Filiales	Montant emprunté	Montant remboursé	Solde au 31/12/2024
CIOA	39 926 295,28	39 926 295,28	0,00
CIOBT	40 658 544,90	11 660 000,00	28 998 544,90
BAIT AL ATFAL	22 020 312,69	0,00	22 020 312,69
CIOC	26 306 201,71	22 810 000,00	3 496 201,71
CIOJ	1 626 264,13	0,00	1 626 264,13
COPS	14 510 231,23	0,00	14 510 231,23
CIOF	18 189 102,56	1 479 900,00	16 709 202,56

Les intérêts comptabilisés en charges financières à ce titre par AKDITAL en 2024 totalisent un montant de 4 760 095,99 DH détaillé comme suit :

Filiales	Montant HT
CIOA	1 187 300,84
CIOBT	1 689 696,29
BAIT AL ATFAL	751 729,07
CIOC	1 131 369,79
CIOJ	0,00
COPS	0,00
CIOF	0,00

3) Convention d’avances en compte courant associés entre AKDITAL IMMO et AKDITAL :

Personnes concernées: AKDITAL – AKDITAL IMMO – M. Rochdi TALIB, M. Ahmed AKDIM, M. Hatim BEN AHMED

Cette convention, préalablement autorisée par votre Conseil, consiste au versement à AKDITAL IMMO de la quote-part de financement en fonds propres des projets de construction de cliniques confiés aux filiales d’AKDITAL IMMO :

Aucune nouvelle avance n’a été versée à AKDITAL IMMO en 2024.

Cette convention a été résiliée en date du 10 octobre 2024 et le montant des avances en compte courant associés, soit 121 299 560 DH et les intérêts correspondants, soit 12 173 760,43 DH ont été versés à AKDITAL.

4) Convention de management fees ainsi que son avenant autorisé par votre conseil d’administration du 22 mars 2022.

Personnes concernées : AKDITAL, Filiales d’AKDITAL, M. Rochdi TALIB et M. Ahmed AKDIM

Il est à rappeler que la convention porte d’une part sur la rémunération des services mutualisés rendus par AKDITAL aux filiales actives et d’autre part sur la rémunération des services rendus aux filiales dans leur phase de développement (Prestations relatives à la stratégie de développement, à la maîtrise d’ouvrage délégué (MOD) et au démarrage des activités).

Les managements fees sont facturés sur la base du taux de 2,5% HT du chiffre d’affaires de chaque filiale active et les prestations de MOD sont facturées sur la base d’un taux de 3% des investissements réalisés.

Les montants facturés au titre des management fees aux filiales en 2024 se présentent comme suit (HT) :

Filiales	Montant HT
CCAB	3 330 606,68
CMCL	1 646 191,72
CIOC	8 326 780,76
CJO	4 104 798,50
HPC	5 685 699,35
BRAFSANTE	20 000,04
BROCHAK	212 369,23
CIOJ	1 331 679,41
ATFAL	881 076,99
HPE	3 438 032,14
JAKTALIM	48 000,00
TALIAK	124 740,00
CIOJEDIDA	56 250,00
BOUSANTE	204 000,00
HIA	4 081 502,21
CIOA	2 675 269,50
HPT	5 803 305,07
CIOBT	2 562 445,18
HPS	3 599 317,86
COPS	2 086 094,40
CSS	2 767 843,69
CPSM	2 039 210,20
CIM	2 303 832,56
HIF	3 419 940,96
CIOF	2 517 583,51
HPBM	2 352 641,82
CIK	1 622 207,13
HIIN	2 319 502,56
CIMO	779 036,13
CIE	565 670,54
CIT	474 573,62
CID	112 990,77
CIOB	6 612,29
HPTET	1 196 817,24
CIOK	54 390,74
HPIK	195 580,98
HPM	112 185,20
CIOM	11 079,49

En outre, les montants suivants ont été comptabilisés en application de l'avenant à la convention cadre inter-compagnies au titre de la Maîtrise d'ouvrage déléguée assurée par AKDITAL au titre des projets de développement détaillés comme suit :

SOCIÉTÉ	MONTANT HT
ANFA PRIME HOSPITAL	3 192 183,33
CID	2 728 194,04
CIE	3 932 484,01
CII	580 839,44
CIK (ajustement)	-160 129,80
CIMOG	1 116 663,85
CIOB	2 545 843,23
CIOK	736 020,88
CIOM	2 100 212,21
CIOR	2 053 122,48
CIT	2 101 038,10
HIIN	2 840 003,55
HIK	4 469 406,29
HPBM	657 414,97
HPG	3 485 036,67
HPIYR	3 548 706,82
HPM	5 108 856,26
HPN	441 190,53
HPTET	2 293 231,57
MSI	2 222 682,77

ANNEXE 2 : SYNTHÈSE DE LA SITUATION DES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31/12/2024

Tableau des Titres de Participation										
Raison sociale de la société émettrice	N° IF	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur nette comptable	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice Date de clôture	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice Situation nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice Résultat net	Produits inscrits au C.P.C de l'exercice
CLINIQUE JERRADA OASIS (CJO)	40280390	EXPLOITANT DE CLINIQUE	20 000 000,00	100,00	24 900 000,00	24 900 000,00	31/12/2024	39 147 689,97	16 081 123,24	23 704 405,46
BROCHAK	20692486	LOUEUR D'ETABLISSEMENTS	20 000 000,00	80,00	16 000 000,00	16 000 000,00	31/12/2024	18 559 464,52	90 748,07	1 119 486,51
TAHAFA	15184755	LOUEUR D'ETABLISSEMENTS	25 000 000,00	85,60	21 400 000,00	21 400 000,00	31/12/2024	41 505 681,73	16 051 949,09	511 873,79
TALIAK	15179983	LOUEUR D'ETABLISSEMENTS	10 000 000,00	100,00	22 275 500,00	22 275 500,00	31/12/2024	9 810 426,42	-316 992,91	580 400,76
CLINIQUE LONGCHAMPS (CMCL)	20765943	EXPLOITANT DE CLINIQUE	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2024	2 515 327,04	2 550 257,37	3 467 878,02
JAKTALIM	24831504	LOUEUR D'ETABLISSEMENTS	500 000,00	100,00	500 000,00	500 000,00	31/12/2024	885 755,07	377 186,32	661 097,50
CLINIQUE CHURIRGICALE AIN BORJA (CCAB)	25031309	EXPLOITANT DE CLINIQUE	2 000 000,00	84,90	12 698 000,00	12 698 000,00	31/12/2024	34 013 972,86	21 994 181,33	4 321 350,90
BRAFSANTE	31901594	LOUEUR MATERIEL MEDICAL	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2024	-286 862,80	359 073,40	55 424,97
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE CASABLANCA (CIOC)	25288434	EXPLOITANT DE CLINIQUE	1 000 000,00	80,00	800 000,00	800 000,00	31/12/2024	38 125 709,28	36 889 071,14	40 166 780,76
HOPITAL PRIVE DE CASABLANCA (HPC)	34460126	EXPLOITANT DE CLINIQUE	2 000 000,00	85,90	1 718 000,00	1 718 000,00	31/12/2024	33 008 793,17	30 277 843,69	34 754 879,41
BRAFEJ	31901610	LOUEUR D'ETABLISSEMENTS	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2024	29 055,58	-9 000,00	0,00
ONCOSANTE	39433786	LOUEUR D'ETABLISSEMENTS	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2024	- 798 546,44	-65 202,61	110 700,91
PSYSANTE	39434199	LOUEUR D'ETABLISSEMENTS	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2024	- 664 168,01	-35 918,77	87 417,13
BOUSANTE	39434235	LOUEUR D'ETABLISSEMENTS	13 500 000,00	100,00	13 500 000,00	13 500 000,00	31/12/2024	11 879 906,32	411 815,44	571 945,47
TANGERSANTE	39433688	LOUEUR D'ETABLISSEMENTS	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2024	- 1 110 251,29	-124 271,71	169 770,05
ONCOAGADIR	45898972	LOUEUR D'ETABLISSEMENTS	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2024	54 584,00	-10 723,20	0,00
CIOJEDIDA	47267649	LOUEUR MATERIEL MEDICAL	2 000 000,00	100,00	2 000 000,00	2 000 000,00	31/12/2024	2 228 042,82	-123 490,34	83 226,38
CLINIQUE PEDIATRIQUE AL ATFAL	1087089	EXPLOITANT DE CLINIQUE	2 100 000,00	75,00	26 250 000,00	26 250 000,00	31/12/2024	6 270 289,77	3 764 124,07	4 973 390,10
BAI AL ATFAL	1087728	LOUEUR D'ETABLISSEMENTS	3 500 000,00	100,00	29 723 238,80	18 662 248,40	31/12/2024	18 662 248,40	14 882 411,57	0,00
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE EL JADIDA (CIOJ)	48536440	EXPLOITANT DE CLINIQUE	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2024	11 141 751,39	11 360 093,77	9 631 679,41
CIOCINVEST	45755045	LOUEUR MATERIEL MEDICAL	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2024	54 784,00	-4 683,20	0,00
HOPITAL PRIVE EL JADIDA (HPE)	48561411	EXPLOITANT DE CLINIQUE	3 000 000,00	100,00	3 000 000,00	3 000 000,00	31/12/2024	21 391 543,41	19 729 019,24	21 773 712,18
HOPITAL PRIVE TANGER (HPT)	51746760	EXPLOITANT DE CLINIQUE	10 000 000,00	83,00	13 300 000,00	13 300 000,00	31/12/2024	41 293 024,99	33 986 952,68	25 026 059,32
CENTRE INTERNATIONAL D ONCOLOGIE BOUGHAZ TANGER (CIOBT)	51802681	EXPLOITANT DE CLINIQUE	5 000 000,00	80,00	4 000 000,00	4 000 000,00	31/12/2024	25 247 143,74	19 614 012,95	16 322 445,18
HOPITAL INTERNATIONAL AGADIR (HIA)	52515740	EXPLOITANT DE CLINIQUE	30 000 000,00	100,00	30 000 000,00	30 000 000,00	31/12/2024	49 713 069,93	20 634 224,06	15 719 299,72
CENTRE INTERNATIONAL D ONCOLOGIE AGADIR (CIOA)	52521355	EXPLOITANT DE CLINIQUE	8 000 000,00	80,00	6 400 000,00	6 400 000,00	31/12/2024	29 847 494,29	20 256 913,96	8 202 430,48
CLINIQUE PANORAMA SIDI MAAROUF (CPSM)	52529103	EXPLOITANT DE CLINIQUE	25 000 000,00	100,00	25 000 000,00	25 000 000,00	31/12/2024	31 190 489,30	9 712 001,34	2 588 794,68
HOPITAL PRIVE DE SALE (HPS)	52617676	EXPLOITANT DE CLINIQUE	30 000 000,00	100,00	30 000 000,00	30 000 000,00	31/12/2024	43 336 386,19	14 836 072,93	4 501 517,92
CENTRE D'ONCOLOGIE PRIVE DE SALE (COPS)	52673577	EXPLOITANT DE CLINIQUE	5 000 000,00	100,00	5 000 000,00	5 000 000,00	31/12/2024	17 852 235,72	13 027 761,75	2 221 115,15
CLINIQUE DE SPECIALITES DE SAFI (CSS)	52617643	EXPLOITANT DE CLINIQUE	10 000 000,00	100,00	10 000 000,00	10 000 000,00	31/12/2024	12 275 891,79	2 963 313,74	12 840 095,70

CLINIQUE DU BIEN ETRE BOUSKOURA (CBB)	52641423	EXPLOITANT DE CLINIQUE	25 000 000,00	100,00	25 000 000,00	25 000 000,00	31/12/2024	- 1 080 686,38	-10 245 929,32	0,00
ONCO GREEN CITY	52470532	LOUEUR D'ETABLISSEMENTS	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2024	72 783,00	-7 843,40	0,00
LA CENTRALE DES DISPOSITIFS MEDICAUX	53279674	IMPOR EXPOR MARCHAND DISPO MED	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2024	- 1 953 811,99	-2 016 889,80	31 199,83
TAGHAZOUT SANTE	53245467	LOUEUR D'ETABLISSEMENTS	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2024	27 673,89	-10 232,00	810,00
CLINIQUE INTERNATIONAL DE MOHAMMDIA (CIM)	53571925	EXPLOITANT DE CLINIQUE	30 000 000,00	100,00	30 000 000,00	30 000 000,00	31/12/2024	39 356 568,44	9 916 902,63	4 666 188,64
HOPITAL INTERNATIONAL DE FES (HIF)	53698646	EXPLOITANT DE CLINIQUE	10 000 000,00	100,00	10 000 000,00	10 000 000,00	31/12/2024	23 142 601,15	16 380 137,80	12 369 665,19
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE DE FES (CIOF)	53698645	EXPLOITANT DE CLINIQUE	5 000 000,00	100,00	5 000 000,00	5 000 000,00	31/12/2024	26 670 999,99	21 987 411,11	9 125 827,92
CLINIQUE INTERNATIONAL D'ERRACHIDIA (CIE)	53879216	EXPLOITANT DE CLINIQUE	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2024	- 743 166,25	1 833 543,16	4 773 690,79
HOPITAL PRIVE DE TETOUAN (HPTE)	53879184	EXPLOITANT DE CLINIQUE	10 000 000,00	82,00	8 200 000,00	8 200 000,00	31/12/2024	12 791 227,78	5 588 804,69	3 942 432,40
CLINIQUE INTERNATIONAL DE KHOURIBGA (CIK)	53870801	EXPLOITANT DE CLINIQUE	16 000 000,00	100,00	16 000 000,00	16 000 000,00	31/12/2024	8 580 888,20	-5 347 985,42	6 361 576,53
CLINIQUE INTERNATIONAL DE MOGADOR (CIMO)	53994299	EXPLOITANT DE CLINIQUE	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2024	- 6 050 062,31	-2 093 558,35	2 235 148,06
HOPITAL PRIVE MEKNES (HPM)	53947033	EXPLOITANT DE CLINIQUE	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2024	- 4 148 550,96	-288 539,41	5 379 433,29
CLINIQUE INTERNATIONALE DE TAROUDANT (CIT)	53991745	EXPLOITANT DE CLINIQUE	10 500 000,00	80,00	8 400 000,00	8 400 000,00	31/12/2024	8 713 778,02	1 416 366,27	2 805 337,72
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE DE MEKNES (CIOM)	53984510	EXPLOITANT DE CLINIQUE	1 000 000,00	96,00	960 000,00	960 000,00	31/12/2024	531 051,69	19 996,83	2 129 230,83
HOPITAL PRIVE DE BENI MELLAL (HPBM)	39415022	EXPLOITANT DE CLINIQUE	20 000 000,00	99,93	39 829 713,16	39 829 713,16	31/12/2024	17 246 930,64	4 449 328,23	4 411 291,77
SERVICE EMERGENCY BOUZNIKA	53974084	ASSISTANCE TELEPHONIQUE	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2024	- 143 862,32	-167 462,33	53 344,33
AKDITAL SERVICES	53995851	REALISATION OPERATIONS COMMERCIALES	1 000 000,00	100,00	1 000 000,00	1 000 000,00	31/12/2024	758 426,98	-241 068,40	68 434,93
CLINIQUE INTERNATIONAL DAKHLA	60152651	EXPLOITANT DE CLINIQUE	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2024	- 4 822 483,89	-1 872 305,75	3 100 372,43
HOPITAL PRIVE GUELMIM	60159683	EXPLOITANT DE CLINIQUE	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2024	57 563,92	-24 252,08	3 507 084,34
HOPITAL PRIVE IBN YASSINE RABAT	60159684	EXPLOITANT DE CLINIQUE	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2024	- 206 782,51	-280 681,41	3 749 326,47
HOPITAL PRIVE NADOR	60159682	EXPLOITANT DE CLINIQUE	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2024	44 448,40	-37 367,60	455 525,18
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE DE RABAT	60159685	EXPLOITANT DE CLINIQUE	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2024	68 378,68	-10 921,32	2 056 505,01
HOPITAL PRIVE INTERNATIONAL DE KENITRA	60159681	EXPLOITANT DE CLINIQUE	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2024	-662 205,59	2 726 475,26	4 973 162,81
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE DE KENITRA	60159686	EXPLOITANT DE CLINIQUE	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2024	- 424 231,52	367 369,89	852 024,86
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE OUJDA	60163168	EXPLOITANT DE CLINIQUE	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2024	79 024,01	-4 610,39	2 538,17
HOPITAL PRIVE OUJDA	60163167	EXPLOITANT DE CLINIQUE	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2024	55 712,70	-27 921,70	17 184,81
AKDITAL INVESTMENT LLC	111111	REALISATION OPERATIONS COMMERCIALES	824 160,00	100,00	824 160,00	824 160,00	31/12/2024	- 79 801,95	-899 043,98	899 491,07
AKITALIFE	111111	REALISATION OPERATIONS COMMERCIALES	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2024	100 000,00	0,00	0,00
HOPITAL INTERNATIONAL IBN NAFIS	60267384	EXPLOITANT DE CLINIQUE	5 000 000,00	80,00	4 000 000,00	4 000 000,00	31/12/2024	7 552 546,73	6 144 758,10	6 663 729,74
CENTRE INTRENATIONAL D'ONCOLOGIE BENGRIR	65934679	EXPLOITANT DE CLINIQUE	100 000,00	84,00	84 000,00	84 000,00	31/12/2024	- 4 852 018,33	-3 089 979,06	2 962 625,87
CLINIQUE INTERNATIONAL D'INZEGAN	111111	EXPLOITANT DE CLINIQUE	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2024	99 203,02	-796,98	581 563,52
ANFA PRIME HOSPITAL	66038537	EXPLOITANT DE CLINIQUE	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2024	100 000,00	0,00	3 192 183,00
CARDIO PRIME HOSPITAL	66160942	EXPLOITANT DE CLINIQUE	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2024	100 000,00	0,00	0,00
SYHATI IMMO	60164434	LOCATION BIEN IMMOBILIER	3 000 000,00	3,00	28 600 000,00	28 600 000,00	30/09/2024	586 976 115,71	10 976 104,32	327 704,95

Comptes sociaux

Exercice clos le 31 décembre 2024

BILAN ACTIF					du 01/01/2024 au 31/12/2024			
(Montants en dhs)		EXERCICE			EXERCICE PRÉCÉDENT	Net		
		Brut	Amortissements et provisions	Net				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations en non valeur (A)	19 549 610,99	8 809 165,59	10 740 445,40	11 103 006,94			
	Frais préliminaires	508 952,99	76 440,84	432 512,15	101 790,60			
	Charges à répartir sur plusieurs exercices	19 040 658,00	8 732 724,75	10 307 933,25	11 001 216,34			
	Primes de remboursement des obligations							
	Immobilisations incorporelles (B)	6 327 176,33	1 385 478,33	4 941 698,00	1 517 310,05			
	Immobilisations en recherche et développement							
	Brevets, marques, droits et valeurs similaires	6 327 176,33	1 385 478,33	4 941 698,00	1 517 310,05			
	Fonds commercial							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Immobilisations corporelles (C)	23 146 502,88	6 806 624,16	16 339 878,72	14 302 668,90			
	Terrains							
	Constructions	7 541 072,65	2 360 938,89	5 180 133,76	5 934 241,03			
	Installations techniques, matériel et outillage	865 136,02	215 589,47	649 546,55	736 060,15			
	Matériel de transport	55 583,98	29 977,67	25 606,31	18 338,61			
	Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	14 464 710,23	4 200 118,13	10 264 592,10	6 989 123,73			
	Autres immobilisations corporelles							
	Immobilisations corporelles en cours	220 000,00		220 000,00	624 905,38			
	Immobilisations financières (D)	1 674 434 360,86	11 060 990,40	1 663 373 370,46	1 055 421 668,36			
	Prêts immobilisés							
	Autres créances financières	1 195 171 748,90		1 195 171 748,90	807 060 956,40			
	Titres de participation	479 262 611,96	11 060 990,40	468 201 621,56	248 360 711,96			
	Autres titres immobilisés							
	Écart de conversion - Actif (E)							
	Diminution des créances immobilisées							
	Augmentations des dettes de financement							
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	1 723 457 651,06	28 062 258,48	1 695 395 392,58	1 082 344 654,25			
ACTIF CIRCULANT	Stocks (F)							
	Marchandises							
	Matières et fournitures consommables							
	Produits en cours							
	Produits intermédiaires et produits résiduels							
	Produits finis							
	Créances de l'actif circulant (G)	716 233 727,43		716 233 727,43	408 975 696,30			
	Fournisseurs débiteurs, avances & acomptes	3 300 000,00		3 300 000,00	4 500 000,00			
	Clients et comptes rattachés	80 548 322,85		80 548 322,85	131 459 895,90			
	Personnel							
	État	2 237 774,83		2 237 774,83	5 548 292,73			
	Comptes d'associés							
	Autres débiteurs	580 175 518,43		580 175 518,43	232 983 666,10			
	Comptes de régularisation actif	49 972 111,32		49 972 111,32	34 483 841,57			
	Titres et valeurs de placement (H)	322 529 434,10		322 529 434,10	7 175,49			
	Écart de conversion - actif (Éléments circulants) (I)							
	TOTAL II (F+G+H+I)	1 038 763 161,53		1 038 763 161,53	408 982 871,79			
TRÉSORERIE	Trésorerie-Actif	306 278 377,35		306 278 377,35	84 413 044,49			
	Chèques et valeurs à encaisser							
	Banques, T G et C C P	306 278 377,35		306 278 377,35	84 413 044,49			
	Caisses, Régies d'avances et accreditifs							
	TOTAL III	306 278 377,35		306 278 377,35	84 413 044,49			
TOTAL GÉNÉRAL		3 068 499 189,94	28 062 258,48	3 040 436 931,46	1 575 740 570,53			

BILAN PASSIF				du 01/01/2024 au 31/12/2024			
(Montants en dhs)		EXERCICE		EXERCICE PRÉCÉDENT			
FINANCEMENT PERMANENT	CAPITAUX PROPRES	2 298 712 215,37		1 208 706 186,37			
	Capital social ou personnel (1)	141 592 070,00		126 666 700,00			
	Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé						
	Capital appelé	141 592 070,00		126 666 700,00			
	dont versé	141 592 070,00		126 666 700,00			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 938 787 664,75		984 376 165,37			
	Écarts de réévaluation						
	Réserve légale	8 194 497,87		3 511 724,87			
	Autres réserves						
	Report à nouveau (2)	4 513 581,13		496 136,92			
	Résultats en instance d'affectation						
	Résultat net de l'exercice (2)	205 624 401,62		93 655 459,21			
	Total des capitaux propres (A)	2 298 712 215,37		1 208 706 186,37			
	Capitaux propres assimilés (B)						
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Dettes de financement (C)	90 489 320,64		82 513 842,20			
	Emprunts obligataires						
	Autres dettes de financement	90 489 320,64		82 513 842,20			
	Provisions durables pour risques et charges (D)						
	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Écart de conversion - Passif (E)						
	Augmentation de créances immobilisées						
	Diminution des dettes de financement						
	TOTAL I (A + B + C + D + E)	2 389 201 536,01		1 291 220 028,57			
PASSIF CIRCULANT	Dettes du passif circulant (F)	651 235 395,45		234 520 541,96			
	Fournisseurs et comptes rattachés	7 912 852,11		7 060 199,98			
	Clients créditeurs, avances et acomptes	869 462,58					
	Personnel	7 814 601,08		2 780 161,41			
	Organismes sociaux	464 018,02		2 352 433,59			
	État	28 145 546,36		22 184 181,32			
	Comptes d'associés						
	Autres créanciers	592 945 355,34		190 501 926,00			
	Comptes de régularisation - passif	13 083 559,96		9 641 639,66			
	Autres provisions pour risques et charges (G)						
	Écarts de conversion Passif (éléments circulants) (H)						
	TOTAL II (F + G + H)	651 235 395,45		234 520 541,96			
TRÉSORERIE	Trésorerie passif			50 000 000,00			
	Crédits d'escompte						
	Crédits de trésorerie			50 000 000,00			
	Banques (Soldes créditeurs)						
	TOTAL III			50 000 000,00			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		3 040 436 931,46		1 575 740 570,53			

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors Taxes)							
		(Montants en dhs)	Exercice du 1 janvier 2024 au 31 décembre 2024				
		NATURE	OPÉRATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	
			Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents			
			(1)	(2)	3= 1 + 2		
EXPLOITATION	I	Produits d'exploitation	122 015 132,00		122 015 132,00	84 311 632,11	
		Ventes de marchandises (en l'état)					
		Ventes de biens et services produits	119 755 122,65		119 755 122,65	80 064 109,88	
		Chiffre d'affaires	119 755 122,65		119 755 122,65	80 064 109,88	
		Variation de stocks de produits (+ ou -) (1)					
		Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même					
		Subventions d'exploitation					
		Autres produits d'exploitation					
		Reprises d'exploitation : transferts de charges	2 260 009,35		2 260 009,35	4 247 522,23	
		TOTAL I	122 015 132,00		122 015 132,00	84 311 632,11	
	II	Charges d'exploitation	122 874 013,43	1 016 821,37	123 890 834,80	100 634 446,25	
		Achats revendus (2) de marchandises					
		Achats consommés (2) de matières et fournitures	4 301 234,53		4 301 234,53	8 377 374,64	
		Autres charges externes	32 239 073,17	755 564,25	32 994 637,42	30 255 866,26	
		Impôts et taxes	2 178 103,40	181 125,00	2 359 228,40	2 574 165,70	
		Charges de personnel	76 365 006,34	80 132,12	76 445 138,46	51 653 564,27	
		Autres charges d'exploitation	600 000,00		600 000,00	600 000,00	
		Dotations d'exploitation	7 190 595,99		7 190 595,99	7 173 475,38	
		TOTAL II	122 874 013,43	1 016 821,37	123 890 834,80	100 634 446,25	
	III	RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-858 881,43	-1 016 821,37	-1 875 702,80	-16 322 814,14	
FINANCIER	IV	Produits financiers	208 675 047,44		208 675 047,44	118 086 072,37	
		Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	186 267 259,81		186 267 259,81	96 751 000,00	
		Gains de change				1 006,73	
		Intérêts et autres produits financiers	22 407 787,63		22 407 787,63	20 074 482,33	
		Reprises financières : transferts de charges				1 259 583,31	
		TOTAL IV	208 675 047,44		208 675 047,44	118 086 072,37	
	V	Charges financières	20 107 283,83		20 107 283,83	3 953 628,38	
		Charges d'intérêts	9 046 293,43		9 046 293,43	3 949 136,12	
		Pertes de change				4 492,26	
		Autres charges financières					
		Dotations financières	11 060 990,40		11 060 990,40		
		TOTAL V	20 107 283,83		20 107 283,83	3 953 628,38	
		VI	RÉSULTAT FINANCIER (IV - V)	188 567 763,61		188 567 763,61	114 132 443,99
		VII	RÉSULTAT COURANT (III + VI)	187 708 882,18	-1 016 821,37	186 692 060,81	97 809 629,85

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors Taxes) -Suite-						
		(Montants en dhs)	Exercice du 1 janvier 2024 au 31 décembre 2024			
		NATURE	OPÉRATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT
			Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents		
			(1)	(2)		
NON COURANT	VIII	Produits non courants	48 894 432,43		48 894 432,43	37 916 105,08
		Produits de cessions d'immobilisations	48 285 996,54		48 285 996,54	26 988 702,63
		Subventions d'équilibre				
		Reprises sur subventions d'investissement				
		Autres produits non courants	608 435,89		608 435,89	533 054,76
		Reprises non courantes : transferts de charges				10 394 347,69
		TOTAL VIII	48 894 432,43		48 894 432,43	37 916 105,08
	IX	Charges non courantes	26 444 542,62		26 444 542,62	37 587 176,72
		Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	25 680 000,00		25 680 000,00	25 708 642,63
		Subventions accordées				
		Autres charges non courantes	764 542,62		764 542,62	11 878 534,09
		Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions				
		TOTAL IX	26 444 542,62		26 444 542,62	37 587 176,72
	X	RÉSULTAT NON COURANT (VIII - IX)	22 449 889,81		22 449 889,81	328 928,36
	XI	RÉSULTAT AVANT IMPOTS (VII+ ou - X)	210 158 771,99	-1 016 821,37	209 141 950,62	98 138 558,21
	XII	IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	3 498 941,00	18 608,00	3 517 549,00	4 483 099,00
	XIII	RÉSULTAT NET (XI - XII)	206 659 830,99	-1 035 429,37	205 624 401,62	93 655 459,21
	XIV	TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)	379 584 611,87		379 584 611,87	240 313 809,56
XV	TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XIII)	172 924 780,88	1 035 429,37	173 960 210,25	146 658 350,35	
XVI	RÉSULTAT NET (total produits - total charges)	206 659 830,99	-1 035 429,37	205 624 401,62	93 655 459,21	

Tableau de Financement (Modèle Normal) du 01/01/2024 au 31/12/2024				
I SYNTHÈSES DES MASSES DU BILAN	Exercice	Exercice précédent	Exercice a - b	
			Emplois	Ressources
	b	a	c	d
Financement permanent	2 389 201 536,01	1 291 220 028,57		1 097 981 507,44
Moins actif immobilisé	1 695 395 392,58	1 082 344 654,25	613 050 738,33	
= FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1-2) (A)	693 806 143,43	208 875 374,32		484 930 769,11
Actif circulant	1 038 763 161,53	408 982 871,79	629 780 289,74	
Moins Passif circulant	651 235 395,45	234 520 541,96		416 714 853,49
= BESOINS DE FINANCEMENT GLOBAL (4-5) (B)	387 527 766,08	174 462 329,83	213 065 436,25	
TRÉSORERIE NETTE (ACTIF -PASSIF) A - B	306 278 377,35	34 413 044,49	271 865 332,86	
II EMPLOIS ET RESSOURCES	Exercice		Exerce précédent	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE				
AUTOFINANCEMENT (A)		116 040 430,09		57 987 849,90
+ Capacité d'autofinancement		200 995 672,09		99 154 526,90
- Distributions de bénéfices		-84 955 242,00		-41 166 677,00
CESSIONS ET RÉDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)		48 285 996,54		26 988 702,63
+ Cessions d'immobilisations incorporelles				
+ Cessions d'immobilisations corporelles				25 388 702,63
+ Cessions d'immobilisations financières		48 285 996,54		1 600 000,00
+ Récupérations sur créances immobilisées				
AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS (C)		999 999 790,00		0,00
+ Augmentations de capital, apports		999 999 790,00		0,00
+ Subvention d'investissement		0,00		
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)I (nettes de primes de remboursement)		37 597 101,71		69 250 835,51
TOTAL I RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)				
II EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE				
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)	661 901 492,34		425 131 905,83	
+ Acquisitions d'immobilisations incorporelles	3 763 063,00		1 765 412,75	
+ Acquisitions d'immobilisations corporelles	4 445 736,84		2 117 802,25	
+ Acquisitions d'immobilisations financières	265 581 900,00		69 649 473,16	
+ Augmentation des créances immobilisées	388 110 792,50		351 599 217,67	
REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)	0,00			
REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)	29 621 623,27		10 246 864,50	
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)	25 469 433,62		10 980 500,00	
TOTAL II EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	716 992 549,23		446 359 270,33	
III VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B F G)	213 065 436,25		55 715 474,48	
IV VARIATION DE LA TRÉSORERIE	271 865 332,86			347 847 356,77
TOTAL GÉNÉRAL	1 201 923 318,34	1 201 923 318,34	502 074 744,81	502 074 744,81

État des Soldes de Gestion (E S G) du 01/01/2024 au 31/12/2024				
DÉSIGNATION			EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
1		Ventes de Marchandises (en l'état)		
2	-	Achats revendus de marchandises		
I	=	MARGE BRUTES VENTES EN L'ÉTAT		
II	+	PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	119 755 122,65	80 064 109,88
3		Ventes de biens et services produits	119 755 122,65	80 064 109,88
4		Variation stocks produits		
5		Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même		
III	-	CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE(6+7)	37 295 871,95	38 633 240,90
6		Achats consommés de matières et fournitures	4 301 234,53	8 377 374,64
7		Autres charges externes	32 994 637,42	30 255 866,26
IV	=	VALEUR AJOUTÉE (I+II+III)	82 459 250,70	41 430 868,98
8	+	Subventions d'exploitation		
9	-	Impôts et taxes	2 359 228,40	2 574 165,70
10	-	Charges de personnel	76 445 138,46	51 653 564,27
V	=	ÉCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) JOU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION(IBE)	3 654 883,84	-12 796 860,99
11	+	Autres produits d'exploitation		
12	-	Autres charges d'exploitation	600 000,00	600 000,00
13	+	Reprises d'exploitation, transferts de charges	2 260 009,35	4 247 522,23
14	-	Dotations d'exploitation	7 190 595,99	7 173 475,38
VI	=	RÉSULTAT D'EXPLOITATION (+ou-)	-1 875 702,80	-16 322 814,14
VII	+	RÉSULTAT FINANCIER	188 567 763,61	114 132 443,99
VIII	=	RÉSULTAT COURANT (+ou-)	186 692 060,81	97 809 629,85
IX	+	RÉSULTAT NON COURANT	22 449 889,81	328 928,36
15	-	Impôts sur les résultats	3 517 549,00	4 483 099,00
X	=	RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	205 624 401,62	93 655 459,21
- TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS (T.F.R.)				
1		Résultat net de l'exercice	205 624 401,62	93 655 459,21
		Bénéfice +	205 624 401,62	93 655 459,21
		Perte -		
2	+	Dotations d'exploitation (1)	7 190 595,99	7 173 475,38
3	+	Dotations financières (1)	11 060 990,40	
4	+	Dotations non courantes (1)		
5	-	Reprises d'exploitation (2)	274 319,38	
6	-	Reprises financières (2)		
7	-	Reprises non courantes (2)		394 347,69
8	-	Produits des cessions d'immobilisation	48 285 996,54	26 988 702,63
9	+	Valeurs nettes d'amortiss Des immo Cédées	25 680 000,00	25 708 642,63
I		CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	200 995 672,09	99 154 526,90
10	-	Distributions de bénéfices	84 955 242,00	41 166 677,00
II	=	AUTOFINANCEMENT	116 040 430,09	57 987 849,90
(1) À l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passif circulants et à la trésorerie				
(2) À l'exclusion des reprises relatives aux actifs circulants et à la trésorerie				
(3) Y compris reprises sur subventions d'investissements				

Passage du Résultat Net Comptable au Résultat Net Fiscal		
du 01/01/2024 au 31/12/2024		
I N T I T U L É S	MONTANT (+)	MONTANT (-)
I. RESULTAT NET COMPTABLE		
Bénéfice net	205 624 401,62	
Perte nette		
II. RÉINTEGRATIONS FISCALES	9 497 813,91	
RÉINTEGRATIONS FISCALES COURANTES	5 074 807,23	
Excédent amortissement véhicule de tourisme	1 302 445,15	
Provision congés payés 2024	1 750 378,71	
Cadeaux à la clientèle	25 120,00	
Charges sur exercices antérieurs	1 258 096,37	
Impôts sur exercices antérieurs	738 767,00	
RÉINTEGRATIONS FISCALES NON COURANTES	4 423 006,68	
Pénalités et amendes fiscales ou pénales	372 121,35	
Impôts sur les bénéfices	3 498 941,00	
Charges non déductibles	140 915,06	
CSS 2024	207 547,00	
Charges non courantes	203 482,27	
III. DÉDUCTIONS FISCALES		187 679 551,22
DÉDUCTIONS FISCALES COURANTES		187 679 551,22
Provision congés payés 2023		1 412 291,41
Dividendes		186 267 259,81
DÉDUCTIONS FISCALES NON COURANTES		
Total	215 122 215,53	187 679 551,22
IV. RÉSULTAT BRUT FISCAL		
Bénéfice brut si T1> T2 (A)	27 442 664,31	
Déficit brut fiscal si T2> T1 (B)		
V. REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)		
Exercice n-4		
Exercice n-3		
Exercice n-2		
Exercice n-1		
VI - RÉSULTAT NET FISCAL		
. Bénéfice net fiscal (A - C) (OU)	27 442 664,31	
. Déficit net fiscal (B)		
VII. CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFÉRÉS		
VIII. CUMUL DES DÉFICITS FISCAUX RESTANT À REPORTER		
Exercice n-4		
Exercice n-3		
Exercice n-2		
Exercice n-1		

État des Changements de Méthodes		
du 01/01/2024 au 31/12/2024		
Nature des Changements	Justification des Changements	Influence sur le Patrimoine, la Situation Financière et les Résultats
I CHANGEMENT AFFECTANT LES MÉTHODES D'ÉVALUATION		
II CHANGEMENT AFFECTANT LES RÈGLES DE PRÉSENTATION		

État des Dérogations		
du 01/01/2024 au 31/12/2024		
Indication des Dérogations	Justifications des Dérogations	Influence des Dérogations sur le Patrimoine, la Situation Financière et les Résultats
INDICATION DES DÉROGATIONS		
I- Dérogations aux principes comptables fondamentaux	Conformément aux dispositions de l'article 328 de la loi 17.95 sur la SA tel que modifiée et complétée, les frais d'augmentation de capital réalisées suite à la deuxième levée de fonds ont été imputés sur la prime d'émission. A cet effet AKDITAL a imputé les frais engagés lors de l'augmentation de capital sur le montant de la prime d'émission.	Augmentation du résultat de 2024 : 30 662 kmad.
II- Dérogations aux méthodes d'évaluation		
III- Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		

Tableau d'Affectation des Résultats Intervenu au cours de l'Exercice			
du 01/01/2024 au 31/12/2024			
A. ORIGINE DES RÉSULTATS À AFFECTER	MONTANT	B. AFFECTATION DES RÉSULTATS	MONTANT
Décision du 30/06/2024		Réserve légale	4 682 773,00
Report à nouveau	496 136,92	Autres réserves	
Résultats nets en instance d'affectation		Tantièmes	
Résultat net de l'exercice	93 655 459,21	Dividendes	84 955 242,00
Prélèvements sur les réserves		Autres affectations	
Autres prélèvements		Report à nouveau	4 513 581,13
TOTAL A	94 151 596,13	TOTAL B	94 151 596,13

Tableau des Immobilisations autres que Financières								
du 01/01/2024 au 31/12/2024								
N A T U R E	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	22 725 967,99	3 806 513,00				6 982 870,00		19 549 610,99
Frais préliminaires	508 952,99							508 952,99
Charges à répartir sur plusieurs exercices	22 217 015,00	3 806 513,00				6 982 870,00		19 040 658,00
Primes de remboursement obligations								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 564 113,33	3 763 063,00						6 327 176,33
Immobilisation en recherche et développement								
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	2 564 113,33	3 763 063,00						6 327 176,33
Fonds commercial								
Autres immobilisations incorporelles								
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	18 700 766,04	4 970 642,22				269 905,38	255 000,00	23 146 502,88
Terrains								
Constructions	7 541 072,65							7 541 072,65
Installatlons techniques, matériel et outillage	865 136,02							865 136,02
Matériel de transport	40 108,33	15 475,65						55 583,98
Mobilier, matériel de bureau et aménagements	9 629 543,66	4 835 166,57						14 464 710,23
Autres immobilisations corporelles								
Immobilisations corporelles en cours	624 905,38	120 000,00				269 905,38	255 000,00	220 000,00
TOTAL GÉNÉRAL	43 990 847,36	12 540 218,22				7 252 775,38	255 000,00	49 023 290,20

Tableau des Amortissements				
du 01/01/2024 au 31/12/2024				
N A T U R E	Cumul début exercice	Dotation de l'exercice	Amortissement sur les immobilisations sorties	Cumul d'amortissement en fin d'exercice
	1	2	3	4 = 1 + 2 - 3
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	11 622 961,05	4 169 074,54	6 982 870,00	8 809 165,59
Frais préliminaires	407 162,39	101 790,59	432 512,14	76 440,84
Charges à répartir sur plusieurs exercices	11 215 798,66	4 067 283,95	6 550 357,86	8 732 724,75
Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 046 803,28	612 994,43	274 319,38	1 385 478,33
Immobilisation en recherche et développement				
Brevets, marques droits et valeurs similaires	1 046 803,28	612 994,43	274 319,38	1 385 478,33
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 398 097,14	2 408 527,02		6 806 624,16
Terrains				
Constructions	1 606 831,62	754 107,27		2 360 938,89
Installations techniques; matériel et outillage	129 075,87	86 513,60		215 589,47
Matériel de transport	21 769,72	8 207,95		29 977,67
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	2 640 419,93	1 559 698,20		4 200 118,13
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
TOTAL GÉNÉRAL	17 067 861,47	7 190 595,99	7 257 189,38	17 001 268,08

Tableau des Plus ou Moins Values sur Cessions ou Retraits d'Immobilisations

du 01/01/2024 au 31/12/2024

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur net d'amortissements	Prix de cession	Plus Values	Moins values
01/02/2024	23970000	269 905,38	269 905,38	0,00	0,00	0,00	0,00
30/06/2024	21280000	6 982 870,00	6 982 870,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/07/2024	25100017	25 480 000,00	0,00	25 480 000,00	40 285 996,54	14 805 996,54	0,00
26/12/2024	25100007	200 000,00	0,00	200 000,00	8 000 000,00	7 800 000,00	0,00
T o t a l		32 932 775,38	7 252 775,38	25 680 000,00	48 285 996,54	22 605 996,54	0,00

Tableau des Titres de Participation

Raison sociale de la société émettrice	N° IF	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur nette comptable	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C. de l'exercice
							Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9
CLINIQUE JERRADA OASIS	40280390	EXPLOITANT DE CLINIQUE	20 000 000,00	100,00	24 900 000,00	24 900 000,00	31/12/2024	39 147 690	16 081 123	23 704 405
BROCHAK	20692486	LOUEUR D ETABLISSEMENTS	20 000 000,00	80,00	16 000 000,00	16 000 000,00	31/12/2024	18 559 465	90 748	1 119 487
TAHAFA	15184755	LOUEUR D ETABLISSEMENTS	25 000 000,00	85,60	21 400 000,00	21 400 000,00	31/12/2024	41 505 682	16 051 949	511 874
TALIAK	15179983	LOUEUR D ETABLISSEMENTS	10 000 000,00	100,00	22 275 500,00	22 275 500,00	31/12/2024	9 810 426	-316 993	580 401
CLINIQUE LONGCHAMPS	20765943	EXPLOITANT DE CLINIQUE	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2024	2 515 327	2 550 257	3 467 878
JAKTALIM	24831504	LOUEUR D ETABLISSEMENTS	500 000,00	100,00	500 000,00	500 000,00	31/12/2024	885 755	377 186	661 098
CLINIQUE CHURIRGICALE AIN BORJA	25031309	EXPLOITANT DE CLINIQUE	2 000 000,00	84,90	12 698 000,00	12 698 000,00	31/12/2024	34 013 973	21 994 181	4 321 351
BRAFSANTE	31901594	LOUEUR MATERIEL MEDICAL	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2024	-286 863	359 073	55 425
CENTRE INTERNATIONAL D ONCOLOGIE CASA	25288434	EXPLOITANT DE CLINIQUE	1 000 000,00	80,00	800 000,00	800 000,00	31/12/2024	38 125 709	36 889 071	40 166 781
HOPITAL PRIVE DE CASABLANCA	34460126	EXPLOITANT DE CLINIQUE	2 000 000,00	85,90	1 718 000,00	1 718 000,00	31/12/2024	33 008 793	30 277 844	34 754 879
BRAFEJ	31901610	LOUEUR D ETABLISSEMENTS	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2024	29 056	-9 000	0
ONCOSANTE	39433786	LOUEUR D ETABLISSEMENTS	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2024	-798 546	-65 203	110 701
CENTRE INTERNATIONAL D ONCOLOGIE BOUGHAZ TANGER	51802681	EXPLOITANT DE CLINIQUE	5 000 000,00	80,00	4 000 000,00	4 000 000,00	31/12/2024	25 247 143,74	19 614 012,95	16 322 445
HOPITAL INTERNATIONAL AGADIR	52515740	EXPLOITANT DE CLINIQUE	30 000 000,00	100,00	30 000 000,00	30 000 000,00	31/12/2024	49 713 069,93	20 634 224,06	15 719 300
CENTRE INTERNATIONAL D ONCOLOGIE AGADIR	52521355	EXPLOITANT DE CLINIQUE	8 000 000,00	80,00	6 400 000,00	6 400 000,00	31/12/2024	29 847 494,29	20 256 913,96	8 202 430
CLINIQUE PANORAMA SIDI MAAROUF	52529103	EXPLOITANT DE CLINIQUE	25 000 000,00	100,00	25 000 000,00	25 000 000,00	31/12/2024	31 190 489,30	9 712 001,34	2 588 795
HOPITAL PRIVE DE SALE	52617676	EXPLOITANT DE CLINIQUE	30 000 000,00	100,00	30 000 000,00	30 000 000,00	31/12/2024	43 336 386,19	14 836 072,93	4 501 518
CENTRE D ONCOLOGIE PRIVE DE SALE	52673577	EXPLOITANT DE CLINIQUE	5 000 000,00	100,00	5 000 000,00	5 000 000,00	31/12/2024	17 852 235,72	13 027 761,75	2 221 115
CLINIQUE DE SPECIALITES DE SAFI	52617643	EXPLOITANT DE CLINIQUE	10 000 000,00	100,00	10 000 000,00	10 000 000,00	31/12/2024	12 275 891,79	2 963 313,74	12 840 096
CLINIQUE DU BIEN ETRE BOUSKOURA	52641423	EXPLOITANT DE CLINIQUE	25 000 000,00	100,00	25 000 000,00	25 000 000,00	31/12/2024	-1 080 686,38	-10 245 929,32	0
ONCO GREEN CITY	52470532	LOUEUR D ETABLISSEMENTS	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2024	72 783,00	-7 843,40	0
LA CENTRALE DES DISPOSITIFS MEDICAUX	53279674	IMPOR EXPOR MARCHAND DISPO MED	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2024	-1 953 811,99	-2 016 889,80	31 200
TAGHAZOUT SANTE	53245467	LOUEUR D ETABLISSEMENTS	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2024	27 673,89	-10 232,00	810

Tableau des Titres de Participation suite										
du 01/01/2024 au 31/12/2024										
Raison sociale de la société émettrice	N° IF	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur nette comptable	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C P C de l'exercice
							Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9
CENTRE INTERNATIONAL D ONCOLOGIE BOUGHAZ TANGER	51802681	EXPLOITANT DE CLINIQUE	5 000 000,00	80,00	4 000 000,00	4 000 000,00	31/12/2024	25 247 143,74	19 614 012,95	16 322 445
HOPITAL INTERNATIONAL AGADIR	52515740	EXPLOITANT DE CLINIQUE	30 000 000,00	100,00	30 000 000,00	30 000 000,00	31/12/2024	49 713 069,93	20 634 224,06	15 719 300
CENTRE INTERNATIONAL D ONCOLOGIE AGADIR	52521355	EXPLOITANT DE CLINIQUE	8 000 000,00	80,00	6 400 000,00	6 400 000,00	31/12/2024	29 847 494,29	20 256 913,96	8 202 430
CLINIQUE PANORAMA SIDI MAAROUF	52529103	EXPLOITANT DE CLINIQUE	25 000 000,00	100,00	25 000 000,00	25 000 000,00	31/12/2024	31 190 489,30	9 712 001,34	2 588 795
HOPITAL PRIVE DE SALE	52617676	EXPLOITANT DE CLINIQUE	30 000 000,00	100,00	30 000 000,00	30 000 000,00	31/12/2024	43 336 386,19	14 836 072,93	4 501 518
CENTRE D ONCOLOGIE PRIVE DE SALE	52673577	EXPLOITANT DE CLINIQUE	5 000 000,00	100,00	5 000 000,00	5 000 000,00	31/12/2024	17 852 235,72	13 027 761,75	2 221 115
CLINIQUE DE SPECIALITES DE SAFI	52617643	EXPLOITANT DE CLINIQUE	10 000 000,00	100,00	10 000 000,00	10 000 000,00	31/12/2024	12 275 891,79	2 963 313,74	12 840 096
CLINIQUE DU BIEN ETRE BOUSKOURA	52641423	EXPLOITANT DE CLINIQUE	25 000 000,00	100,00	25 000 000,00	25 000 000,00	31/12/2024	-1 080 686,38	-10 245 929,32	0
ONCO GREEN CITY	52470532	LOUEUR D ETABLISSEMENTS	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2024	72 783,00	-7 843,40	0
LA CENTRALE DES DISPOSITIFS MEDICAUX	53279674	IMPOR EXPOR MARCHAND DISPO MED	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2024	-1 953 811,99	-2 016 889,80	31 200
TAGHAZOUT SANTE	53245467	LOUEUR D ETABLISSEMENTS	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2024	27 673,89	-10 232,00	810
CLINIQUE INTERNATIONAL DE MOHAMMDIA	53571925	EXPLOITANT DE CLINIQUE	30 000 000,00	100,00	30 000 000,00	30 000 000,00	31/12/2024	39 356 568,44	9 916 902,63	4 666 189
HOPITAL INTERNATIONAL DE FES	53698646	EXPLOITANT DE CLINIQUE	10 000 000,00	100,00	10 000 000,00	10 000 000,00	31/12/2024	23 142 601,15	16 380 137,80	12 369 665
CENTRE INTERNATIONAL D ONCOLOGIE DE FES	53698645	EXPLOITANT DE CLINIQUE	5 000 000,00	100,00	5 000 000,00	5 000 000,00	31/12/2024	26 670 999,99	21 987 411,11	9 125 828
CLINIQUE INTERNATIONAL D ERRACHIDIA	53879216	EXPLOITANT DE CLINIQUE	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2024	-743 166,25	1 833 543,16	4 773 691
HOPITAL PRIVE DE TETOUAN	53879184	EXPLOITANT DE CLINIQUE	10 000 000,00	82,00	8 200 000,00	8 200 000,00	31/12/2024	12 791 227,78	5 588 804,69	3 942 432
CLINIQUE INTERNATIONAL DE KHOURIBGA	53870801	EXPLOITANT DE CLINIQUE	16 000 000,00	100,00	16 000 000,00	16 000 000,00	31/12/2024	8 580 888,20	-5 347 985,42	6 361 577
CLINIQUE INTERNATIONAL DE MOGADOR	53994299	EXPLOITANT DE CLINIQUE	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2024	-6 050 062,31	-2 093 558,35	2 235 148
HOPITAL PRIVE MEKNES	53947033	EXPLOITANT DE CLINIQUE	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2024	-4 148 550,96	-288 539,41	5 379 433
CLINIQUE INTERNATIONALE DE TAROUDANT	53991745	EXPLOITANT DE CLINIQUE	10 500 000,00	80,00	8 400 000,00	8 400 000,00	31/12/2024	8 713 778,02	1 416 366,27	2 805 338
CENTRE INTERNATIONAL D ONCOLOGIE DE MEKNES	53984510	EXPLOITANT DE CLINIQUE	1 000 000,00	96,00	960 000,00	960 000,00	31/12/2024	531 051,69	19 996,83	2 129 231
HOPITAL PRIVE DE BENI MELLAL	39415022	EXPLOITANT DE CLINIQUE	20 000 000,00	99,93	39 829 713,16	39 829 713,16	31/12/2024	17 246 930,64	4 449 328,23	4 411 292
SERVICE EMERGENCY BOUZNIKA	53974084	ASSISTANCE TELEPHONIQUE	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2024	-143 862,32	-167 462,33	53 344
AKDITAL SERVICES	53995851	REALISATION OPERATIONS COMMERCIALES	1 000 000,00	100,00	1 000 000,00	1 000 000,00	31/12/2024	758 426,98	-241 068,40	68 435
CLINIQUE INTERNATIONAL DAKHLA	60152651	EXPLOITANT DE CLINIQUE	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2024	-4 822 483,89	-1 872 305,75	3 100 372
HOPITAL PRIVE GUELIMIM	60159683	EXPLOITANT DE CLINIQUE	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2024	57 563,92	-24 252,08	3 507 084
HOPITAL PRIVE IBN YASSINE RABAT	60159684	EXPLOITANT DE CLINIQUE	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2024	-206 782,51	-280 681,41	3 749 326
HOPITAL PRIVE NADOR	60159682	EXPLOITANT DE CLINIQUE	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2024	44 448,40	-37 367,60	455 525
CENTRE INTERNATIONAL D ONCOLOGIE DE RABAT	60159685	EXPLOITANT DE CLINIQUE	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2024	68 378,68	-10 921,32	2 056 505
HOPITAL PRIVE INTERNATIONAL DE KENITRA	60159681	EXPLOITANT DE CLINIQUE	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2024	-662 205,59	2 726 475,26	4 973 163
CENTRE INTERNATIONAL D ONCOLOGIE DE KENITRA	60159686	EXPLOITANT DE CLINIQUE	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2024	-424 231,52	367 369,89	852 025
CENTRE INTERNATIONAL D ONCOLOGIE OUJDA	60163168	EXPLOITANT DE CLINIQUE	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2024	79 024,01	-4 610,39	2 538
HOPITAL PRIVE OUJDA	60163167	EXPLOITANT DE CLINIQUE	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2024	55 712,70	-27 921,70	17 185
AKDITAL INVESTMENT LLC	111111	REALISATION OPERATIONS COMMERCIALES	824 160,00	100,00	824 160,00	824 160,00	31/12/2024	-79 801,95	-899 043,98	899 491
AKITALIFE	111111	REALISATION OPERATIONS COMMERCIALES	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2024	100 000,00	0,00	0
HOPITAL INTERNATIONAL IBN NAFIS	60267384	EXPLOITANT DE CLINIQUE	5 000 000,00	80,00	4 000 000,00	4 000 000,00	31/12/2024	7 552 546,73	6 144 758,10	6 663 730
CENTRE INTRENATIONAL D ONCOLOGIE BENGRIR	65934679	EXPLOITANT DE CLINIQUE	100 000,00	84,00	84 000,00	84 000,00	31/12/2024	-4 852 018,33	-3 089 979,06	2 962 626
CLINIQUE INTERNATIONAL D INZEGAN	111111	EXPLOITANT DE CLINIQUE	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2024	99 203,02	-796,98	581 564
ANFA PRIME HOSPITAL	66038537	EXPLOITANT DE CLINIQUE	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2024	100 000,00	0,00	3 192 183
CARDIO PRIME HOSPITAL	66160942	EXPLOITANT DE CLINIQUE	100 000,00	100,00	100 000,00	100 000,00	31/12/2024	100 000,00	0,00	0
SYHATI IMMO	60164434	LOCATION BIENS IMMOBILIERS	3 000 000,00	0,00	28 600 000,00	28 600 000,00	9/30/2024	586 976 115,71	10 976 104,32	327 704,95
Total			364 924 160,00	--	479 262 611,96	468 201 621,56	--	589 996 045,18	353 323 573,68	14 627 298,15

Tableau des Dettes									du 01/01/2024 au 31/12/2024	
Dettes	Total	Analyse par Échéance			Autres Analyses					
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non payées	Montants en Devises	Montants sur l'état et Organismes Publics	Montants sur les Entreprises liées	Montants Représentés par Effets		
DE FINANCEMENT	90 489 320,64	12 711 408,27	65 066 504,10	12 711 408,27				87 360 757,22		
- Emprunts obligataires										
- Autres dettes de financement	90 489 320,64	12 711 408,27	65 066 504,10	12 711 408,27				87 360 757,22		
DU PASSIF CIRCULANT	651 235 395,45	7 034 200,01	644 201 195,44			28 609 564,38	606 473 760,98	591 885 770,02		
- Fournisseurs et comptes rattachés	7 912 852,11		7 912 852,11							
- Clients créditeurs, avances et acomptes	869 462,58		869 462,58							
- Personnel	7 814 601,08		7 814 601,08							
- Organismes sociaux	464 018,02		464 018,02			464 018,02				
- État	28 145 546,36		28 145 546,36			28 145 546,36				
- Comptes d'associés										
- Autres créanciers	592 945 355,34		592 945 355,34				592 669 770,02	591 885 770,02		
- Comptes de régularisation - Passif	13 083 559,96	7 034 200,01	6 049 359,95				13 803 990,96			
T O T A U X	741 724 716,09	19 745 608,28	709 267 699,54	12 711 408,27		28 609 564,38	693 834 518,20	591 885 770,02		

Tableau des Créances									du 01/01/2024 au 31/12/2024	
Créances	Total	Analyse par Échéance			Autres Analyses					
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées	Montants en Devises	Montants sur l'Etat et Organismes Publics	Montants sur les En-treprises liées	Montants Représentés par Effets		
De l'Actif Immobilisé	1 195 171 748,90	307 601 356,98	579 969 034,94	307 601 356,98				1 193 899 654,90		
- Prêts immobilisés										
- Autres créances financières	1 195 171 748,90	307 601 356,98	579 969 034,94	307 601 356,98				1 193 899 654,90		
De l'Actif circulant	716 233 727,43	6 267 092,08	709 966 635,35			2 237 774,83	626 316 835,23			
- Fournisseurs débiteurs avances et acomptes	3 300 000,00		3 300 000,00							
- Clients et comptes rattachés	80 548 322,85		80 548 322,85					80 442 320,27		
- Personnel										
- État	2 237 774,83		2 237 774,83			2 237 774,83				
- Comptes d'associés										
- Autres débiteurs	580 175 518,43		580 175 518,43				580 175 518,43			
- Compte de régularisation actif	49 972 111,32	6 267 092,08	43 705 019,24				46 141 316,80			
T O T A U X	1 911 405 476,33	313 868 449,06	1 289 935 670,29	307 601 356,98		2 237 774,83	1 820 216 490,13			

Tableau des Suretes Réelles Données ou Reçues						du 01/01/2024 au 31/12/2024	
	Montant couvert par la sureté	Nature (1)	Date et Lieu d'inscription	Objet (2)(3)		V N C de la sureté donnée	
Sûretés données							
CIH	3.128.563,42	Cauti on hypothécaire AKTALI de 3èmerang sur le TF n° 9406/C	20/12/2016 CASABLANCA	CMT		3.128.563,42	
CIH	19.104.811,00	Nantissement de premier rang sur le matériel et outillage Cauti on hypothécaire BROCHAK de 1er rang sur le TF n° 97552/01	29/08/2018 CASABLANCA	CMT		19.104.811,00	
CIH	3.675.826,85	Cauti on hypothécaire AKTALI de 2èmerang à hauteur de 28.750.000 sur le TF n° 9506/C	20/12/2016 CASABLANCA	CMT		3.675.826,85	
CIH	2.820.763,66	Cauti on hypothécaire de 1er rang sur le TF n° 22608/C (ville Francine)	30/01/2018 CASABLANCA	CMT		2.820.763,66	
CIH	18.023.896,42	Cauti on hypothécaire de 1er rang sur le TF n° 39784/32 & Nantisse-ment de 1er Rang sur le matériel et outissage & Délégation de loyers	29/08/2018 CASABLANCA	CMT		18.023.896,42	
CIH	13.161.030,22	Cauti on hypothécaire BROCHAK de 1er rang sur le TF n° 97.551/01 & Délégation de loyers brochak	05/08/2021 CASABLANCA	CMT		13.161.030,22	
CIH	5.513.117,31	Garantie de la CCG (DAMANE RELANCE)& nantissement du FDC à hauteur de 10000 KMAD	14/09/2020 CASABLANCA	CMT		5.513.117,31	
CIH	2.232.043,00	Garantie de la CCG (DAMANE RELANCE)	02/10/2020 CASABLANCA	CMT		2.232.043,00	
CFG	44.817.035,10	Nantissement du FDC + Mat & out-illage en 1er rang & cauti on solidaire et indivisible d'Akdital à hauteur de 52850 KMAD & Délégation de loyers	04/11/2022 CASABLANCA	CMT		44.817.035,10	
CIH	30.189.843,55	Nantissement sur le FDC & cauti on personnelle solidaire et indivisible à hauteur de 41000 KMAD & Déléga-ti on de loyers	11/08/2022 CASABLANCA	CMT		30.189.843,55	
CIH	6.921.573,92	Nantissement sur le FDC & cauti on personnelle solidaire et indivisible à hauteur de 41000 KMAD & Déléga-ti on de loyers	11/08/2022 CASABLANCA	CMT		6.921.573,92	
CIH	66.535.714,29	Nantissement sur le FDC et Matériel et outillage & cauti on personnelle solidaire et indivisible à hauteur de 69000 KMAD AKDITAL	01/09/2023 CASABLANCA	CMT		66.535.714,29	
CIH	33.906.250,00	Nantissement de 1er rang sur le FDC et Matériel et outillage & cauti on personnelle solidaire et indivisible à hauteur de 35000 KMAD AKDITAL	01/09/2023 CASABLANCA	CMT		33.906.250,00	

Tableau des Suretes Réelles Données ou Reçues						du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Montant couvert par la sureté	Nature (1)	Date et Lieu d'inscription	Objet (2)(3)	V N C de la sureté donnée	
CIH	67.575.937,50	Nantissement sur le FDC et Matériel et outillage & caution personnelle solidaire et indivisible à hauteur de 72081 KMAD AKDITAL	07/05/2023 CASABLANCA	CMT	67.575.937,50	
CIH	28.830.937,50	Nantissement sur le FDC et Matériel et outillage & caution personnelle solidaire et indivisible à hauteur de 30753 KMAD AKDITAL	07/05/2023 CASABLANCA	CMT	28.830.937,50	
BCP	42.183.750,00	Nantissement sur le FDC et Matériel et outillage & Garantie à première demande & DA & BO à hauteur de 44996 KMAD AKDITAL	21/04/2023 CASABLANCA	CMT	42.183.750,00	
BCP	67.575.937,50	Nantissement de 1er rang sur le FDC et Matériel et outillage & Garantie à première demande & DA & BO à hauteur de 72081 KMAD AKDITAL	21/04/2023 CASABLANCA	CMT	67.575.937,50	
BCP	28.821.562,50	Nantissement sur le FDC et Matériel et outillage & Garantie à première demande & DA & BO à hauteur de 30743 KMAD AKDITAL	21/04/2023 CASABLANCA	CMT	28.821.562,50	
BCP	72.081.000,00	Nantissement sur le FDC et Matériel et outillage & Garantie à première demande & DA & BO à hauteur de 72080 KMAD AKDITAL	02/11/2023 CASABLANCA	CMT	72.081.000,00	
BCP	30.743.000,00	Nantissement sur le FDC et Matériel et outillage & Garantie à première demande & DA & BO à hauteur de 30742 KMAD AKDITAL	02/11/2023 CASABLANCA	CMT	30.743.000,00	
BCP	52.689.616,27	Nantissement sur le FDC et Matériel et outillage & Garantie à première demande & DA & BO à hauteur de 54500 KMAD AKDITAL	09/01/2024 CASABLANCA	CMT	52.689.616,27	
BCP	56.494.724,00	Nantissement sur le FDC et Matériel et outillage & Garantie à première demande & DA & BO à hauteur de 69589	28/12/2023 CASABLANCA	CMT	56.494.724,00	
CIH	79.900.000,00	Nantissement FDC et matériels en 1er rang à hauteur des engagements & Délégation d'assurance multi-risques sur le FDC et le matériel à hauteur de nos engagements & Caution d'Akdital à hauteur des engagements	06/06/2024 CASABLANCA	CMT	79.900.000,00	
CIH	99.350.000,00	nantissment FDC et materiel à hauteur des engagements , Délégation d'assurance multirisques sur le FDC et le materiel à hauteur des engagement , d'Akdital Holding à hauteur des engagements	05/07/2024 CASABLANCA	CMT	99.350.000,00	

Tableau des Suretes Réelles Données ou Reçues						du 01/01/2024 au 31/12/2024	
	Montant couvert par la sureté	Nature (1)	Date et Lieu d'inscription	Objet (2)(3)		V N C de la sureté donnée	
BMCE	106.726.000,00	Caution solidaire AKDITAL en faveur de BMCE BANK à hauteur du montant de crédit , Engagement de nantissement du materiel et équipement à acquérir en faveur de BOA au fur et à mesure de son acquisition à hauteur du montant de l'acquisition , Nantissement du 1 er rang du fond de commerce à hauteur du montant de crédit avec engagement et transferer le siège social de l'Emprunteur au site du projet avant le démarrage de l'activité , Engagement de souscription et délégation en faveur de BOA de l'assurance multirisque à hauteur du montant de crédit et ce dès le démarrage de l'activité , Souscription d'un Billet à ordre par l'emprunteur à hauteur du montant de crédit	12/06/2024 CASABLANCA	CMT		106.726.000,00	
BMCE	86.364.000,00	Caution solidaire AKDITAL en faveur de BMCE BANK à hauteur du montant de crédit , Engagement de nantissement du materiel et équipement à acquérir en faveur de BOA au fur et à mesure de son acquisition à hauteur du montant de l'acquisition , Nantissement du 1 er rang du fond de commerce à hauteur du montant de crédit avec engagement et transferer le siège social de l'Emprunteur au site du projet avant le démarrage de l'activité , Engagement de souscription et délégation en faveur de BOA de l'assurance multirisque à hauteur du montant de crédit et ce dès le démarrage de l'activité , Souscription d'un Billet à ordre par l'emprunteur à hauteur du montant de crédit	14/06/2024 CASABLANCA	CMT		86.364.000,00	

Tableau des Suretes Réelles Données ou Reçues					
	Montant couvert par la sureté	Nature (1)	Date et Lieu d'inscription	Objet (2)(3)	V N C de la sureté donnée
BMCE	84.573.000,00	Caution solidaire AKDITAL en faveur de BMCE BANK à hauteur du montant de crédit , Engagement de nantissement du materiel et équipement à acquérir en faveur de BOA au fur et à mesure de son acquisition à hauteur du montant de l'acquisition , Nantissement du 1 er rang du fond de commerce à hauteur du montant de crédit avec engagement et transferer le siège social de l'Emprunteur au site du projet avant le démarrage de l'activité , Engagement de souscription et délégation en faveur de BOA de l'assurance multirisque à hauteur du montant de crédit et ce dès le démarrage de l'activité , Souscription d'un Billet à ordre par l'emprunteur à hauteur du montant de crédit	26/06/2024 CASABLANCA	CMT	84.573.000,00
BMCE	69.525.000,00	Caution solidaire AKDITAL en faveur de BMCE BANK à hauteur du montant de crédit , Engagement de nantissement du materiel et équipement à acquérir en faveur de BOA au fur et à mesure de son acquisition à hauteur du montant de l'acquisition , Nantissement du 1 er rang du fond de commerce à hauteur du montant de crédit avec engagement et transferer le siège social de l'Emprunteur au site du projet avant le démarrage de l'activité , Engagement de souscription et délégation en faveur de BOA de l'assurance multirisque à hauteur du montant de crédit et ce dès le démarrage de l'activité , Souscription d'un Billet à ordre par l'emprunteur à hauteur du montant de crédit	25/09/2024 CASABLANCA	CMT	69.525.000,00
BMCE	37.303.000,00	Caution solidaire AKDITAL en faveur de BMCE BANK à hauteur du montant de crédit , Engagement de nantissement du materiel et équipement à acquérir en faveur de BOA au fur et à mesure de son acquisition à hauteur du montant de l'acquisition , Nantissement du 1 er rang du fond de commerce à hauteur du montant de crédit avec engagement et transferer le siège social de l'Emprunteur au site du projet avant le démarrage de l'activité , Engagement de souscription et délégation en faveur de BOA de l'assurance multirisque à hauteur du montant de crédit et ce dès le démarrage de l'activité , Souscription d'un Billet à ordre par l'emprunteur à hauteur du montant de crédit	19/11/2024 CASABLANCA	CMT	37.303.000,00

Tableau des Suretes Réelles Données ou Reçues					
	Montant couvert par la sureté	Nature (1)	Date et Lieu d'inscription	Objet (2)(3)	V N C de la sureté donnée
BMCE	87.433.000,00	Caution solidaire AKDITAL en faveur de BMCE BANK à hauteur du montant de crédit , Engagement de nantissement du materiel et équipement à acquérir en faveur de BOA au fur et à mesure de son acquisition à hauteur du montant de l'acquisition , Nantissement du 1 er rang du fond de commerce à hauteur du montant de crédit avec engage- ment et transferer le siège social de l'Emprunteur au site du projet avant le démarrage de l'activité , Engage- ment de souscription et délégation en faveur de BOA de l'assurance multirisque à hauteur du montant de crédit et ce dès le démarrage de l'activité , Souscription d'un Billet à ordre par l'emprunteur à hauteur du montant de crédit	04/10/2024 CASABLANCA	CMT	87.433.000,00
CIH	32.697.000,00	Nantissement du FDC de HPC au rang disponible et le matériel à hauteur des engagements & DAI sur le matériel et le FDC à hauteur du notre engagement & Caution d'Akd- ital holding	07/08/2024 CASABLANCA	CMT	32.697.000,00
CIH	14.916.024,51	Nantissement de 2ème rang du fonds de commerce à hauteur de 15800 KDH & Nantissement sur le materiel et outillage à hauteur de 15 800 KDHS & Caution d'Akdital à hauteur des engagements	07/08/2024 CASABLANCA	CMT	14.916.024,51
CIH	37.900.000,00	NFDC et matériels en 3eme rang à hauteur des engagements,DAI sur le FDC et matériels à hauteur des engagements & Caution d'Akdital holding à hauteur des engagements	07/08/2024 CASABLANCA	CMT	37.900.000,00
CIH	7.500.000,00	Garantie à première demande AKDITAL	01/01/2024 CASABLANCA	Facilité de caisse	7.500.000,00
CIH	2.500.000,00	Garantie à première demande AKDITAL	01/01/2024 CASABLANCA	Facilité de caisse	2.500.000,00
CIH	5.000.000,00	Garantie à première demande AKDITAL	01/01/2024 CASABLANCA	Facilité de caisse	5.000.000,00
CIH	5.000.000,00	Garantie à première demande AKDITAL	01/01/2024 CASABLANCA	Facilité de caisse	5.000.000,00
CIH	5.000.000,00	Garantie à première demande AKDITAL	01/01/2024 CASABLANCA	Facilité de caisse	5.000.000,00
CIH	1.500.000,00	Garantie à première demande AKDITAL	01/01/2024 CASABLANCA	Facilité de caisse	1.500.000,00
CIH	1.500.000,00	Garantie à première demande AKDITAL	01/01/2024 CASABLANCA	Facilité de caisse	1.500.000,00
CIH	1.500.000,00	Garantie à première demande AKDITAL	01/01/2024 CASABLANCA	Facilité de caisse	1.500.000,00
BCP	3.000.000,00	Garantie à première demande AKDITAL	01/01/2024 CASABLANCA	Facilité de caisse	3.000.000,00
BCP	3.000.000,00	Garantie à première demande AKDITAL	01/01/2024 CASABLANCA	Facilité de caisse	3.000.000,00

Tableau des Suretes Réelles Données ou Reçues					
	Montant couvert par la sureté	Nature (1)	Date et Lieu d'inscription	Objet (2)(3)	V N C de la sureté donnée
CIH	1.500.000,00	Garantie à première demande AKDITAL	01/01/2024 CASABLANCA	Facilité de caisse	1.500.000,00
CIH	1.500.000,00	Garantie à première demande AKDITAL	01/01/2024 CASABLANCA	Facilité de caisse	1.500.000,00
BCP	2.000.000,00	Garantie à première demande AKDITAL	01/01/2024 CASABLANCA	Facilité de caisse	2.000.000,00
CIH	2.500.000,00	Garantie à première demande AKDITAL	01/01/2024 CASABLANCA	Facilité de caisse	2.500.000,00
CIH	1.500.000,00	Garantie à première demande AKDITAL	01/01/2024 CASABLANCA	Facilité de caisse	1.500.000,00
CFG	2.500.000,00	Garantie à première demande AKDITAL	01/01/2024 CASABLANCA	Facilité de caisse	2.500.000,00
BCP	2.000.000,00	Garantie à première demande AKDITAL	01/01/2024 CASABLANCA	Facilité de caisse	2.000.000,00
BCP	3.000.000,00	Garantie à première demande AKDITAL	01/01/2024 CASABLANCA	Facilité de caisse	3.000.000,00
BCP	2.500.000,00	Garantie à première demande AKDITAL	01/01/2024 CASABLANCA	Facilité de caisse	2.500.000,00
Maroc leasing	1.913.192,17	Cauti on solidaire AKDITAL	18/09/2023 CASABLANCA	leasing	1.818.500,53
Maroc leasing	708.000,00	Cauti on solidaire AKDITAL	05/07/2023 CASABLANCA	leasing	650.254,00
Maroc leasing	240.848,40	Cauti on solidaire AKDITAL	02/03/2021 CASABLANCA	leasing	9.565,93
Maroc leasing	695.892,00	Cauti on solidaire AKDITAL	15/09/2020 CASABLANCA	leasing	137.648,20
Maroc leasing	24.000.000,00	Cauti on solidaire AKDITAL	26/04/2022 CASABLANCA	leasing	24.000.000,00
Maroc leasing	360.000,00	Cauti on solidaire AKDITAL	07/06/2021 CASABLANCA	leasing	107.693,92
Maroc leasing	395.352,00	Cauti on solidaire AKDITAL	16/09/2021 CASABLANCA	leasing	111.827,88
Maroc leasing	400.080,00	Cauti on solidaire AKDITAL	07/06/2021 CASABLANCA	leasing	94.859,90
Maroc leasing	578.136,00	Cauti on solidaire AKDITAL	26/07/2021 CASABLANCA	leasing	110.625,56
Maroc leasing	624.000,00	Cauti on solidaire AKDITAL	20/05/2021 CASABLANCA	leasing	207.323,56
WAFABAIL	669.915,60	Cauti on solidaire AKDITAL	18/02/2021 CASABLANCA	leasing	156.555,71
Maghrebail	712.734,00	Cauti on solidaire AKDITAL	15/09/2020 CASABLANCA	leasing	153.176,53
Maroc leasing	762.960,62	Cauti on solidaire AKDITAL	07/06/2021 CASABLANCA	leasing	163.445,63
Maghrebail	808.800,00	Cauti on solidaire AKDITAL	24/03/2021 CASABLANCA	leasing	296.120,00
Maghrebail	900.000,00	CAUTION AKDITAL ET CAUTION PERSONNELLE ROCHDI TALIB	07/01/2020 CASABLANCA	leasing	125.814,77
Maroc leasing	980.000,00	Cauti on solidaire AKDITAL	18/10/2021 CASABLANCA	leasing	406.002,75
Maghrebail	1.822.752,00	Cauti on solidaire AKDITAL	24/03/2021 CASABLANCA	leasing	792.161,20
Maroc leasing	1.969.200,00	Cauti on solidaire AKDITAL	28/05/2021 CASABLANCA	leasing	657.736,32
Maroc leasing	2.072.120,40	Cauti on solidaire AKDITAL	25/05/2022 CASABLANCA	leasing	1.445.960,89
MAGHREBAIL	2.503.280,40	Cauti on solidaire AKDITAL	25/05/2022 CASABLANCA	leasing	1.746.831,57
Maroc leasing	2.689.128,00	Cauti on solidaire AKDITAL	10/03/2022 CASABLANCA	leasing	1.534.920,62
Maroc leasing	3.160.381,33	Cauti on solidaire AKDITAL	19/09/2023 CASABLANCA	leasing	2.380.197,33
Maroc leasing	3.542.400,00	Cauti on solidaire AKDITAL	09/04/2021 CASABLANCA	leasing	1.912.137,74
Maroc leasing	10.680.000,00	Cauti on solidaire AKDITAL	05/09/2018 CASABLANCA	leasing	5.342.303,84
Maroc leasing	16.800.000,00	Cauti on solidaire AKDITAL	09/02/2021 CASABLANCA	leasing	6.269.529,80

Tableau des Suretes Réelles Données ou Reçues					
	Montant couvert par la sureté	Nature (1)	Date et Lieu d'inscription	Objet (2)(3)	V N C de la sureté donnée
Maroc leasing	26.640.000,00	Cautiion solidaire AKDITAL	06/05/2021 CASABLANCA	leasing	17.788.701,76
Maroc leasing	13.951.200,00	Cautiion solidaire AKDITAL	07/09/2023 CASABLANCA	leasing	2.066.637,76
Maroc leasing	238.680,00	Cautiion solidaire AKDITAL	15/10/2021 CASABLANCA	leasing	2.386,80
Maroc leasing	295.000,00	Cautiion solidaire AKDITAL	15/09/2021 CASABLANCA	leasing	63.688,21
Maroc leasing	324.000,00	Cautiion solidaire AKDITAL	14/10/2021 CASABLANCA	leasing	129.246,04
Maroc leasing	328.000,00	Cautiion solidaire AKDITAL	01/08/2023 CASABLANCA	leasing	289.783,30
Maroc leasing	341.280,00	Cautiion solidaire AKDITAL	13/12/2021 CASABLANCA	leasing	97.101,96
Maroc leasing	363.140,87	Cautiion solidaire AKDITAL	01/06/2023 CASABLANCA	leasing	267.505,46
Maroc leasing	368.160,00	Cautiion solidaire AKDITAL	05/01/2021 CASABLANCA	leasing	20.526,34
Maroc leasing	432.000,00	Cautiion solidaire AKDITAL	15/10/2021 CASABLANCA	leasing	432.000,00
Maroc leasing	624.000,00	Cautiion solidaire AKDITAL	22/09/2021 CASABLANCA	leasing	264.053,38
Maroc leasing	660.000,00	Cautiion solidaire AKDITAL	13/10/2021 CASABLANCA	leasing	291.682,01
Maroc leasing	720.000,00	Cautiion solidaire AKDITAL	02/12/2022 CASABLANCA	leasing	492.780,48
Maroc leasing	728.070,00	Cautiion solidaire AKDITAL	15/09/2020 CASABLANCA	leasing	144.013,10
Maroc leasing	1.020.000,00	Cautiion solidaire AKDITAL	31/05/2023 CASABLANCA	leasing	911.240,52
Maroc leasing	1.362.000,00	Cautiion solidaire AKDITAL	04/05/2021 CASABLANCA	leasing	601.925,96
Maroc leasing	1.560.000,00	Cautiion solidaire AKDITAL	17/02/2023 CASABLANCA	leasing	1.297.455,00
Maroc leasing	1.660.800,00	Cautiion solidaire AKDITAL	31/05/2023 CASABLANCA	leasing	1.514.214,84
Maroc leasing	1.860.000,00	Cautiion solidaire AKDITAL	04/05/2021 CASABLANCA	leasing	1.252.479,25
Maroc leasing	517.200,00	Cautiion solidaire AKDITAL	24/11/2023 CASABLANCA	leasing	516.312,77
Maroc leasing	624.000,00	Cautiion solidaire AKDITAL	24/11/2023 CASABLANCA	leasing	264.053,38
Maroc leasing	428.000,00	Cautiion solidaire AKDITAL	24/11/2023 CASABLANCA	leasing	402.342,51
Maroc leasing	312.000,00	Cautiion solidaire AKDITAL	09/06/2021 CASABLANCA	leasing	88.251,20
Maroc leasing	329.000,40	Cautiion solidaire AKDITAL	01/11/2021 CASABLANCA	leasing	157.218,37
Maroc leasing	740.808,00	Cautiion solidaire AKDITAL	15/09/2020 CASABLANCA	leasing	173.122,52
Maroc leasing	1.476.000,00	Cautiion solidaire AKDITAL	14/07/2021 CASABLANCA	leasing	770.622,14
Maroc leasing	1.500.000,00	Cautiion solidaire AKDITAL	18/03/2022 CASABLANCA	leasing	1.285.175,72
Maroc leasing	1.900.000,01	Cautiion solidaire AKDITAL	29/05/2023 CASABLANCA	leasing	1.729.136,25
Maroc leasing	3.300.000,00	Cautiion solidaire AKDITAL	22/03/2022 CASABLANCA	leasing	3.078.122,67
Maroc leasing	20.391.672,00	Cautiion solidaire AKDITAL	04/11/2022 CASABLANCA	leasing	13.459.939,38
Maroc leasing	4.380.000,00	Cautiion solidaire AKDITAL	21/11/2023 CASABLANCA	leasing	649.451,27
Maroc leasing	450.000,00	Cautiion solidaire AKDITAL & cautiion personnelle et solidaire de DR talib	02/12/2019 CASABLANCA	leasing	37.554,20
Maroc leasing	600.000,00	Cautiion personnelle ROCHDI TALIB et akdital	02/12/2019 CASABLANCA	leasing	5.000,00
WAFABAIL	709.068,00	Cautiion solidaire AKDITAL	15/09/2020 CASABLANCA	leasing	139.077,00
WAFABAIL	1.110.000,00	Cautiion solidaire AKDITAL	09/03/2022 CASABLANCA	leasing	601.167,93
Maroc leasing	1.204.966,00	CAUTION AKDITAL ET CAUTION PERSONNELLE ROCHDI TALIB	19/12/2019 CASABLANCA	leasing	10.041,00
Maroc leasing	1.420.799,99	Cautiion solidaire AKDITAL	06/01/2021 CASABLANCA	leasing	358.716,27
Maroc leasing	1.567.164,00	Cautiion solidaire AKDITAL	02/07/2020 CASABLANCA	leasing	219.080,34
Maroc leasing	3.070.000,00	Cautiion solidaire AKDITAL	08/04/2022 CASABLANCA	leasing	2.358.188,93
Maroc leasing	24.600.000,00	Cautiion solidaire AKDITAL	07/05/2020 CASABLANCA	leasing	19.842.100,75

Tableau des Suretes Réelles Données ou Reçues					
	Montant couvert par la sureté	Nature (1)	Date et Lieu d'inscription	Objet (2)(3)	V N C de la sureté donnée
Maroc leasing	220.000,00	Cauti on solidaire AKDITAL	01/10/2021 CASABLANCA	leasing	2.200,00
Maroc leasing	400.000,00	Cauti on solidaire AKDITAL	01/10/2021 CASABLANCA	leasing	104.658,47
Maroc leasing	400.080,00	Cauti on solidaire AKDITAL	18/03/2022 CASABLANCA	leasing	206.866,65
Maroc leasing	2.000.000,00	Cauti on solidaire AKDITAL	15/06/2023 CASABLANCA	leasing	1.823.477,34
Maroc leasing	795.000,00	Cauti on solidaire AKDITAL	06/03/2023 CASABLANCA	leasing	614.104,14
WAFABAIL	5.052.600,00	Cauti on solidaire AKDITAL/TALIB ROCHDI/AKDIM BRAHIM/ AKDIM AHMED/EL ALAOUI SIDI YOUSSEF/ AKDIM FATIMA	26/01/2018 CASABLANCA	leasing	1.446.912,37
Maroc leasing	1.536.000,00	Cauti on solidaire AKDITAL	08/03/2024 CASABLANCA	leasing	1.372.220,85
Maroc leasing	2.100.000,00	Cauti on solidaire AKDITAL	04/04/2024 CASABLANCA	leasing	2.100.000,00
Maroc leasing	2.254.596,00	Cauti on solidaire AKDITAL	03/04/2024 CASABLANCA	leasing	2.254.596,00
Maroc leasing	400.800,00	Cauti on solidaire AKDITAL	01/06/2024 CASABLANCA	leasing	395.486,70
Maroc leasing	330.900,72	Cauti on solidaire AKDITAL	01/06/2024 CASABLANCA	leasing	326.513,88
Maroc leasing	18.000.000,00	Cauti on solidaire AKDITAL	01/10/2024 CASABLANCA	leasing	2.299.200,00
Maroc leasing	378.300,00	Cauti on solidaire AKDITAL	05/07/2024 CASABLANCA	leasing	376.437,58
Maroc leasing	856.800,00	Cauti on solidaire AKDITAL	19/06/2024 CASABLANCA	leasing	856.800,00
Maroc leasing	4.526.400,00	Cauti on solidaire AKDITAL	09/07/2024 CASABLANCA	leasing	3.772.400,00
Maroc leasing	18.000.000,00	Cauti on solidaire AKDITAL	01/05/2024 CASABLANCA	leasing	150.000,00
Maroc leasing	1.827.397,40	Cauti on solidaire AKDITAL	01/10/2024 CASABLANCA	leasing	1.827.397,40
Maroc leasing	4.800.000,00	Cauti on solidaire AKDITAL	01/11/2024 CASABLANCA	leasing	4.800.000,00
Maroc leasing	393.600,00	Cauti on solidaire AKDITAL	01/11/2024 CASABLANCA	leasing	3.280,00
Maroc leasing	18.384.000,00	Cauti on solidaire AKDITAL	25/09/2024 CASABLANCA	leasing	17.996.718,69
Maghrebail	2.150.000,00	Cauti on solidaire AKDITAL	20/11/2024 CASABLANCA	leasing	2.150.000,00
Maroc leasing	4.919.544,00	Cauti on solidaire AKDITAL	20/11/2024 CASABLANCA	leasing	4.919.544,00
Maroc leasing	432.000,00	Cauti on solidaire AKDITAL	03/12/2024 CASABLANCA	leasing	432.000,00
Maroc leasing	6.672.000,00	Cauti on personnelle et solidaire ROCHDI TALIB FATIMA AKDIM AH-MED AKDIM BRAHIM AKDIM	16/03/2017 CASABLANCA	leasing	2.874.101,21
Maroc leasing	900.000,00	CAUTION AKDITAL ET CAUTION PERSONNELLE ROCHDI TALIB	07/01/2020 CASABLANCA	leasing	125.814,77
Maroc leasing	450.000,00	Cauti on personnelle ROCHDI TALIB AKDIM ahmed et akdital	02/12/2019 CASABLANCA	leasing	3.750,00
Maroc leasing	450.000,00	Cauti on solidaire AKDITAL & cauti on personelle et solidaire de DR talib	02/12/2019 CASABLANCA	leasing	37.554,20
Maroc leasing	600.000,00	Cauti on personnelle ROCHDI TALIB et akdital	02/12/2019 CASABLANCA	leasing	5.000,00
Maroc leasing	5.052.600,00	Cauti on solidaire AKDITAL/TALIB ROCHDI/AKDIM BRAHIM/ AKDIM AHMED/EL ALAOUI SIDI YOUSSEF/ AKDIM FATIMA	26/01/2018 CASABLANCA	leasing	1.446.912,37
Sureté reçue					
ASSOCIES PERSONNES PHYSIQUES CLINIQUE ATFAL	9 000 000,00	NANTISSEMENT DES PARTS SO-CIALES	2021 CASABLANCA	GARANTIE DE PASSIF CLINIQUE ATFAL	9 000 000,00
ASSOCIES PERSONNES PHYSIQUES CLINIQUE ATFAL	5 000 000,00	GARANTIE BANCAIRE	2021 CASABLANCA	CLAUSE AJUSTEMENT PRIX DE CESSION DE PARTS SOCIALES CLINIQUE ATFAL	5 000 000,00
AKTALI	12 535 000,00	CAUTION HYPOTHECAIRE	2016 CASABLANCA	GARANTIE D'UN CREDIT CMT ACCORDE PAR CIH A AKDITAL	12 535 000,00

Tableau des Provisions

du 01/01/2024 au 31/12/2024

N A T U R E	MONTANT DÉBUT EXERCICE	DOTATIONS			REPRISES			MONTANT FIN EXERCICE
		D'exploitation	Financières	Non courantes	D'exploitation	Financières	Non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé			11 060 990,40					11 060 990,40
2. Provisions réglementées								
3. Provisions durables pour risques et charges								
SOUS TOTAL (A)			11 060 990,40					11 060 990,40
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)								
5. Autres Provisions pour risques et charge								
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL (B)								
TOTAL (A+B)			11 060 990,40					11 060 990,40

Tableau des Biens en Crédit-Bail

du 01/01/2024 au 31/12/2024

RUBRIQUES	Date de la première échéance	Durée du contrat en mois	Valeur estimée du bien à la date du contrat	Durée théorique d'amort° du bien	Cumul des exercices précédents des redevances	Montant de l'exercice des redevances	Redevanes restant à payer		Prix d'achat résiduel en fin du contrat	Observations
							A moins d'un an	A plus d'un an		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
PLATEAU DE BUREAU	05/06/2017	120	5 876 633,55	10	3 865 668,62	689 043,03	689 043,03	1 597 395,18	587 663,00	
MATERIEL DE TRANSPORT	01/01/2022	60	1 928 126,01	5	894 922,32	447 461,16	447 461,16	447 461,16	16 067,72	
CONSTRUCTION	22/09/2023	120	18 600 000,00	25	356 493,16	2 138 958,96	2 138 958,96	16 755 178,52	1 649 038,33	
CONSTRUCTION	29/04/2024	120	25 388 642,63	10	0,00	2 124 997,60	2 812 496,40	26 703 095,30	2 538 864,26	
MATERIEL DE TRANSPORT	31/12/2024	60	1 827 397,40	5	0,00	35 568,08	426 816,96	1 671 699,76	18 323,82	
T o t a l			53 620 799,59	--	5 117 084,10	5 436 028,83	6 889 776,51	46 797 069,96	4 806 903,16	--

Détail de La Taxe sur La Valeur Ajoutée

du 01/01/2024 au 31/12/2024

N A T U R E	Solde au début de l'exercice	Opérations comptables de l'exercice	Déclarations T V A de l'exercice	Solde fin d'exercice
	(1)	(2)	(3)	(1+2-3=4)
A . T V A Facturée	19 313 744,56	40 743 575,97	36 161 946,12	23 895 374,41
B. T V A Récupérable	1 332 439,13	13 048 856,24	12 143 520,54	2 237 774,83
sur charges	290 581,36	5 515 475,54	8 241 283,02	-2 435 226,12
sur immobilisations	1 041 857,77	7 533 380,70	3 902 237,52	4 673 000,95
C. T V A dûe ou crédit de T V A = (A - B)	17 981 305,43	27 694 719,73	24 018 425,58	21 657 599,58

État Détaillé des Stocks								du 01/01/2024 au 31/12/2024	
STOCKS	STOCK FINAL			STOCK INITIAL			Variation de stock en valeur (+ ou -)		
	Montant brut	Provision pour dépréciation	Montant net	Montant brut	Provision pour dépréciation	Montant net			
	1	2	3	4	5	6		7 = 6 - 3	
I Stocks Approvisionnement									
1- Biens et produits destinés à la revente en l'état									
* Biens immeubles									
* Biens meubles									
2- Biens et Matières Premières destinés aux activités de production et de transformation									
3- Matières premières									
4- Matières consommables									
5 - Pièces détachées									
6- Carburants, lubrifiants pour véhicules de transport									
- Emballage									
7 * récupérables									
8 * vendus									
9 * perdus									
10- Total stocks approvisionnement			NÉANT						
II Stock en cours Production de biens et service									
11- Produits en cours									
12- Etudes en cours									
13- Travaux en cours									
14- Services en cours									
15- Total Stocks des en cours									
III Stock Produits finis									
16- Produits finis									
17- Biens finis									
18- Total Stocks Produits et Biens finis									
IV Stock Produits résiduels									
19- Déchets									
20- Rebuts									
21- Matières de récupération									
22- Total Stocks Produits résiduels									
23- TOTAL GÉNÉRAL (ligne 10+15+18+22)									

État de Répartition du Capital Social

du 01/01/2024 au 31/12/2024

Principaux associés		Ident. Fiscal	N° C N I	N° C E	Adresse	NOMBRE DE TITRES		Valeur nomin de chaque action ou part sociale	MONTANT DU CAPITAL		
Nom, prénom	Associés					Ex N - 1	Ex N		Souscrit	Appelé	Libéré
M. Rochdi TALIB			B441802		8, rue des Grenadiers (Anfa) Casablanca	1599890	1599890	10	15 998 900,00	15 998 900,00	15 998 900,00
Mme Fatima AKDIM			BE12504		8, rue des Grenadiers (Anfa) Casablanca	1199870	1199870	10	11 998 700,00	11 998 700,00	11 998 700,00
M. Ahmed AKDIM			BE459314		14, Rue Stockholm - CASABLANCA	1533220	1533220	10	15 332 200,00	15 332 200,00	15 332 200,00
M. Brahim AKDIM			BE547597		9 Bis, Rue Jean Chelle – Oasis - CASABLANCA	1533220	1533220	10	15 332 200,00	15 332 200,00	15 332 200,00
MC III AL RAZI représentant M. Hatim BEN AHMED				I F à l'étranger	B2, Industry Street Zone 5, - MALTE	1333290	1333290	10	13 332 900,00	13 332 900,00	13 332 900,00
MC III TEAM Ltd représentant M. Saad BENDIDI				I F à l'étranger	B2, Industry Street Zone 5, - MALTE	20	20	10	200,00	200,00	200,00
M. Jaouad ZAKARIA			B447991		57, Hay Raha - CASABLANCA	733330	733330	10	7 333 300,00	7 333 300,00	7 333 300,00
M. Mohammed EL MRINI			M6074		Lotissement la Colline 1, N°37- Californie - CASABLAN-CA	733330	733330	10	7 333 300,00	7 333 300,00	7 333 300,00
Melle Mouna TALIB			BE860418		8, rue des Grenadiers (Anfa) Casablanca	110	110	10	1 100,00	1 100,00	1 100,00
Melle Maria TALIB			BE853825		8, rue des Grenadiers (Anfa) Casablanca	110	110	10	1 100,00	1 100,00	1 100,00
M. Mehdi AKDIM			BL133891		14, Rue Stockholm - CASABLANCA	110	110	10	1 100,00	1 100,00	1 100,00
M. Ayman AKDIM			BE885369		9 Bis, Rue Jean Chelle – Oasis - CASABLANCA	110	110	10	1 100,00	1 100,00	1 100,00
DIVERS PUBLIC EN BOURSE				DIVERS		4000060	5492597	10	54 925 970,00	54 925 970,00	54 925 970,00
Total						12666670	14159207	--	141 592 070,00	141 592 070,00	141 592 070,00
(1) Quand le nombre des associés est inférieur à 10, l'entreprise doit déclarer tous les participants au capital											
Dans les autres cas, il ya lieu de ne mentionner que les 10 principaux associés par ordre d'importance décroissante											

Engagements Financiers Recus ou Donnes Hors Operations de Crédit-Bail

Engagements Donnés	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
CAUTION LOYER APPARTEMENT MAARIF	30 000,00	30 000,00
CAUTION TOTAL MAROC		151 000,00
CAUTION LYDEC	3 594,00	3 594,00
BS PRO	476 000,00	476 000,00
GAZELLE	55 000,00	55 000,00
HEMOLAB	300 000,00	
NOVOPHARMA	300 000,00	
SERRAJ IMMO	107 500,00	107 500,00
Engagement reçu		

Détail des Postes du C P C				du 01/01/2024 au 31/12/2024	
	DÉSIGNATION	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT		
	CHARGES D'EXPLOITATION				
611	611 - Achats revendus de marchandises				
	Achats de marchandises				
	Variation des stocks de marchandises (±)				
	Total				
612	612 - Achats consommés de matières et fournitures	4 301 234,53	8 377 374,64		
	Achat de matières premières				
	Variation des stocks de matières premières (+/-)				
	Achats de matières et fournitures consommables et d'emballages		70 086,96		
613/614	Variation des stocks de matières, fournitures et emballages (+/-)				
	Achats non stockés de matières et de fournitures	1 451 770,76	625 533,74		
	Achats de travaux, études et prestations de services	2 849 463,77	7 681 753,94		
	Total	4 301 234,53	8 377 374,64		
613/614	613/614 - Autres charges externes	32 994 637,42	30 255 866,26		
	Locations et charges locatives	3 646 460,02	3 115 918,79		
	Redevances de crédit-bail	5 436 028,83	1 492 997,35		
	Entretien et réparations	2 926 402,31	130 039,02		
613/614	Primes d'assurances	160 742,24	62 428,79		
	Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise	1 028 571,48	1 350 000,05		
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	7 120 443,54	3 639 720,02		
	Redevances pour brevets, marques, droits	165 830,37	3 336 849,32		
613/614	Transports	1 140,00	23 273,50		
	Déplacements, missions et réceptions	1 850 208,34	9 725 920,49		
	Reste du poste des autres charges externes	10 658 810,29	7 378 718,93		
	Total	32 994 637,42	30 255 866,26		
617	617 - Charges de personnel	76 445 138,46	51 653 564,27		
	Rémunération du personnel	64 087 507,48	43 244 909,08		
	Charges sociales	12 256 198,94	8 360 046,49		
	Reste du poste des charges de personnel	101 432,04	48 608,70		
618	Total	76 445 138,46	51 653 564,27		
	618 - Autres charges d'exploitation	600 000,00	600 000,00		
	Jetons de présence	600 000,00	600 000,00		
	Pertes sur créances irrécouvrables				
618	Reste du poste des autres charges d'exploitation				
	Total	600 000,00	600 000,00		
638	CHARGES FINANCIERES				
	638 - Autres charges financières				
	Charges nettes sur cessions de titres et valeurs de placement				
	Reste du poste des autres charges financières				
638	TOTAL				
	CHARGES NON COURANTES	764 542,62	11 878 534,09		
	658 - Autres charges non courantes	764 542,62	11 878 534,09		
	Pénalités sur marchés et débits				
658	Rappels d'impôts (autres qu'impôts sur les résultats)				
	Pénalités et amendes fiscales et pénales				
	Créances devenues irrécouvrables	353 899,32	888 428,69		
	Reste du poste des autres charges non courantes	410 643,30	10 990 105,40		
658	Total	764 542,62	11 878 534,09		

Détail des Postes du C P C (Suite)				du 01/01/2024 au 31/12/2024	
	DÉSIGNATION	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT		
	PRODUITS D'EXPLOITATION				
711	711 - Ventes de marchandises				
	Ventes de marchandises au Maroc				
	Ventes de marchandises à l'étranger				
	Reste du poste des ventes de marchandises				
712	Total				
	712 - Ventes de biens et services produits	119 755 122,65	80 064 109,88		
	Ventes de biens au Maroc				
	Ventes de biens à l'étranger				
712	Ventes des services au Maroc	594 221,98	964 024,42		
	Ventes des services à l'étranger	98 041,00			
	Redevances pour brevets, marques, droits	119 062 859,67	78 819 273,46		
	Reste du poste des ventes et services produits		280 812,00		
713	Total	119 755 122,65	80 064 109,88		
	713 - Variation des stocks de produits				
	Variation des stocks des biens produits (+/-)				
	Variation des stocks des services produits (+/-)				
718	Variation des stocks des produits en cours (+/-)				
	Total				
	718 - Autres produits d'exploitation				
	Jetons de présence reçus				
719	Reste du poste des produits divers				
	Total				
	719 - Reprises d'exploitation transferts de charges	2 260 009,35	4 247 522,23		
	Reprises	274 319,38			
738	Transferts de charges	1 985 689,97	4 247 522,23		
	Total	2 260 009,35	4 247 522,23		
	738 - PRODUITS FINANCIERS				
	Intérêts et autres produits financiers	22 407 787,63	20 074 482,33		
738	Intérêts et produits assimilés				
	Revenus des créances rattachées à des participations	21 407 069,38	19 214 744,67		
	Produits nets sur cessions de titres et valeurs de placement	1 000 718,25	859 737,66		
	Reste du poste intérêts et autres produits financiers				
738	Total	22 407 787,63	20 074 482,33		

Principales Méthodes d'Évaluation Spécifiques à l'Entreprise

I- ACTIF IMMOBILISÉ

A- Évaluation à l'entrée

1- Immobilisations en non valeurs

La valeur d'entrée est constituée par le coût de revient de l'immobilisation.

2- Immobilisations incorporelles

La valeur d'entrée est constituée par le coût de revient de l'immobilisation.

3- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

4- Immobilisations financières

Sont portées dans ce poste de bilan, les sommes payées pour l'acquisition des titres de participation, ainsi que pour les dépôts et cautionnements.

B- Corrections des valeurs

1- Méthodes d'amortissements

Les méthodes d'amortissement pratiquées sont les méthodes prévues par les règles fiscales en vigueur pour chaque catégorie d'immobilisation.

2- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Actif

Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture

II- ACTIF CIRCULANT

A- Évaluation à l'entrée

1- Stocks

2- Créances

Les créances sont inscrites en comptabilité pour leur montant nominal Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

3- Titres et valeurs de placement

Les titres et valeurs de placement sont estimés à la date de clôture au cours de la valeur à la date de fin d'exercice

B- Création des valeurs

1- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

2- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Actif

Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture.

III- FINANCEMENT PERMANENT

1- Méthodes de réévaluation

Les capitaux propres et dettes de financement sont inscrites à leur valeur nominale.

2- Méthodes d'évaluation des provisions réglementées

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3- Dettes de financement permanent

Les dettes de financement sont inscrites en comptabilité pour leur montant nominal.

Principales Méthodes d'Évaluation Spécifiques à l'Entreprise

4- Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est constituée pour faire face à la charge future ou au risque créés au cours de l'exercice.

5- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Passif

Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture.

IV- PASSIF CIRCULANT (Hors trésorerie)

1- Dettes du passif circulant

Les dettes du passif circulant sont inscrites pour leur montant nominal.

2- Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est constituée pour faire face à la charge future ou au risque créés au cours de l'exercice.

3- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Passif

Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture.

V- TRÉSORERIE

1- Trésorerie - Actif

La trésorerie est comptabilisée à la date de son engagement La société utilise le rapprochement bancaire pour rapprocher ses soldes comptables aux soldes bancaires.

2- Trésorerie - Passif

La trésorerie est comptabilisée à la date de son engagement La société utilise le rapprochement bancaire pour rapprocher ses soldes comptables aux soldes bancaires.

3- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Tableau des Opérations en Devises Comptabilisées pendant l'Exercice

du 01/01/2024 au 31/12/2024

Nature	Entrée Contre Valeur en Dirhams	Sortie Contre Valeur en Dirhams
- Financement permanent		
- Immobilisations brutes		
- Rentrées sur immobilisations		
- Remboursement des dettes de financement		
Produits		
Charges		
ACHATS CONSOMMES DE MATIERES ET FOURNITURES		66 666,66
AUTRES CHARGES EXTERNES		177 299,55
AUTRES CHARGES NON COURANTES		19 699,93
TOTAL DES ENTREES		
TOTAL DES SORTIES		263 666,14
BALANCE DEVICES	263 666,14	
TOTAL (EGALITE)	263 666,14	263 666,14

Détermination du Résultat Courant Apres Impots	
du 01/01/2024 au 31/12/2024	
I. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	MONTANT
Résultat courant d'après C.P.C (+/-)	186 692 060,81
Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	5 074 807,23
Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	187 679 551,22
Résultat courant théoriquement imposable (=)	4 087 316,82
Impôt théorique sur résultat courant (-)	521 132,89
Résultat courant après impôts (=)	186 170 927,92

PASSIF ÉVENTUEL	
du 01/01/2024 au 31/12/2024	
P A S S I F E V E N T U E L	
A - Sur le plan fiscal :	
A la suite du contrôle fiscal couvrant la période allant de 2019 à 2022, les exercices 2023 et 2024 ne sont pas prescrits et pourront faire l'objet d'une vérification fiscale au titre de l'IS, de la TVA et de l'IR et par conséquent peuvent donner lieu à des éventuels redressements.	
B - Sur le plan social :	
Les exercices allant de 2021 à 2024 ne sont pas prescrits et peuvent faire l'objet d'un éventuel contrôle par la CNSS susceptible de donner lieu à des redressements en matière sociale.	

Datations Et Événements Postérieurs	
du 01/01/2024 au 31/12/2024	
Date clôture : 31/12/2024	
Date Arrêté des comptes : 20/03/2025	
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
NÉANT	
(2) Justification en cas de dépassement du délais réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse	
NÉANT	
ÉVÉNEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLE À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA PREMIERE COMMUNICATION DES ÉTATS DE SYNTHÈSE	
INDICATION DES EVENEMENTS	
Événements favorables	
NÉANT	
Événements dé-favorables	
NÉANT	

Résultats et autres Éléments Caracteristiques de l'Entreprise au cours des Trois Derniers Exercices			
Nature des Indications	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024
SITUATION NETTE DE L'ENTREPRISE			
Capitaux propres plus capitaux propres assimilés moins immobilisations en non-valeurs	1 152 080 297,27	1 197 603 179,43	2 287 971 769,97
OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE			
1. Chiffre d'affaires hors taxes	54 706 147,36	80 064 109,88	119 755 122,65
2. Résultat avant impôts	45 140 670,71	98 138 558,21	209 141 950,62
3. Impôts sur les résultats	1 286 717,00	4 483 099,00	3 517 549,00
4. Bénéfices distribués (y compris les tantièmes) de l'exercice précédent	20 000 000,00	41 166 677,00	84 955 242,00
5. Résultats non distribués (mis en réserves ou en instance d'affectation)	1 320 585,08	4 007 861,79	12 708 079,00
RÉSULTAT PAR TITRE (Pour les sociétés par actions et SARL)			
Résultat net par action ou part sociale de l'exercice	3,46	7,39	14,52
Bénéfices distribués par action ou part sociale de l'exercice précédent	20,00	3,25	6,00
PERSONNEL			
Montant des salaires bruts de l'exercice	26 337 771,59	43 244 909,08	64 087 507,48
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	79	149	163

Détail des Non-Valeurs		
du 01/01/2024 au 31/12/2024		
Compte Principal	Intitulé	Montant
211	FRAIS PRÉLIMINAIRES	508 952,99
2111	Frais de constitution	508 952,99
2112	Frais préalables au démarrage	
2113	Frais d'augmentation du capital	
2114	Frais sur opérations de fusions, scissions et transformations	
2116	Frais de prospection	
2117	Frais de publicité	
2118	Autres frais préliminaires	
212	CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES	19 040 658,00
2121	Frais d'acquisitions des immobilisations	6 275 158,00
2125	Frais d'émission des emprunts	
2128	Autres charges à répartir	12 765 500,00
213	PRIME DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS	
2130	Primes de remboursements des obligations	
	T O T A L	19 549 610,99



Aux Actionnaires de la société
AKDITAL S.A.
246 Rte de l’Oasis
Casablanca

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024**

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société Akdital S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 2 298 712 215 MAD dont un bénéfice net de 205 624 402 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Akdital SA au 31 décembre 2024, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée.
Nous n'avons identifié aucune question clé de l'audit à communiquer au titre de cet exercice.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.
Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.
Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur



les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Conformément à l'article 172 de la loi 17-95, nous vous informons que la société Akdital a procédé, au cours de l'exercice 2024, à :

- L'acquisition de 281 577 titres de la société Syhati Immo SPI pour une valeur de 28 600 KMAD représentant 3% de son capital social.
- La constitution des entités « Akditalife », « Clinique Internationale d'Inezgane », « Anfa Prime Hospital », « Cardio Prime Hospital » détenues à 100% dont le capital social de chacune s'élève à 100 KMAD.
- La constitution de la société « Centre International d'Oncologie de Bengrir » détenue à 84% dont le capital social s'élève à 100 KMAD.
- La constitution de la société « Hôpital International Ibn Nafis » détenue à 80% dont le capital social s'élève à 5 000 KMAD.

Casablanca, le 28 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

OMNIPACT



Comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2024

BILAN ACTIF			du 01/01/2024 au 31/12/2024	
(Montants en dhs)	31/12/2024	31/12/2023		
Actif immobilisé	4 128 030 755	2 735 005 819		
Écart d'acquisition	60 717 438	41 959 641		
Immobilisations en non valeurs	67 812 278	38 796 413		
Immobilisations incorporelles	191 093 663	112 912 667		
Immobilisations corporelles	3 671 502 726	2 387 013 389		
Titre mis en équivalence		25 472 944		
Immobilisations financières	133 712 050	127 410 556		
Impôts différés actifs	3 192 600	1 440 209		
Actif circulant	1 663 947 368	958 187 690		
Stocks et en-cours	176 555 475	98 819 040		
Clients et comptes rattachés	975 688 986	699 135 133		
Autres créances	189 173 473	160 226 342		
Titres et Valeurs de placement	322 529 434	7 175		
Trésorerie - Actif	575 808 633	206 449 652		
Trésorerie - Actif	575 808 633	206 449 652		
TOTAL ACTIF	6 367 786 756	3 899 643 161		

BILAN PASSIF			du 01/01/2024 au 31/12/2024	
(Montants en dhs)	31/12/2024	31/12/2023		
Capital	141 592 070	126 666 700		
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 938 787 665	984 376 165		
Réserves consolidées	210 574 476	116 731 558		
Résultat consolidé	347 553 992	197 793 113		
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	2 638 508 203	1 425 567 539		
Dont : Capitaux propres part du groupe	2 583 560 166	1 387 209 716		
Intérêts minoritaires	54 948 037	38 357 823		
Dettes de financement	1 434 195 198	1 078 713 041		
Provisions pour risques et charges	1 428 622 648	1 067 190 581		
Impôts différés passifs	629 658	669 012		
Passif à LT	4 942 892	10 853 448		
Passif circulant	2 052 423 077	1 276 815 787		
Fournisseurs et comptes rattachés	527 510 803	525 347 738		
Autres dettes	1 524 912 274	751 468 049		
Total du passif circulant	242 660 277	118 546 796		
Trésorerie - passif	242 660 277	118 546 796		
TOTAL DU PASSIF	6 367 786 756	3 899 643 161		

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ			du 01/01/2024 au 31/12/2024	
(Montants en dhs)	31/12/2024	31/12/2023		
Produits d'exploitation (I)	2 954 038 793	1 907 329 124		
Chiffre d'affaires	2 954 038 793	1 907 329 124		
Variation de stock de produits				
Autres produits d'exploitation				
Charges d'exploitation (II)	-2 434 780 735	-1 579 226 199		
Achats et autres charges externes	-1 454 241 960	-944 664 048		
Impôts et taxes	-48 051 621	-26 315 170		
Charges de personnel	-611 133 188	-423 789 808		
Autres charges d'exploitation	-1 791 430	-1 742 429		
Dotations d'exploitation, nettes des reprises et TC	-319 562 536	-182 714 744		
Résultat d'exploitation (III=I+II)	519 258 058	328 102 925		
Résultat financier VI	-57 610 704	-32 614 564		
Résultat Courant (VII=III+VI)	461 647 354	295 488 362		
Résultat non courant X	27 426 983	5 980 436		
Résultat avant impôts (XI=VII+X)	489 074 337	301 468 798		
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-2 304 363	-1 240 888		
Quote-part de résultat des S.M.E.	-2 000 657	638 048		
Impôt sur les bénéfices	-137 215 324	-103 072 842		
Résultat net de l'ensemble consolidé	347 553 992	197 793 116		
Résultat de l'exercice	314 609 432	174 686 517		
Intérêts minoritaires	32 944 560	23 106 598		

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ		
(Montants en dhs)	31/12/2024	31/12/2023
Résultat net de l'ensemble consolidé	347 553 992	197 793 116
Élimination des amortissements et provisions	321 776 864	211 570 877
Élimination de la variation des impôts différés	-7 662 947	1 333 440
Élimination des plus ou moins values de cession	-27 126 559	-643 262
Élimination de la quote-part de résultat des mises en équivalence	2 000 657	-638 048
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	636 542 008	409 416 123
Variation du BFR lié à l'activité	-467 189 061	-170 040 216
Flux net de Trésorerie généré par l'activité	169 352 948	239 375 907
Acquisition d'immobilisations	-2 604 810 300	-998 131 067
Cession d'immobilisations	385 295 415	22 326 470
Incidence des variations de périmètre	17 942 497	-19 581 594
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-2 201 572 388	-995 386 191
Dividendes versés par la société mère	-84 955 243	-41 664 592
Dividendes versés aux minoritaires	-21 029 311	-10 742 400
Augmentations de capital	974 751 823	2 680 000
Emission des emprunts LT nets des remboursements	350 255 159	572 361 269
Variation des dettes fournisseurs d'immobilisation	735 920 253	72 499 267
Flux net de trésorerie liés aux opérations de Financement	1 954 942 681	595 133 544
Variation de trésorerie - Hors TVP	-77 276 759	-160 876 740
Titres et Valeurs de placement	322 522 259	
Variation de trésorerie - Avec TVP	245 245 500	-160 876 740
Trésorerie d'ouverture	87 902 856	248 779 596
Trésorerie de clôture	333 148 356	87 902 856
Variation de la trésorerie	245 245 500	-160 876 740

ÉTAT DES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES CONSOLIDÉES

1. RÉFÉRENTIEL COMPTABLE, MODALITÉS DE CONSOLIDATION, RÉGLES D'ÉVALUATION

1.1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés du Groupe AKDITAL sont établis conformément aux normes nationales prescrites par la Méthodologie adoptée par le Conseil National de Comptabilité (CNC) dans son avis No 5 du 26 mai 2005.

1.2 Modalités de consolidation

a) Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation appliquées par le Groupe AKDITAL sont les suivantes :

a.1 Intégration globale :

Pour toutes les filiales dans lesquelles AKDITAL exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif, l'intégration globale est la méthode pratiquée.

Le contrôle exclusif sur une filiale s'apprécie par le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles. Il résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote ;
- soit de la désignation, pendant deux exercices successifs, de la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance ;

Le groupe est présumé avoir effectué cette désignation lorsqu'il a disposé, au cours de cette période, directement ou indirectement, d'une fraction supérieure à quarante pour cent des droits de vote et qu'aucun autre associé ou actionnaire ne détenait directement ou indirectement une fraction supérieure à la sienne ;

- soit du droit d'exercer une influence dominante en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires, lorsque le droit applicable le permet et que AKDITAL est actionnaire ou associé de l'entreprise concernée.

La méthode de l'intégration globale consiste à intégrer, après élimination des opérations et comptes réciproques, les comptes de la société consolidée en distinguant la part du groupe et les intérêts minoritaires.

a.2 Mise en équivalence

La méthode de la mise en équivalence est appliquée pour les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable.

L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles d'une filiale sans en détenir le contrôle.

L'influence notable est présumée lorsque le Groupe dispose, directement ou indirectement, d'une fraction comprise entre 20% et 40% des droits de vote de cette filiale.

La mise en équivalence consiste à substituer à la valeur comptable des titres détenus la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation.

b) Date de clôture

Pour les deux exercices présentés, toutes les entités faisant partie du périmètre de consolidation ont clôturé leurs comptes au 31 décembre.

c) Principaux retraitements

La consolidation est effectuée à partir des comptes individuels des entités comprises dans le périmètre de consolidation du Groupe.

Les principaux retraitements se déclinent comme suit :

c.1 Écart d'acquisition

L'écart d'acquisition est égal à la différence à la date d'acquisition entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part dans les actifs et passifs retraités de l'entité acquise.

L'écart d'acquisition fait l'objet d'un amortissement sur une durée déterminée en fonction de la nature de la société acquise et des objectifs fixés lors de l'acquisition.

c.2 Élimination des opérations intragroupes

Les opérations significatives entre les sociétés intégrées sont éliminées du bilan et du compte de produits et charges consolidés.

c.3 Impôts

La charge d'impôt comprend l'impôt courant de l'exercice et l'impôt différé résultant des décalages temporaires entre les bases comptables des actifs et passifs et leurs bases fiscales.

Les impôts différés résultant de la neutralisation des différences temporaires introduites par les règles fiscales et les retraitements de consolidation sont calculés société par société selon la méthode du report variable, en tenant compte de la conception étendue.

Les impôts différés actifs résultant :

- des décalages temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal,
- des retraitements de consolidation,
- des déficits fiscaux reportables,

sont constatés eu égard la situation fiscale de chaque entité, lorsqu'il est probable que des bénéfices futurs seront disponibles pour absorber ces impôts différés actifs.

c.4 Intérêts minoritaires

Lorsque la part revenant aux intérêts minoritaires dans les pertes d'une société consolidée est supérieure à leur part dans les capitaux propres, l'excédent ainsi que les pertes ultérieures applicables aux intérêts minoritaires sont déduits des intérêts majoritaires, sauf si les associés minoritaires ont une obligation expresse de combler ces pertes.

Cependant, si ultérieurement l'entreprise consolidée devient bénéficiaire, la part du groupe est alors créditée de tous les profits réalisés jusqu'à absorption de la part des intérêts minoritaires imputés antérieurement.

c.5 Crédit-bail

Le Groupe a opté pour le traitement optionnel consistant à comptabiliser les immobilisations financées par crédit-bail au bilan en contrepartie d'une dette financière d'un montant équivalent en prenant en considération l'importance significative.

Par ailleurs, au niveau du compte de produits et charges, les immobilisations sont amorties selon leur durée d'utilité et les charges d'intérêt sur emprunt sont comptabilisées en fonction de la durée des contrats ; les redevances étant annulées.

c.7 Écarts de conversion

Les écarts de conversion des actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont enregistrés au compte de produits et charges au cours de la période à laquelle ils se rapportent.

1.3 Méthodes et règles d'évaluation

Les principales méthodes et règles d'évaluation sont les suivantes :

a) Immobilisations en non-valeur

L'immobilisation en non-valeur est constituée essentiellement des frais préliminaires et des charges à répartir sur plusieurs exercices et est amortie de manière linéaire sur une durée de 5 ans.

b) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont généralement amorties sur une durée ne dépassant pas cinq ans (licences de logiciels) sauf pour les brevets et droits assimilés qui sont amortis sur dix ans. Les fonds commerciaux ne sont pas amortis.

c) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de production. Elles sont amorties sur la durée de vie estimée de chaque catégorie d'immobilisation.

Les principales durées d'amortissement utilisées sont les suivantes :

	Méthode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencements et aménagements des constructions	Linéaire	10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans
Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans

Les plus-values de cession intragroupe sont annulées en consolidation.

d) Immobilisations financières

Les titres de participation dans les sociétés non consolidées figurent au bilan à leur prix d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée, le cas échéant, après analyse, au cas par cas, des situations financières des sociétés non consolidées.

Les plus-values de cession intra-groupe sont annulées en consolidation lorsqu'elles sont significatives.

e) Stocks et travaux en cours

Les stocks et travaux en cours sont évalués au prix de revient sans que celui-ci puisse excéder la valeur nette de réalisation).

Les frais financiers ne sont pas pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les provisions pour dépréciation des stocks sont constituées le cas échéant pour ramener la valeur nette comptable à la valeur probable de réalisation.

f) Créances et dettes d'exploitation

Les créances et dettes sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée dès l'apparition d'un risque de non recouvrement.

Les transactions exprimées en devises étrangères sont converties au cours de change en vigueur au moment de la transaction.

Lors de l'arrêté des comptes, les soldes monétaires en devises sont convertis au taux de clôture par la contrepartie du compte de résultat.

Toutes les créances clients ayant une ancienneté supérieure à 1 an à la date de clôture, font l'objet d'une revue en termes de risque de recouvrement à chaque arrêté comptable.

Cette revue, en conformité avec les règles de provisionnement groupe, s'appuie sur la revue des paiements intervenus en période subséquente, sur la nature des prestations facturées, ainsi que sur le statut de la contrepartie (Privé, ou public).

Dépendamment de ces critères, une provision est constituée, le cas échéant, afin de couvrir le risque d'irrécouvrabilité de la créance.

2. NFORMATIONS RELATIVES AU PÉRIMÈTRE

La liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2024 et 2023 est la suivante :

Entités	Pourcentage d'intérêt et de contrôle		Méthode de consolidation
	2024	2023	
AKDITAL	100%	100%	IG (société mère)
AKDITAL IMMO SA	-	32%	- (*)
AKDITAL INVESTMENT LLC	100%	100%	IG
AKDITAL SERVICES	100%	100%	IG
AKDITALIFE	100%	-	IG
ANFA PRIME HOSPITAL	100%	-	IG
BAIT AL ATFAL	100%	100%	IG
BOUSANTE	100%	100%	IG
BRAFEEJ	100%	100%	IG
BRAFSANTE	100%	100%	IG
BROCHAK	80%	80%	IG
CARDIO PRIME HOSPITAL	100%	-	IG
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE EL JADIDA	100%	100%	IG
CLINIQUE DU BIEN ETRE BOUSKOURA	100%	100%	IG
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE FES	100%	100%	IG
CENTRE D'ONCOLOGIE PRIVE DE SALE (COPS)	100%	100%	IG
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE DE BENGIR	84%	-	IG
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE BOUGHAZ TANGER	80%	80%	IG
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE CASABLANCA	80%	80%	IG
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE DE KENITRA	100%	100%	IG
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE DE MEKNES (CIOM)	96%	100%	IG
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE DE RABAT	100%	100%	IG
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE OUJDA	100%	100%	IG
CIOCINVEST	100%	100%	IG
CIOJEDIDA	100%	100%	IG
CLINIQUE PEDIATRIQUE ATFAL	75%	75%	IG
CLINIQUE CHIRURGICALE AIN BORJA	85%	80%	IG
CLINIQUE DES SPECIALITES SAFI	100%	100%	IG
CLINIQUE INTERNATIONALE DAKHLA	100%	100%	IG
CLINIQUE INTERNATIONALE DE KHOURIBGA (CIK)	100%	100%	IG
CLINIQUE INTERNATIONALE DE MOGADOR (CIMO)	100%	100%	IG
CLINIQUE INTERNATIONALE D'ERRACHIDIA (CIE)	100%	100%	IG
CLINIQUE INTERNATIONALE D'INEZGANE	100%	-	IG
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE AGADIR	80%	100%	IG
CLINIQUE INTERNATIONALE DE MOHAMMADIA	100%	100%	IG
CLINIQUE INTERNATIONALE DE TAROUDANT (CIT)	80%	100%	IG
CLINIQUE JERRADA OIASIS	100%	100%	IG
CLINIQUE MEDICO-CHIRURGICALE LONGCHAMPS	100%	100%	IG
CLINIQUE PANORAMA SIDI MAAROUF	100%	100%	IG
HOPITAL INTERNATIONAL DE FES	100%	100%	IG
HOPITAL INTERNATIONAL AGADIR	100%	100%	IG
HOPITAL INTERNATIONAL IBN NAFIS	80%	-	IG
HOPITAL PRIVE DE BENI MELLAL (HPBM)	100%	100%	IG
HOPITAL PRIVE DE CASABLANCA AIN SEBAA	86%	86%	IG
HOPITAL PRIVE DE GUELMIM	100%	100%	IG
HOPITAL PRIVE DE SALE	100%	100%	IG
HOPITAL PRIVE DE TANGER	83%	83%	IG
HOPITAL PRIVE DE TETOUAN (HPTE)	82%	100%	IG
HOPITAL PRIVE EL JADIDA	100%	100%	IG
HOPITAL PRIVE IBN YASSINE RABAT	100%	100%	IG
HOPITAL PRIVE INTERNATIONAL DE KENITRA	100%	100%	IG
HOPITAL PRIVE MEKNES (HPM)	100%	100%	IG
HOPITAL PRIVE NADOR	100%	100%	IG
HOPITAL PRIVE OUJDA	100%	100%	IG

Entités	Pourcentage d'intérêt et de contrôle		Méthode de consolidation
	2024	2023	
JAKTALIM	100%	100%	IG
LA CENTRALE DES DISPOSITIFS MEDICAUX	100%	100%	IG
ONCOAGADIR	100%	100%	IG
ONCOGREEN CITY	100%	100%	IG
ONCOSANTE	100%	100%	IG
PSYSANTE	100%	100%	IG
SERVICE EMERGENCY BOUZNIKA	100%	100%	IG
TAGHAZOUT SANTE	100%	100%	IG
TAHAFA	86%	86%	IG
TALIAK	100%	80%	IG
TANGERSANTE	100%	100%	IG
MEKNES SANTE	0%	32%	- (*)
BENGUERIR SANTE	0%	32%	- (*)
KHOURIBGUA IMMO	0%	32%	- (*)
AGADIR SANTE	0%	32%	- (*)
SALE INVEST	0%	32%	- (*)
TAJAK	0%	32%	- (*)
ASF I INVEST	0%	32%	- (*)
KAZAK	0%	32%	- (*)

(*) Non consolidé en 2024 (mise en équivalence en 2023)

3. COMPARABILITE DES COMPTES

Les principes et méthodes d'évaluation retenus pour l'exercice clos au 31 décembre 2024 sont les mêmes que ceux retenus pour l'exercice précédent.

4. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

4.1 Actif Immobilisé :

a) Immobilisations en non valeur :

(en DH)	31/12/2024	31/12/2023
Frais préliminaires	39 496 773	18 111 362
Charges à répartir sur plusieurs exercices	28 315 505	20 685 051
Total	67 812 278	38 796 413

b) Immobilisations incorporelles :

(en DH)	31/12/2024	31/12/2023
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	184 628 084	102 945 488
Autres immobilisations incorporelles	6 465 579	9 967 179
Total	191 093 663	112 912 667

c) Immobilisations corporelles :

(en DH)	31/12/2024	31/12/2023
Terrains	75 290 897	116 182 401
Constructions	188 704 588	316 172 869
Installations techniques, matériel et outillage	2 234 650 243	1 233 715 692
Matériel de transport	3 811 679	3 466 412
Mobilier, matériel de bureau et AD	656 746 386	405 755 664
Autres immobilisations corporelles	17 153 959	20 237 724
Immobilisations corporelles en cours	495 144 974	291 482 627
Total	3 671 502 726	2 387 013 389

d) Variation des immobilisations corporelles et des amortissements :

Brut	2023	Acquisitions	Dotations de l'exercice	Cessions, retraits et reclassements	Autres	2024
Terrains	116 182 401			- 40 891 504		75 290 897
Constructions	316 172 869	8 868 081	- 11 092 863	- 125 243 499		188 704 588
Installations tech, matériel & outillage	1 233 715 692	1 215 672 890	- 188 872 484	- 25 865 856		2 234 650 243
Matériel de transport	3 466 412	2 350 370	- 1 298 969	- 706 134		3 811 679
Mobilier, matériel de bureau & aménagements divers	405 755 664	305 973 963	- 66 273 158	11 289 918		:656 746 386
Autres immobilisations corporelles	20 237 724	3 748 256		- 6 832 021		17 153 959
Immobilisations corporelles en cours	291 482 627	699 484 140		- 454 073 146	- 41 748 647	495 144 974
Total immobilisations corporelles	2 387 013 389	2 236 097 700	- 267 537 474	- 642 322 242	- 41 748 647	3 671 502 726

e) Variation des immobilisations incorporelles :

Brut	2023	Acquisitions	Dotations de l'exercice	Cessions, retraits et reclassements	Autres	2024
Frais préliminaires	18 111 362	26 113 296	-11 747 847	7 019 962		39 496 773
Charges à répartir sur plusieurs exercices	20 685 051	19 667 178	-11 508 459	-528 265		28 315 505
Concessions, brevets & droits similaires	102 945 488	106 382 239	-22 985 183	- 1 714 460		184 628 084
Autres immobilisations incorporelles	9 967 179			- 3 501 600		6 465 579
Total immobilisations incorporelles	151 709 080	152 162 713	- 46 241 489	1 275 637		258 905 941

Note 4.1.d Immobilisations financières :

(En DH)	31/12/2024	31/12/2023
Titres de participations non consolidés	123 138 990	-
Autres créances financières	10 573 060	127 410 556
Total	133 712 050	127 410 556

4.2 Actif Circulant :

a) Stock et en cours :

Le détail des stocks et en cours se présente comme suit :

(en DH)	31/12/2024	31/12/2023
Stocks de marchandises	37 993 690	19 555 936
Stocks - Matières et fournitures consommables	138 561 785	79 263 104
Total	176 555 475	98 819 040

b) Autres créances d'exploitation, titres et valeurs de placement :

(En DH)	31/12/2024	31/12/2023
Fournisseurs débiteurs - Avances et acomptes	109 842 503	70 265 323
Titres et valeurs de placement	322 529 434	7 175
Personnel - débiteur	27 656	64 282
Etat - débiteur	22 205 598	26 107 120
Autres débiteurs	42 432 874	50 583 706
Compte de régularisation - Actif	14 664 842	13 205 911
Total	511 702 907	160 233 517

4.3 Capitaux propres part Groupe :

La variation des capitaux propres part Groupe se présente comme suit :

Capitaux propres part du groupe au 31 décembre 2022	1 254 258 448
Résultat part du groupe	174 686 517
Dividendes	- 41 166 677
Autres	- 568 575
Capitaux propres part du groupe au 31 décembre 2023	1 387 209 713
Résultat part du groupe	314 609 432
Augmentation de capital	969 336 870
Dividendes	- 84 955 243
Autres	- 2 640 606
Capitaux propres part du groupe au 31 décembre 2024	2 583 560 166

4.4 Dettes de financement :

(en DH)	31/12/2024	31/12/2023
Dettes financières de crédit-bail	267 951 802	191 715 440
Autres dettes de financement	1 160 670 846	875 475 142
Total	1 428 622 648	1 067 190 582

4.5 Autres dettes d'exploitation :

(en DH)	31/12/2024	31/12/2023
Clients créditeurs, avances et acomptes	811 107	2 573 771
Personnel	49 881 187	25 978 436
Organismes sociaux	14 108 654	12 330 475
État	208 812 250	151 862 485
Comptes d'associés	21 152 036	25 001 036
Autres créanciers	1 212 985 203	526 037 933
Comptes de régularisation passif	10 724 875	6 809 939
Autres provisions pour risques et charges	6 436 962	873 974
Total	1 524 912 274	751 468 049

4.6 Achats et autres charges externes :

(en DH)	31/12/2024	31/12/2023
Achats revendus de marchandises		
Achats consommés de matières et fournitures	- 1 087 817 634	- 700 862 539
Autres charges externes	- 366 424 326	- 243 801 509
Total	- 1 454 241 960	- 944 664 048

4.7 Résultat financier :

Le détail du résultat financier se présente comme suit :

(en DH)	31/12/2024	31/12/2023
Gains de change	-	6 067
Intérêts et autres produits financiers	3 945 923	5 580 243
Transfert de charges financières	447	2 195 804
Dividendes	1 421 834	
Produits financiers	5 368 204	7 782 114
Charges d'intérêts	- 62 911 174	- 40 391 329
Pertes de change	: -67 734	- 5 349
Dotations financières		
Charges financières	- 62 978 908	- 40 396 678
Résultat financier	- 57 610 704	- 32 614 564

4.8 Résultat Non Courant :

(en DH)	31/12/2024	31/12/2023
Produits des cessions de titres	126 032 761	1 600 000
Autres produits non courants	20 860 105	19 437 819
Produits non courants	146 892 866	21 037 819
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	-97 017 584	- 956 739
Autres charges non courantes	-22 448 299	- 14 100 644
Charges non courantes	-119 465 883	- 15 057 383
Résultat non courant	27 426 983	5 980 436

4.9 Impôt sur le résultat :

(en DH)	31/12/2024	31/12/2023
Impôt exigible	- 144 878 271	- 101 739 402
(Charges) / produits d'impôts différés	7 662 947	- 1 333 440
(Charges) / produits d'impôt consolidé	- 137 215 324	- 103 072 842

4.10 Engagements Hors Bilan :

(en DH)	31/12/2024	31/12/2023
Engagements donnés	1 667 641 196	1 366 555 297
Engagements reçus	26 535 000	68 313 182

4.11 ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Depuis la clôture de l'exercice 2024, il convient de signaler les principaux évènements suivants :

1) Poursuite de la réalisation du Plan de Développement d'AKDITAL :

- Ouverture de l'Hôpital Privé de Guelmim
- Acquisition de deux établissements de santé majeurs à Laâyoune : la Polyclinique Internationale de Laâyoune et le Centre Médical AL Hikma.

2) Mobilisation de financements bancaires pour les projets d'investissement :

Plusieurs conventions de crédit ont été finalisées ou sont en cours de finalisation au cours des premiers mois de 2025, en collaboration avec différents partenaires bancaires (notamment BOA, CIH, CDM et BP). Ces financements visent à accompagner les projets de développement récemment achevés ou actuellement en cours, en complétant les besoins liés à leurs investissements.



Aux Actionnaires de la société
AKDITAL S.A.
246 Route de l'Oasis
20250 Casablanca

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS DE
SYNTHESE CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2024**

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la société Akdital S.A et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2024, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 2 638 508 203 MAD dont un bénéfice net consolidé de 347 553 992 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2024, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

▪ **Dépréciation des créances clients**

Risque identifié

Au 31 décembre 2024, la valeur nette des créances clients s'élève à 975 689 KMAD représentant 15 % du total bilan du Groupe. La Direction évalue les créances clients selon les modalités exposées dans la note 1.3.f de l'état des informations complémentaires (ETIC).

La provision pour dépréciation est enregistrée pour les retards d'encaissement à partir d'une année en fonction de la typologie des clients.

En conséquence, nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit pour l'exercice 2024, compte tenu de l'importance de ce poste dans les états de synthèse et du niveau de jugement requis par la direction pour l'estimation des provisions.

Notre réponse

Dans le cadre de nos diligences, nous avons examiné les principes d'identification des créances douteuses et les méthodes de dépréciation des créances clients, en procédant à :

- L'analyse des hypothèses retenues pour calculer les provisions pour dépréciation des créances clients, notamment à travers l'examen de la balance âgée et de l'analyse des retards de paiement ;
- L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues à forte antériorité les plus significatives ;
- La vérification du calcul de la provision pour dépréciation afin de s'assurer de sa conformité avec les règles définies par le Groupe ;
- La circularisation des avocats et l'analyse des réponses reçues, afin d'identifier d'éventuelles difficultés de recouvrement qui n'auraient pas donné lieu au traitement comptable approprié.

**Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de
synthèse consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.



Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation.

Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 28 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

Omnipact



Youssef BOUABIDI
Associé

Forvis Mazars



Adnane Loukili
Associé



Aux Actionnaires de la Société
AKDITAL S.A.
246 Rte de l'Oasis,
Casablanca 20250

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS
REGLEMENTEES - EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024**

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le Président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2024

Personnes concernées : AKDITAL (actionnaire ou associé dans les filiales concernées et chez les bailleurs), M. Rochdi TALIB (Président Directeur Général d'Akdital SA et de la filiale et/ou actionnaire ou gérant de la filiale), M. Ahmed AKDIM (Actionnaire d'Akdital et Administrateur ou gérant de la filiale)

1.1. Convention de garanties corporate accordées à différents bailleurs pour le compte des filiales d'AKDITAL, dans le cadre de contrats de bail ou de contrats de bail en état futur d'achèvement

Cette convention, non écrite et autorisée par le conseil d'administration du 20 mars 2025, porte sur les garanties corporate données à différents bailleurs pour le compte des filiales d'AKDITAL dans le cadre d'apport des biens immobiliers. Selon le management, ces garanties se détaillent comme suit :

Bailleur	Locataire (Filiale d'AKDITAL)	Groupe
OPCI SIHATY IMMO	Centre International d'Oncologie Bengrir	OPCI SIHATY IMMO
	Clinique Internationale de Dakhla	
	Clinique Internationale d'Errachidia	
	Clinique Internationale de Mogador	
SAMA FONCIERE	Hôpital Privé de Tétouan	Groupe SAMA INVEST
YIM OPPORTUNITE 1 SCA	Anfa Prime Hospital (Casablanca)	Groupe YAMED

Toutefois, nous n'avons pas reçu la documentation justifiant ces garanties.

1.2. Conventions de prêts accordés par Akdital SA aux filiales

Ces conventions, autorisées par le conseil d'administration du 20 mars 2025, portent sur la coordination et la centralisation de l'ensemble des besoins et des excédents de trésorerie du Groupe Akdital SA destinées à permettre une optimisation de la gestion de la trésorerie de ses filiales. Les avances consenties par Akdital SA à ses filiales sont rémunérées au taux convenu dans le bordereau de demande de prêt qui correspond au taux du marché bancaire à court terme. La durée du prêt est également fixée par le bordereau du prêt. En 2024, ces avances sont rémunérées à hauteur de 2,25% HT.

Ces prêts se présentent au 31.12.2024 comme suit (montants en KMAD) :

Filiale	Convention écrite	Date signature	Date d'autorisation par le conseil d'administration	Solde au 31/12/2023	Montant avancé en 2024	Remboursements en 2024	Solde Au 31/12/2024	Produits d'intérêt comptabilisés HT	Montant des encaissements TTC
HOPITAL INTERNATIONAL IBN NAFIS	Oui	31/12/2024	20/03/2025		105.926	49.456	56.470	1.504	-
CENTRE INTERNATION D'ONCOLOGIE BENGRI	Oui	31/12/2024	20/03/2025		24.158		24.158	410	-
Total				0	130.084	49.456	80.628	1.914	0

1.3. Avenant à la convention de prestations intra-groupe conclue entre Akdital et ses filiales (management Fees & maîtrise d'ouvrage déléguée)

La convention détaillée ci-dessous au niveau du paragraphe 2.2.3, a été amendée par un nouvel avenant en date du 30 juin 2024 qui a élargi le périmètre de cette convention pour intégrer d'autres filiales. Cet avenant a été autorisé par le conseil d'administration du 20 mars 2025.

Les opérations effectuées en 2024, au titre des prestations de mutualisation, se présentent comme suit (en KMAD) :

Clinique	Produits Comptabilisés en 2024 HT	Encaissement 2024
HOPITAL INTERNATIONAL IBN NAFIS	2.320	1.710
CENTRE INTERNATION D'ONCOLOGIE BENGRI	7	-
	2.327	1.710

Par ailleurs, les prestations de Maîtrise d'Ouvrage Délégué se détaillent comme suit au 31/12/2024 (En KMAD) :

Clinique	Produits Comptabilisés en 2024 HT	Encaissement 2024
HOPITAL INTERNATIONAL IBN NAFIS	2.840	6.369
CENTRE INTERNATION D'ONCOLOGIE BENGRI	2.546	0
ANFA PRIME	3.192	0 (*)
CLINIQUE INTERNATIONALE INZEGANE	581	0 (*)
	9.159	6.369

(*) Filiale créée qui n'a pas démarré son activité

Par ailleurs, la société Akdital SA supporte également des dépenses pour le compte d'autres sociétés du Groupe qui se détaillent comme suit : (en KMAD)



Filiale	Convention écrite	Date Signature	Solde au 31/12/2023	Montant avancé en 2024	Montant Remboursé en 2024	Montant transféré vers CCA en 2024	Reclassement /Ajustement	Solde au 31/12/2024
HOPITAL INTERNATIONAL IBN NAFIS	Oui	30/06/2024	7.861	95.027		40.002		62.886
CENTRE INTERNATION D'ONCOLOGIE BENGRIR	Oui	30/06/2024		45.307		10.830		34.477
			7.861	140.334	0	50.832	0	97.363

1.4. Conventions de prêts accordés par les filiales à Akdital S.A.

Ces conventions écrites datées du 31 décembre 2024 et autorisées par le conseil d’administration du 20 mars 2025 portent sur la coordination et la centralisation de l’ensemble des besoins et des excédents de trésorerie du Groupe Akdital destinées à permettre une optimisation de la gestion de la trésorerie de ses filiales. Les avances consenties par les filiales à Akdital S.A. sont rémunérées au taux convenu dans le bordereau de demande de prêt qui correspond au taux du marché bancaire à court terme. La durée du prêt est également fixée par le bordereau du prêt.

En 2024, ces emprunts ont été rémunérés à hauteur de 5,5% HT et s’analysent au 31.12.2024 comme suit (montants en KMAD) :

Filiale	Convention écrite	Date signature	Solde au 31/12/2023	Montant avancé en 2024	Remboursement s en 2024	Solde Au 31/12/2024	Charge d'intérêt comptabilisés HT	Décassement Charge D'int
BAIT AL ATFAL	Oui	31/12/2024		22.020		22.020	752	
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE EL JADIDA (CIOJ)	Oui	31/12/2024		1.626		1.626		
CENTRE D'ONCOLOGIE PRIVE DE SALE	Oui	31/12/2024		14.510		14.510		
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE DE FES (CIOF)	Oui	31/12/2024		18.189	1.480	16.709		
Total			0	56.345	1.480	54.865	752	0

2. CONVENTIONS CONCLUES LORS DES EXERCICES ANTERIEURS ET POURSUIVIES EN 2024

2.1. Avec la société Akdital Immo

Personnes concernées : AKDITAL S.A. (actionnaire) et M. Rochdi TALIB (Président Directeur Général d’AKDITAL SA, administrateur d’AKDITAL IMMO)

2.1.1. Convention d’avances en compte courant associés

Cette convention, signée le 06 janvier 2022 et autorisée par votre conseil du 22 Mars 2022, définit les modalités d’octroi des avances en compte courant en application du protocole d’investissement conclu entre Akdital SA, BFO Foncière, ARADEI et Akdital Immo. En 2024, les avances consenties par Akdital SA à Akdital Immo ont été rémunérées à hauteur de 4% HT et se présentent comme suit au 31 décembre 2024 :

Filiale	Solde du prêt au 31/12/2023	Avances en 2024	Remboursements en 2024	Compensation s en 2024	Augmentation Capital	Solde du prêt au 31/12/2024	Produits d'intérêt comptabilisés HT	Montant des encaissements TTC
AKDITAL IMMO	121.299		121.299			0	2.922	-
Total	121.299	0	121.299	0	0	0	2.922	-

Cette convention a pris fin, selon le management, suite à la cession de la part détenue par Akdital dans Akdital Immo.

2.1.2. Avec les filiales de AKDITAL IMMO

Personne concernée : AKDITAL (actionnaire) – M. Rochdi TALIB (Président Directeur Général d’AKDITAL, administrateur d’AKDITAL IMMO, Gérant des filiales concernées) et M. Ahmed AKDIM (actionnaire d’Akdital et gérant des filiales concernées)

Garanties Corporate relatives aux contrats de baux en l’état futur d’achèvement relatifs à la construction de cliniques

Cette convention, non écrite et autorisée par le conseil d’administration du 22 mars 2022, porte sur les garanties Corporate accordées par AKDITAL en garantie des contrats de baux en l’état futur d’achèvement (BEFA) relatifs à la location de cliniques entre les filiales d’AKDITAL IMMO et des filiales d’AKDITAL.

Selon le management, les garanties Corporate accordées au titre des contrats de baux en l’état futur d’achèvement se détaillent comme suit :

Date de signature de la garantie accordée	Bailleur (filiale d’AKDITAL IMMO)	Locataire (Filiale d’AKDITAL)
2021	TAJAK	Hôpital Privé d’El Jadida Centre International d’Oncologie d’EL Jadida
20/06/2022	KAZAK	Hôpital Privé de Tanger Centre International d’Oncologie Boughaz Tanger
23/02/2022	AGADIR SANTE	Hôpital Privé d’Agadir Centre International d’Oncologie d’Agadir
20/12/2022	SALE INVEST	Hôpital Privé de Salé Centre International d’Oncologie de Salé
20/12/2022	ASFI INVEST	Clinique des Spécialités de Safi

2.2. Avec les filiales de la société

Personnes concernées : Akdital S.A. (Actionnaire ou Associé des filiales), M. Rochdi Talib (Président du Conseil d’Administration d’Akdital S.A. et de la filiale et/ou actionnaire ou gérant de la filiale), M. Ahmed AKDIM (Actionnaire d’Akdital et Administrateur ou gérant de la filiale)

2.2.1. Garantie corporate accordée à NEC Immo

Cette convention non écrite et autorisée par le conseil d’administration du 1^{er} septembre 2021, porte sur les garanties corporate accordées par Akdital SA à la société Nec Immo en garantie du contrat de bail relatif à la location des locaux de la Clinique de Bien-Etre de Bouskoura.

2.2.2. Conventions de prêts accordés par Akdital SA aux filiales

Ces conventions, autorisées par le conseil d’administration, portent sur la coordination et la centralisation de l’ensemble des besoins et des excédents de trésorerie du Groupe Akdital SA destinées à permettre une optimisation de la gestion de la trésorerie de ses filiales. Les avances consenties par Akdital SA à ses filiales sont rémunérées au taux convenu dans le bordereau de demande de prêt qui correspond au taux du marché bancaire à court terme. La durée du prêt est



également fixée par le bordereau du prêt. En 2024, ces avances sont rémunérées à hauteur de 2,25% HT.

Ces prêts se présentent au 31.12.2024 comme suit (montants en KMAD) :

Filiale	Convention écrite	Date signature	Date d'autorisation par le conseil d'administration	Solde au 31/12/2023	Montant avancé en 2024	Remboursements en 2024	Solde Au 31/12/2024	Produits d'intérêt comptabilisés HT	Montant des encaissements TTC
BROCHAK	Oui	27/05/2020	27/05/2020	40.316	0	0	40.316	907	-
CLINIQUE JERRADA OASIS (CJO)	Oui	31/12/2018	27/05/2020	19.779	10.436	7.250	22.965	500	-
TAHAFI	Oui	31/12/2018	27/05/2020	22.750	0	0	22.750	512	-
TALIAK	Oui	31/12/2019	27/05/2020	20.252	8.530	0	28.782	456	-
JAKTALIM	Oui	31/12/2019	27/05/2020	9.471	0	0	9.471	213	-
CLINIQUE LONGCHAMPS (CMCL)	Oui	22/03/2022	22/03/2022	3.700	3.494	3.000	4.194	22	-
BRAFSANTE	Oui	31/12/2019	22/03/2022	1.574	0	0	1.574	35	-
TANGERSANTE	Oui	27/05/2020	19/03/2021	7.573	0	55	7.518	170	-
PSYSANTE	Oui	31/12/2020	19/03/2021	3.913	0	55	3.858	87	-
ONCOSANTE	Oui	31/12/2020	19/03/2021	4.948	0	55	4.893	111	-
CLINIQUE CHIRURGICALE AIN BORJA (CCAF)	Oui	19/03/2021	22/03/2022	6.000	18.713	24.713	0	218	-
BOUSANTE	Oui	31/12/2020	19/03/2021	16.353	0	3.500	12.853	368	-
BAIT AL ATFAL	Oui	22/03/2022	22/03/2022	277	1.754	2.031	0	20	-
HOPITAL PRIVE DE CASABLANCA (HPC)	Oui	22/03/2022	22/03/2022	5.180	24.528	7.938	21.771	207	-
CIOJEDIDA	Oui	31/12/2021	22/03/2022	1.199	0	0	1.199	27	-
HOPITAL INTERNATIONAL AGADIR (HIA)	Non	31/12/2022	22/03/2022	50.470	8.567	47.186	11.851	938	-
CLINIQUE PANORAMA SIDI MAAROUF (CPSM)	Non	31/12/2022	30/03/2023	34.710	13.462	21.000	27.171	550	-
HOPITAL PRIVE DE SALE (HPS)	Non	31/12/2022	30/03/2023	47.832	4.461	35.833	16.460	902	-
CLINIQUE DU BIEN ETRE BOUSKOURA (CBB)	Non	31/12/2022	30/03/2023	47.593	37.542	43.221	41.914	-	-
CLINIQUE DE SPECIALITES DE SAFI (CSS)	Non	31/12/2022	30/03/2023	45.487	33.961	10.500	68.948	1.372	-
CENTRE INTERNATIONAL D ONCOLOGIE BOI	Non	31/12/2022	30/03/2023	0	12.156	0	12.156	0	-
CENTRE INTERNATIONAL D ONCOLOGIE AGA	Non	31/12/2022	30/03/2023	0	15.664	7.400	8.264	27	-
CENTRE D'ONCOLOGIE PRIVE DE SALE (COI)	Non	31/12/2022	30/03/2023	7.162	12.558	8.162	11.558	35	-
HOPITAL PRIVE TANGER (HPT)	Non	31/12/2022	30/03/2023	69.530	15.303	18.571	66.262	1.544	-
HOPITAL PRIVE EL JADIDA (HPE)	Non	31/12/2021	30/03/2023	6.030	1.340	2.900	4.470	136	-
CLINIQUE INTERNATIONALE DE MOHAMMIDIA (C	Oui	31/12/2023	21/03/2024	69.110	54.589	117.100	6.599	362	-
HOPITAL INTERNATIONAL DE FES (HIF)	Oui	31/12/2023	21/03/2024	46.520	30.765	15.880	61.406	1.350	-
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE DE F	Oui	31/12/2023	21/03/2024	5.277	28.995	22.711	11.561	8	-
LA CENTRALE DES DISPOSITIFS MEDICAUX	Oui	31/12/2023	21/03/2024	580	2.560	575	2.566	31	-
HOPITAL PRIVE IBN YASSINE RABAT	Oui	31/12/2023	21/03/2024	4.683	14.194	0	18.877	201	-
HOPITAL PRIVE DE BENI MELLAL (HPBM)	Oui	31/12/2023	21/03/2024	35.976	134.321	133.292	37.004	1.401	-
AKDITAL SERVICE	Oui	31/12/2023	21/03/2024	200	10.341	300	10.240	68	-
CLINIQUE INTERNATIONALE DE KHOIRIBGA (C	Oui	31/12/2023	21/03/2024	32.524	126.046	119.543	39.028	630	-
CLINIQUE INTERNATIONALE DE MOGADOR (C	Oui	31/12/2023	21/03/2024	55	95.297	43.000	52.353	339	-
CLINIQUE INTERNATIONALE DE TAROUDANT	Oui	31/12/2023	21/03/2024	3	84.650	48.400	36.253	230	-
SERVICE EMERGENCY BOUZNKA	Oui	31/12/2023	21/03/2024	2.930	793	2.501	1.222	53	-
HOPITAL INTERNATIONAL DE KENITRA	Oui	31/12/2023	21/03/2024	5.164	39.012	4.019	40.157	308	-
AKDITAL INVESTMENT	Oui	31/12/2023	21/03/2024	6.044	106.773	0	112.817	899	-
TAGHAZOUT SANTE	Oui	31/12/2023	21/03/2024	36	0	0	36	1	-
HOPITAL PRIVE DE TETOUAN (HPT)	Oui	31/12/2023	21/03/2024	92	96.701	42.235	54.558	452	-
CLINIQUE INTERNATIONALE D'ERRACHIDIA (C	Oui	31/12/2023	21/03/2024	4	43.702	4.000	39.706	276	-
CLINIQUE INTERNATIONALE DAKHLA	Oui	31/12/2023	21/03/2024	3.600	42.530	0	46.130	259	-
HOPITAL PRIVE MEKNES	Oui	31/12/2023	20/03/2025	0	31.427	476	30.951	158	-
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE DE I	Oui	31/12/2023	20/03/2025	0	5.544	860	4.684	18	-
CLINIQUE INTERNATIONALE D'ONCOLOGIE DI	Oui	31/12/2023	20/03/2025	0	20.250	0	20.250	62	-
CIOOUIDA	Oui	31/12/2023	20/03/2025	0	246	0	246	3	-
HOPITAL PRIVE OUIDA	Oui	31/12/2023	20/03/2025	0	6.991	0	6.991	17	-
CLINIQUE ATFAL	Oui	22/03/2022	20/03/2025	0	8.350	0	8.350	48	-
HOPITAL PRIVE NADOR	Oui	31/12/2023	20/03/2025	0	7.096	0	7.096	14	-
HOPITAL PRIVE DE GUELIMM	Oui	31/12/2023	20/03/2025	0	11.070	0	11.070	22	-
CLINIQUE INTERNATIONALE INZEGANE	Oui	31/12/2023	20/03/2025	0	804	0	804	1	-
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE DE F	Oui	31/12/2023	20/03/2025	0	1.120	0	1.120	3	-
Total				684.898	1.226.635	798.261	1.113.272	16.571	0

2.2.3. Convention de prestations intra-groupe

Cette convention, autorisée par le conseil d'administration du 27 mai 2020 signée en date du 30 décembre 2019, a été conclue pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction. Elle porte sur les prestations de services apportées par Akdital S.A. à ses filiales dans les domaines suivants :

- Stratégie et Développement,
- Mutualisation des divers services de gestion opérationnelle,
- Rapatriement de patients étrangers,
- Support financier.

Cette convention cadre est appliquée également pour toutes les filiales qui viendraient à être créées après la date de signature de cette convention.

Cette convention a été amendée par un avenant signé en date du 30 décembre 2020 qui a fixé les modalités de facturation par Akdital S.A. aux filiales, des prestations d'assistance à la réalisation de leur plan de développement notamment les prestations relatives à la stratégie de développement, la Maîtrise d'Ouvrage Déléguée et l'assistance au démarrage de l'unité médicale.

Plusieurs avenants ont été conclus dont le dernier date du 31 décembre 2023 pour élargir le périmètre de cette convention afin d'intégrer d'autres filiales.

Cette prestation de services est rémunérée comme suit :

- Prestations relatives à la stratégie de développement : rémunération allant de 0,5% à 1% HT, du montant total des investissements (terrain + constructions + équipements médicaux et administratifs), chaque entité prenant en charge sa part au prorata du coût des investissements.
- Prestations de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée : rémunération allant de 2,5% à 3% HT du chiffre d'affaires, à la charge de la société immobilière, étant précisé que le cumul des rémunérations au titre des prestations citées au point a) ci-dessus et ceux du présent point b) ne peuvent dépasser 3% du coût total du terrain et des constructions.
- Assistance au démarrage de l'unité médicale : rémunération forfaitaire de 300.000 à 500.000 DH HT en fonction de l'importance de l'unité médicale, à la charge de la société d'exploitation.

La société a eu recours à la mutualisation des divers services de gestion opérationnelle dont la prestation est rémunérée à hauteur de 2,5% du chiffre d'affaires hors taxes réalisé par la filiale concernée. A ce titre, les opérations effectuées au titre de l'exercice 2024 se présentent comme suit (en KMAD) :



Clinique	Produits Comptabilisés en 2024 HT	Encaissement 2024
CLINIQUE CHIRURGICALE AIN BORJA (CCAB)	3.331	9.813
CLINIQUE LONGCHAMPS (CMCL)	1.646	5.627
CLINIQUE INTERNATIONALE D'ONCOLOGIE CASABLANCA	8.327	25.023
CLINIQUE JERRADA OASIS (CJO)	4.105	16.470
HOPITAL PRIVE DE CASABLANCA (HPC)	5.686	18.168
BRAFSANTE	20	-
BROCHAK	212	-
CENTRE INTERNATIONAL D ONCOLOGIE EL JADIDA (CIOJ)	1.332	3.019
CLINIQUE ATFAL	881	3.004
HOPITAL PRIVE EL JADIDA (HPE)	3.438	8.139
JAKTALIM	48	-
TALIAK	125	-
CIOJEDIDA	56	-
BOUSANTE	204	-
HOPITAL INTERNATIONAL AGADIR (HIA)	4.082	8.558
CENTRE INTERNATIONAL D ONCOLOGIE AGADIR (CIOA)	2.675	2.558
HOPITAL PRIVE TANGER (HPT)	5.803	11.047
CENTRE INTERNATIONAL D ONCOLOGIE BOUGHAZ TANGER (CIOBT)	2.562	3.354
HOPITAL PRIVE DE SALE (HPS)	3.599	5.597
CENTRE D'ONCOLOGIE PRIVE DE SALE (COPS)	2.086	2.400
CLINIQUE DE SPECIALITES DE SAFI (CSS)	2.768	5.488
CLINIQUE PANORAMA SIDI MAAROUF (CPSM)	2.039	3.331
CLINIQUE INTERNATIONALE DE MOHAMMEDIA	2.304	3.635
HOPITAL INTERNATIONAL DE FES	3.420	8.692
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE FES	2.518	2.729
HOPITAL PRIVE DE BENI MELLAL (HPBM)	2.353	1.626
CLINIQUE INTERNATIONALE DE KHOURIBGA (CIK)	1.622	899
CLINIQUE INTERNATIONALE DE MOGADOR (CIMO)	779	915
CLINIQUE INTERNATIONALE D'ERRACHIDIA (CIE)	566	-
CLINIQUE INTERNATIONALE DE TAROUDANT (CIT)	475	-
CLINIQUE INTERNATIONALE DAKHLA	113	-
HOPITAL PRIVE DE TETOUAN (HPTE)	1.197	972
CLINIQUE INTERNATIONALE D'ONCOLOGIE DE KENITRA	54	-
HOPITAL PRIVE INTERNATIONAL DE KENITRA	196	-
HOPITAL PRIVE MEKNES	112	-
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE DE MEKNES	11	-
	70.745	151.064

La société Akdital SA supporte également des dépenses pour le compte d’autres sociétés du Groupe qui se détaillent comme suit : (en KMAD)

Filiale	Convention écrite	Date Signature	Solde au 31/12/2023	Montant avancé en 2024	Montant Remboursé en 2024	Montant transféré vers CCA en 2024	Reclassement /Ajustement	Solde au 31/12/2024
TAJAK	Oui	31/12/2023	75	-	-	-	75	-
CLINIQUE CHIRURGICALE AIN BORJA (CCAB)	Oui	31/12/2023	-	92	92	-	-	-
CLINIQUE INTERNATIONALE D'ONCOLOGIE CASABLANCA	Oui	31/12/2023	-	255	255	-	-	-
HOPITAL PRIVE DE CASABLANCA (HPC)	Oui	31/12/2023	-	628	163	-	-	465
CLINIQUE LONGCHAMPS (CMCL)	Oui	31/12/2023	-	50	50	-	-	-
CLINIQUE JERRADA OASIS (CJO)	Oui	31/12/2023	-	124	124	-	-	-
CLINIQUE ATFAL	Oui	31/12/2023	-	29	-	-	-	-
HOPITAL PRIVE EL JADIDA (HPE)	Oui	31/12/2023	-	106	106	-	-	-
CENTRE INTERNATIONAL D ONCOLOGIE EL JADIDA (CIOJ)	Oui	31/12/2023	-	507	42	-	-	465
CENTRE D'ONCOLOGIE PRIVE DE SALE (COPS)	Oui	31/12/2023	1	493	29	-	-	465
HOPITAL PRIVE DE SALE (HPS)	Oui	31/12/2023	16	85	100	-	-	-
CENTRE INTERNATIONAL D ONCOLOGIE AGADIR (CIOA)	Oui	31/12/2023	-	507	42	-	-	465
HOPITAL INTERNATIONAL AGADIR (HIA)	Oui	31/12/2023	1.461	106	106	1.461	-	-
CLINIQUE PANORAMA SIDI MAAROUF (CPSM)	Oui	31/12/2023	-	42	42	-	-	-
CLINIQUE DE SPECIALITES DE SAFI (CSS)	Oui	31/12/2023	-	543	78	-	-	465
CENTRE INTERNATIONAL D ONCOLOGIE BOUGHAZ TANGER (CIOBT)	Oui	31/12/2023	-	18.536	71	-	-	18.465
HOPITAL PRIVE TANGER (HPT)	Oui	31/12/2023	1.283	127	127	1.283	-	-
CLINIQUE INTERNATIONALE DE MOHAMMEDIA	Oui	31/12/2023	21.576	57	57	21.576	-	-
CLINIQUE DU BIEN ETRE BOUSKOURA (CBB)	Oui	31/12/2023	16.289	-	-	305	15.984	-
HOPITAL INTERNATIONAL DE FES	Oui	31/12/2023	-	238	238	-	-	-
HOPITAL PRIVE DE TETOUAN	Oui	31/12/2023	23.748	40.381	-	24.552	-	39.576
BAT AL ATFAL	Oui	31/12/2023	-	1.754	-	1.754	-	-
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE FES	Oui	31/12/2023	36.906	28	28	-	36.906	-
CLINIQUE INTERNATIONALE DE KHOURIBGA (CIK)	Oui	31/12/2023	-	778	-	24.061	-	465
HOPITAL PRIVE DE BENI MELLAL (HPBM)	Oui	31/12/2023	1.229	515	50	1.229	-	465
CLINIQUE INTERNATIONALE D'ERRACHIDIA (CIE)	Oui	31/12/2023	-	50.290	-	2.205	-	48.084
CLINIQUE INTERNATIONALE DE TAROUDANT (CIT)	Oui	31/12/2023	-	46.915	-	22.411	-	24.503
CLINIQUE INTERNATIONALE DAKHLA	Oui	31/12/2023	-	38.429	-	7.275	-	31.155
HOPITAL PRIVE IBN YASSINE RABAT	Oui	31/12/2023	-	88.054	-	2.764	-	85.290
HOPITAL PRIVE INTERNATIONAL DE KENITRA	Oui	31/12/2023	23.748	33.526	-	2.554	23.748	30.972
CENTRE DE DIAGNOSTIC ET SOINS MEDICAUX BOUZNIKA	Oui	31/12/2023	-	153	-	153	-	-
CLINIQUE INTERNATIONALE DE MOGADOR	Oui	31/12/2023	1.730	54.070	29.814	-	-	25.985
HOPITAL PRIVE MEKNES	Oui	31/12/2023	-	66.147	-	38.820	-	27.327
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE DE MEKNES	Oui	31/12/2023	-	25.800	-	-	-	25.800
HOPITAL PRIVE DE GUELMIM	Oui	31/12/2023	-	44.922	-	18	-	44.904
HOPITAL PRIVE NADOR	Oui	31/12/2023	-	40	-	40	-	-
HOPITAL PRIVE OUJDA	Oui	31/12/2023	-	2.000	-	-	-	2.000
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE DE RABAT	Oui	31/12/2023	-	25.528	-	-	-	25.828
			153.562	540.401	33.399	150.707	76.713	433.144

Par ailleurs, les prestations de maîtrise d’ouvrage déléguée se détaillent comme suit au 31/12/2024 (En KMAD) :

Clinique	Produits Comptabilisés en 2024 HT	Encaissement 2024
CLINIQUE DU BIEN ETRE BOUSKOURA (CBB)	0	3.328
CLINIQUE INTERNATIONALE DE MOHAMMEDIA	0	3.311
HOPITAL PRIVE INTERNATIONAL DE KENITRA	4.469	-
CLINIQUE INTERNATIONALE D'ONCOLOGIE DE KENITRA	736	-
CLINIQUE INTERNATIONALE DE TAROUDANT (CIT)	2.101	5.009
CLINIQUE INTERNATIONALE DAKHLA	2.728	5.140
CLINIQUE INTERNATIONALE D'ERRACHIDIA (CIE)	3.932	4.719
HOPITAL PRIVE MEKNES	5.109	-
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE DE MEKNES	2.100	-
HOPITAL PRIVE DE TETOUAN (HPTE)	2.293	5.125
CLINIQUE INTERNATIONALE DE KHOURIBGA (CIK)	-160	4.931
CLINIQUE INTERNATIONALE DE MOGADOR (CIMO)	1.117	4.997
HOPITAL PRIVE NADOR	441	-
HOPITAL PRIVE DE BENI MELLAL (HPBM)	657	5.279
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE DE RABAT	2.053	-
HOPITAL PRIVE DE GUELMIM	3.485	-
HOPITAL PRIVE IBN YASSINE RABAT	3.549	-
	34.610	41.838

(*) Filiale n'a pas encore démarré son activité

2.2.4. Conventions de prêts accordés par les filiales à Akdital S.A.

Ces conventions portent sur la coordination et la centralisation de l’ensemble des besoins et des excédents de trésorerie du Groupe Akdital destinées à permettre une optimisation de la gestion de la trésorerie de ses filiales. Les avances consenties par les filiales à Akdital S.A. sont rémunérées au taux convenu dans le bordereau de demande de prêt qui correspond au taux du marché bancaire à court terme. La durée du prêt est également fixée par le bordereau du prêt.

En 2024, ces emprunts ont été rémunérés à hauteur de 5,5% HT et s’analysent au 31.12.2024 comme suit (montants en KMAD) :

Filiale	Convention écrite	Date signature	Solde au 31/12/2023	Montant avancé en 2024	Remboursement s en 2024	Solde Au 31/12/2024	Charge d'intérêt comptabilisés HT	Décaissement Charge D'int
CENTRE INTERNATIONAL D ONCOLOGIE AGADIR (CIOA)	Oui	31/12/2023	17.984	21.942	39.926	0	1.187	-
CENTRE INTERNATIONAL D ONCOLOGIE BOUGHAZ TANGER (CIOBT)	Oui	31/12/2023	21.243	19.416	11.660	28.999	1.690	-
CLINIQUE INTERNATIONALE D'ONCOLOGIE CASABLANCA	Oui	13/12/2021	10.537	15.769	22.810	3.496	1.131	-
Total			49.764	57.127	74.396	32.495	4.008	0

2.2.5. Convention de garanties corporate accordées à différents bailleurs pour le compte des filiales d’AKDITAL, dans le cadre de contrats de bail ou de contrats de bail en état futur d’achèvement

Cette convention, non écrite et autorisée par le conseil d’administration du 21 mars 2024, porte sur les garanties corporate données à différents bailleurs pour le compte des filiales d’AKDITAL dans le cadre d’apport des biens immobiliers. Selon le management, ces garanties se détaillent comme suit :



Bailleur	Locataire (Filiale d'AKDITAL)
OPCI SIHATY IMMO	Hôpital Privé de Casablanca Ain Sebaa
	Clinique Pédiatrique Atfal
MONTANA IMMOBILIER	Clinique Panorama Sidi Maarouf
SAMA FONCIERE	Clinique Internationale de Mohammadia
LES MEDECINS UNIS	Hôpital International de Fes
	Centre International d'Oncologie de Fès
DAY OLIVIERS	Hôpital Privé Beni-Mellal (ex- Polyclinique Day)

Toutefois, nous n'avons pas reçu la documentation justifiant ces garanties.

2.3. Avec TAZAK

Personnes concernées : M. Rochdi TALIB (Président Directeur Général d'Akdital SA et de la filiale et/ou actionnaire ou gérant de la filiale), M. Ahmed AKDIM (Actionnaire et Administrateur ou gérant de la filiale de Tazak)

Convention non écrite avec la société TAZAK HOLDING et ses filiales, autorisée par votre Conseil du 30 mars 2023

Il s'agit d'une convention de partenariat entre AKDITAL et la société TAZAK INVEST fixant les conditions dans lesquelles les filiales dédiées de ladite société construiront pour le compte du Groupe des locaux destinés à des hôpitaux et cliniques privées et les donneront en location aux sociétés d'exploitation qui seront constituées à cet effet par AKDITAL.

En application de cette convention, les filiales de TAZAK INVEST ont été chargés par AKDITAL d'acquérir les terrains et de réaliser la construction de cliniques ou hôpitaux privés à Rabat, Marrakech, Meknès, Oujda, Nador, Kénitra et Taroudant.

Bailleur	Locataire (Filiale d'AKDITAL)
Taroudant Santé	Clinique Internationale de Taroudant
Kenitra Santé	Hôpital International de Kénitra
Kenitra Santé	Centre International d'Oncologie de Kénitra
Onco Meknès	Hôpital Privé Meknès
Onco Meknès	Centre International d'Oncologie de Meknès
Marrakech Santé Invest	Hôpital International IBN NAFIS

Casablanca, le 28 avril 2025

OMNIPACT



Youssef BOUABIDI
Associé

Les Commissaires aux Comptes



État des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

En dirhams	MAZARS								OMNIPACT							
	Montant/Année				Pourcentage/Année *				Montant/Année				Pourcentage/Année *			
	2021	2022	2023	2024	2021	2022	2023	2024	2021	2022	2023	2024	2021	2022	2023	2024
Commissariat aux Comptes, Certification Examen des comptes individuels et consolidés	442 000	430 000	887 300	2 053 220	67%	45%	60%	74%	530 000	664 500	1 233 000	1 774 000	75%	71%	83%	56%
Émetteur	442 000	430 000	400 000	380 000	67%	45%	27%	14%	-	120 000	320 000	460 000	0%	13%	21%	14%
Filiales	-	-	487 300	1 673 220	0%	0%	33%	61%	530 000	544 500	913 000	1 314 000	75%	59%	61%	41%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	220 000	380 000	560 000	711 000	33%	40%	38%	26%	180 000	265 500	633 600	1 161 675	25%	29%	43%	36%
168 Émetteur	-	-	-	125 000,00	0%	0%	0%	5%	-	-	0	170 000	0%	0%	0%	5%
Filiales	220 000	380 000	560 000	586 000	33%	40%	38%	21%	180 000	265 500	633 600	991 675	25%	29%	43%	31%
Autres prestations rendues	0	140 000	43 000	0	0%	15%	3%	0%	0	0	605 221	257 849	0%	0%	41%	8%
Émetteur	-	140 000	25 000	-	0%	0%	2%	0%	-	-	-	-	0%	0%	0%	0%
Filiales	-	-	18 000	-	0%	0%	1%	0%	-	-	605 221	257 849	0%	0%	41%	8%
Total Général	662 000	950 000	1 490 300	2 764 220	100%	100%	100%	100%	710 000	930 000	2 471 821	3 193 524	100%	100%	100%	100%



Contact communication financière

M. Ilyas **ELHARTI**

Directeur Général Délégué

i.elharti@akdital.ma - 0522 23 14 14

246 Rte de l'Oasis, Casablanca 20250

<https://communicationfinanciere.akdital.ma>